No 33556 — 107e année — J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Fr. 1.—

Lundi 15 juin 1987

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

opinion

Réalités chypriotes

Heureux et tout bronzés, les touristes reviennent de Chypre généralement fort satisfaits.

Le climat est agréable, la vie n'est pas chère, les habitants sont accueillants.

La division de l'île entre Grecs et Turcs entrave, certes les balades en voiture et il n'y a pas d'amour perdu entre les deux communautés. Mais tous comptes faits, les charmes de Vénus l'emportent largement sur les grondements de Mars.

Dans le périodique «Memo», le journaliste Richard Clifford croquèle férocement cette image idyllique.

Selon lui, Chypre a beaucoup en commun avec le Liban, avant que celui-ci n'explose en fragments de pays.

Les terroristes et les fanatiques de tout acabit y pulluleraient. Les trafiquants de drogue s'en donneraient à cœur-joie. Les chevaliers d'industrie et les margoulins s'y ébroueraient en toute quiétude, la police n'ayant pas les moyens de les contrôler.

Comme beaucoup de reporters, qui séjournaient à Beyrouth, ont fui la guerre civile et se sont établis à Chypre et qu'ils sont loin de peindre de telle façon le diable sur la muraille, Richard Clifford rétorque: «Ils sont bien éveillés à la présence d'hommes équivoques et de leurs réseaux qui menacent la stabilité de l'île, mais la plupart en parlent peu. Il est suffisamment dangereux de faire un voyage occasionnel au Liban pour couvrir le dernier enlèvement ou le dernier attentat terroriste sans courir de risques à Chypre».

Et notre confrère d'ajouter: «Un éminent journaliste français m'a dit: «Je ne voudrais pas vivre ici dans cinq ans. A ce moment-là, les terroristes arabes et probablement les extrémistes musulmans rendront Chypre trop dangereux pour y vivre confortablement».

«Memo» ne cache guère ses tendances pro-israéliennes. Il est dans la logique des choses qu'ils noircissent les actions des Arabes à Chypre et qu'il les charge de tous les péchés.

Mais pourquoi tracer un tableau si sombre de l'avenir de la grande île méditerranéenne et accuser même les intégristes musulmans de saccager les tombes des soldats britanniques en zone turque?

Que les touristes, même journalistes, ne se rendent pas compte de la situation véritable, il se peut!

Mais la distorsion entre la réalité dépeinte par «Memo» et la réalité des autres observateurs est trop énorme.

Un article comme celui de Clifford ne serait-il pas un moyen de pression pour engager Chypriotes turcs et grecs à renforcer le contrôle des Arabes, à s'aligner davantage sur les positions occidentales et, surtout, sur celles de l'Etat hébreu.

A chacun d'essayer de résoudre l'énigme selon ses lumières.

Willy BRANDT

ATTENTION!
Les dernières Mitsubishi Colt EXE Jubilé sont arrivées.
Fr 13.990.– seulement – Votre gain: Fr 2000.–

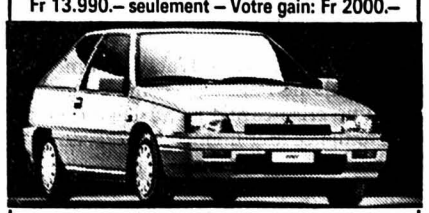

Garage TARDITI
Fritz-Courvoisier 95 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28.25.28

Jean Paul II a clos son périple en Pologne
Le voyage de la subversion

Jean Paul II a quitté hier soir la Pologne, après avoir été salué à l'aéroport de Varsovie par le général Wojcieh Jaruzelski, le numéro un polonais, et après avoir précisé le message qu'il voulait laisser à ses compatriotes: c'est l'Eglise qui désormais, doit être à l'avant-garde du combat pour les droits de l'homme, incarné par Solidarnosc.

Gdansk en ébullition lors de la visite papale. On eût pu croire la foule de policiers rendre hommage à la bannière de «Solidarité». Tout n'est qu'illusion... d'optique. (Bélino AP)

A Gdansk (nord de la Pologne), après avoir reçu Lech Walesa, Jean Paul II avait lancé vendredi un appel historique pour l'application des accords d'août 80, qui allaient donner une existence légale à Solidarnoc. Il avait revendiqué le droit des travailleurs polonais à «s'organiser en syndicats libres et autogérés», prenant ainsi le contre-pied du général Jaruzelski, qui a rejeté Solidarnosc dans l'illégalité le 13 décembre 1981.

Mais il avait surtout longuement expliqué comment la «solidarité» était l'expression des valeurs chrétiennes, combien l'exemple des ouvriers du littoral de la Baltique puisait sa source dans les Evangiles.

ENCORE PLUS LOIN

Hier, à Varsovie, devant tous les membres de la conférence épiscopale polonaise, Jean Paul II est allé encore plus loin: l'Eglise, a-t-il affirmé, «ne peut pas honorer sa mission» sans tenir compte «de l'identité de la société en relation avec les droits l'homme».

Dans ce véritable discours-programme pour l'Eglise, Jean Paul II a souligné une évidence mesurable aux millions de Polonais qui l'ont suivi pendant son périple de sept jours dans son pays. Dans cette «Pologne où la majorité (90%) des habitants sont catholiques (...) il faut que le pouvoir de décision de chacun soit respecté, y compris dans la sphère politique, sans aucune discrimination» , a-t-il dit.

En clair, les catholiques doivent pouvoir participer à la vie sociale et politique de la Pologne en disposant de toutes les libertés prévues dans l'acte final d'Helsinki.

Samedi soir à Varsovie, devant 1300 représentants des milieux créateurs, souvent proches de Solidarnosc, Jean Paul II s'était vivement félicité du fait que ces derniers «trouvent dans les églises la liberté qu'ils n'ont pas ailleurs».

LE PÈRE POPIELUSZKO

L'exemple à suivre pour les prêtres polonais, a souligné le Pape, c'est aussi le père Jerzy Popieluszko, l'aumônier de Solidarnosc assassiné en octobre 1984 par la police politique et que les autorités accusaient de tenir des «séances de haine» dans son église.

La visite du Pape a aussi donné du champ à l'opposition, qui a pu déployer ses banderoles dans chacune des grandes messes et tenter, timidement à Cracovie, de manière plus décidée à Gdansk, de défiler dans les rues derrière la bannière de Solidarnosc, malgré un déploiement policier faisant parfois penser à des villes en état de siège.

Le général Jaruzelski a ainsi toutes les raisons d'être pour le moins agacé. Toutes les pressions faites sur l'Eglise pour éliminer les «extrémistes», tant religieux que laïcs, semblent aujourd'hui réduites à néant. (ats, afp, reuter)

Passage de témoin à la présidence du SPD ouest-allemand
Le testament politique de Willy Brandt

Hans-Jochen Vogel: un dirigeant à la réputation de rassembleur d'un parti divisé en différentes fractions. (Bélino AP)

Hans Jochen Vogel, 61 ans, a été élu hier à Bonn, avec 404 voix sur 423, à la tête du parti social-démocrate ouest-allemand SPD, succédant ainsi à Willy Brandt, 73 ans, qui avait démissionné en mars dernier à cause de la nomination controversée d'une jeune femme grecque comme porte-parole du parti.

Le ministre-président de Sarre et tenant de l'aile gauche du SPD, Oskar Lafontaine, 43 ans, a par ailleurs été élu pour occuper le poste de vice-président que détenait jusqu'à présent M. Vogel. Il a recueilli 353 voix sur 423. L'autre vice-président, Johannes Rau, ministre-président du land de Rhénanie-Westphalie et candidat malheureux du SPD aux élections législatives de janvier, reste en fonctions.

En faisant ses adieux au SPD, qu'il a présidé durant 23 ans, M. Brandt a déploré avec amertume les circonstances l'ayant obligé à démissionner. Le fait d'avoir désigné comme porte-parole du parti une jeune Grecque qui ne possédait pas la carte du SPD lui avait valu, a-t-il dit, des réactions «atterrantes».

Contraint de revenir sur une décision dont il a reconnu le côté «peu conventionnel», il a regretté qu'on ait fait «d'une question de personne une affaire d'Etat» en réaffirmant: «Nous nous sommes montrés dans le passé plus progressistes».

«BOUC-ÉMISSAIRE»

Concédant que, durant sa présidence, il avait sûrement fait des erreurs mais refusant de jouer aujourd'hui le «bouc-émissaire» des échecs du parti, il a tiré un bilan satisfait de son action dirigeante. Il a rappelé «sans fausse modestie» que, sous sa présidence et sur quatre élections, le parti était passé de 31 à 46% de l'électorat et de 650.000 à un million d'adhérents.

La régression sur ces deux scores et les échecs électoraux depuis le début des années 80 s'expliquent, selon lui, «par le fait que nous n'avons pas touché une grande partie des jeunes générations» et aussi du retournement d'alliance du petit parti libéral (FDP) qui a préféré en 1982 rejoindre le camp conservateur de l'actuel chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl.

TESTAMENT POLITIQUE

L'objectif de son discours en forme de testament politique a consisté «non pas à critiquer mais à remercier» le SPD et à lui recommander «l'espoir». Citant Albert Camus pour qui «nous devons imaginer Sisyphe heureux», il a expliqué: «Les sociaux-démocrates vivent de l'espoir de pouvoir réformer la société et façonner l'avenir».

Il a demandé aussi au SPD de se moderniser: «Un parti qui prône des réformes doit être capable de se réformer lui-même. Le SPD en tant qu'organisation a besoin de soins constants et d'une profonde modernisation». «L'ère de la social-démocratie, a-t-il affirmé, reste encore à venir pour garantir la survie de l'humanité».

OUVRIR LE PARTI

M. Brandt a conjuré les «tendances masochistes» de la gauche. Il a combattu l'idée de vouloir pratiquer systématiquement une politique du centre, mais demandé d'ouvrir les rangs du parti des salariés «aux professions libérales, aux agriculteurs, aux entrepreneurs et aux managers». (ats, afp)

météo

Toute la Suisse: le temps sera très nuageux et des précipitations se produiront. Elles pourront être parfois orageuses et abondantes, surtout au sud. Au nord, la limite des chutes de neige s'abaissera de 2700 à 1700 mètres ce soir.

Evolution probable: nord, ciel souvent très nuageux, pluies fréquentes, limite des chutes de neige entre 1200 et 1500 mètres. Jeudi, belles éclaircies et hausse de la température. Vendredi, nouvelle aggravation probable en cours de journée. Sud, à partir de mercredi, temps en bonne partie ensoleillé.

Lundi 15 juin 1987
25e semaine, 166e jour
Fête à souhaiter: Modeste

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	5 h 36	5 h 36
Coucher du soleil	21 h 29	21 h 29
Lever de la lune	0 h 32	1 h 00
Coucher de la lune	9 h 25	10 h 50

sommaire

Vente d'armes suédoises à l'Inde

Pots-de-vin illégaux en Suisse

SUISSE Page 4

région 2e cahier

Votations cantonales bernoises

Pas de conseillers d'Etat aux Chambres

PAGE 13

SPORT

Fête de lutte au Locle
Un vainqueur inattendu

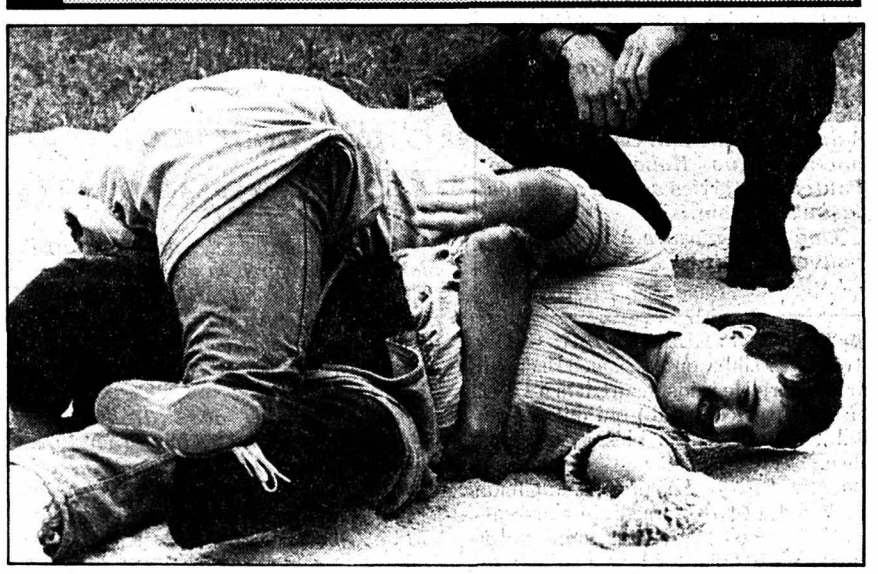

Les passes ont été très disputées hier au Locle. (Photo Schneider)

● LIRE EN PAGE 9

MONDE

entre autres

Le sens de la mesure

On pouvait penser, voici quelques mois, que le souffle tant vanté de l'ouverture selon Gorbatchev allait enfin se traduire par des actes.

L'attente occidentale ne fut pas déçue.

Une véritable avalanche de déclarations d'intention s'abattit sur ce que l'Ouest considère comme l'un des points-clés en la matière, l'Afghanistan.

Moscou semblait donc aborder avec bonheur l'examen: allusions multiples à un éventuel désengagement du corps d'occupation, retrait fracassant d'un contingent de soldats aussitôt remplacés par des troupes fraîches, cessez-le-feu unilatéral annoncé par Najibullah, l'homme fort de Kaboul.

Au vent des mots a pourtant rapidement succédé l'Afghanistan au quotidien, vastes opérations teintées de rouge par civils et villages entiers. La routine, quoi.

Et voilà que Najib relance l'offensive diplomatique au travers d'une déclaration qui est plus significative qu'il n'y paraît. Chevauchant le refrain de la réconciliation nationale, il a annoncé «vouloir faire un pas en direction de ceux qui veulent se rallier à une coalition». L'appel est adressé aux personnalités de l'ancien régime, à celles du clergé et enfin, aux partisans de l'ex-roi Zaher Shah.

Cela ne manque pas d'intérêt: il était impensable, jusqu'à il y a peu, de voir Kaboul ratisser aussi large. Or, au sein de l'opposition, il est de plus en plus question du monarque détrôné dans la perspective d'une future coalition. Lui seul semble être en mesure de rassembler autour de sa personne les différents courants de la résistance. Du moins, de récents contacts avec Zaher paraissent confirmer l'entente.

Trop heureux de l'occasion, Najib a saisi la balle au bond pour aligner son discours sur la concertation des moudjahidines. Cela suffira-t-il? L'ouverture de Kaboul est à prendre du bout des doigts.

Najib a fait la preuve de son habileté à diviser la résistance en attisant les conflits et les rivalités ethniques. Sa proposition trahit pourtant l'échec de la manœuvre et dément les communiqués triomphants qui faisaient état de ralliements massifs.

Face à une résistance déterminée et aguerrie qui dispose maintenant de missiles performants, Kaboul n'a d'autre solution que d'élargir progressivement le cercle politique susceptible de favoriser un consensus.

Son apparence, plutôt. Quelles personnalités, représentatives des courants respectifs, seront-elles d'accord de jouer un rôle de figuration au sein de cet hypothétique gouvernement?

C'est, une nouvelle fois, ce dont il s'agit. Najib a bien précisé que «les autorités communistes devraient être prêtes à faire la moitié du chemin avec quiconque est prêt à s'engager dans une coalition». Un signe de bonne volonté à double tranchant. Car il est bien entendu que Kaboul conserve l'autre moitié des acquis arrachés jusqu'à présent.

Une demi-mesure à la taille de l'ouverture.

Pascal-A. BRANDT

● **LA NOUVELLE-DELHI.** – Des extrémistes sikhs ont déclenché samedi soir une série de raids meurtriers à Delhi et à Amritsar (Pendjab) qui ont fait au total 24 morts et 22 blessés, selon la police.

● **ALGER.** – Le président Chadli Bendjedid a écarté samedi du gouvernement M'hamed Hadj Yala, ministre de l'Intérieur depuis 1982 et membre du bureau politique du Front de libération nationale (FLN), a annoncé un communiqué de la présidence.

Margaret Thatcher se remet rapidement à l'ouvrage

Achever son programme et les travaillistes

Mme Margaret Thatcher a achevé hier la composition de son nouveau gouvernement en dressant la liste des secrétaires d'Etat et ministres-adjoints qui viendront épauler le Cabinet d'inconditionnels désigné samedi, avec mission de s'atteler immédiatement à la tâche.

Au lendemain de sa réélection pour un troisième mandat, jeudi, le premier ministre avait déclaré «piaffer d'impatience» à la perspective de parachever sa révolution économique et sociale entamée voici huit ans. La campagne électorale n'aura constitué qu'une brève parenthèse: le 10 Downing Street a indiqué qu'il communiquerait à l'issue du week-end la liste définitive de l'équipe gouvernementale.

Mme Thatcher a indiqué que la nouvelle Chambre des communes où elle dispose d'une confortable majorité de 50 députés sera saisie en priorité de deux projets de loi sur le logement et l'éducation.

Ils ont un objectif commun: dépouiller le plus possible de leurs pouvoirs les autorités locales, considérées par les conservateurs comme des bastions du parti travailliste et de son aile gauche radicale, la «loony left» (gauche dingue).

L'offensive est une étape essentielle de la stratégie de Mme Thatcher qui s'est promis d'extirper le socialisme de Grande-Bretagne, après avoir considérablement réduit la puissance des syndicats.

La loi sur le logement vise notamment à accélérer la vente de logements à loyers modérés aux particuliers et à favoriser la formation de coopératives de locataires. La loi sur l'éducation vise à accorder une plus large autonomie de gestion aux écoles aujourd'hui sous contrôle municipal, et à unifier pour la première fois l'enseignement en imposant des programmes à l'échelle nationale.

RECONQUÉRIR LE NORD

Parallèlement, Mme Thatcher a annoncé que son gouvernement allait s'employer à renover les quartiers déshérités des grandes villes industrielles. Caractérisés par des taux de chômage-records et une forte population immigrée, ils ont été le théâtre de graves émeutes en 1981 et 1985. Cet effort ira de pair avec une tentative de «reconquête» du Nord de l'Angleterre, du Pays de Galles et surtout de l'Ecossse, régions fortement dominées par le Labour à l'issue des élections qui ont accentué le clivage entre le Nord et le Sud, plus prospère et conservateur.

Pour mener à bien sa tâche, Mme Thatcher a conservé la plupart de ses fidèles. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, le ministre de l'Intérieur, Douglas Hurd, et le chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, ont été confirmés à leur poste.

Lord Young, ancien ministre à l'emploi, proche du premier ministre, a été promu à l'industrie et au commerce. Mais l'événement qui a monopolisé l'attention des médias est le retour de Cecil Parkinson, «l'enfant prodigue» dont Mme Thatcher avait été contrainte d'accepter la démission en 1983.

«TRAVERSÉE DU DÉSERT»

L'ancien président du parti conservateur a achevé sa «traversée du désert», quatre ans après avoir été au centre d'un scandale provoqué par la révélation de sa liaison avec sa secrétaire, abandonnée alors qu'elle était enceinte.

La plupart des commentateurs indiquaient dimanche qu'en faisant sa rentrée au gouvernement, à 56 ans, il redevient du même coup un sérieux prétendant à la succession de Mme Thatcher. En revanche, en démissionnant du Cabinet pour raisons personnelles, le président du parti conservateur M. Norman Tebbit paraît avoir définitivement renoncé ce week-end à s'imposer comme dauphin. (ats, afp)

Elections anticipées sans passion en Italie

La DC souhaite imposer sa domination

C'est sous un beau soleil que les électeurs italiens ont commencé hier à se rendre aux urnes pour élire, au terme de l'une des plus ternes des campagnes, leurs 650 députés et 315 sénateurs.

La presse avait beau avoir lancé un appel vigoureux à se rendre dans les bureaux de vote, insistant notamment sur l'issue «la plus incertaine de l'histoire» de ce scrutin, le ministère de l'Intérieur ne faisait état à 17 h (15 h gmt) que d'une participation de 36,2% des électeurs – contre 36,7% à la même heure lors des dernières élections parlementaires de 1983. Cette baisse était surtout due au sud du pays.

Les bureaux de vote étaient ouverts de 7 h à 22 hier et pour ceux, nombreux, qui ont préféré la plage ou les sorties en famille, ils rouvrent aujourd'hui de 7 h à 14 h. Les premières estimations devraient être connues une heure et demie après.

Aucun incident n'a par ailleurs été enregistré au cours de cette première journée de vote.

Ces élections anticipées, provoquées un an avant le terme légal par le président Francesco Cossiga à l'issue d'une crise de deux mois due à la démission du président du Conseil socialiste Bettino Craxi, ne devraient guère entraîner de modifications sur l'échiquier politique. Et, si les sondages font apparaître une progression du PSI, nul ne peut se prononcer sur ce que sera le 47e gouvernement italien d'après-guerre.

La plupart des observateurs estiment cependant qu'en dépit du ton acerbe de la campagne, la coalition à cinq entre démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates, libéraux et républicains devrait se réformer. Mais sous la direction de qui? M. Craxi, qui a démissionné en mars plutôt que de laisser simplement sa place à un démocrate-chrétien, voudrait bien la retrouver après avoir établi le record de durée d'un gouvernement italien d'après-guerre, trois ans et demi.

PARTI DOMINANT

Mais les démocrates-chrétiens, qui ont dirigé tous les gouvernements depuis la Libération à l'exception de deux, comptent bien retrouver tous les attributs du parti dominant. La négociation risque donc d'être âpre et longue après le scrutin. Ce qui permettra au démocrate-chrétien Amintore Fanfani de continuer à expédier les affaires courantes.

Quant aux communistes, qui souhaitent enfin devancer la DC et devenir le premier parti de la Péninsule, ils n'osent guère caresser l'idée de revenir au pouvoir après 40 ans d'éloignement.

Le dernier sondage publié mercredi par «La Républica», avant la journée de «silence électoral» de samedi, crédite les démocrates-chrétiens de 29,5 à 31% des voix – contre 32,9% en 1983, leur plus mauvais score de l'après-guerre. Le PCI, qui avait obtenu 29,9% lors des dernières élections, aurait 27,5 à 28,5% et les socialistes (11,4% en 1983) obtiendraient 11,9% à 17% des suffrages. (ap)

Entretiens soviéto-iraniens à Téhéran

Hommage à la «bravoure islamique»

Le premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, Youli Vorontsov, a fait part au président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemia Rafsandjani, des «inquiétudes des dirigeants soviétiques au sujet des provocations et des menées politico-militaires des Etats-Unis dans le Golfe», a annoncé Radio-Téhéran captée à Paris.

M. Vorontsov était reçu hier à Téhéran par le président du Madjlis et par le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Velayati.

Il a souligné que Moscou «ne désire pas que des étrangers et des forces qui n'appartiennent pas aux pays riverains interviennent dans cette région, estimant que leur présence constitue une menace pour les intérêts de ces pays».

Le responsable soviétique a également transmis à M. Rafsandjani «les salutations chaleureuses des dirigeants de son pays ainsi que leur invitation à se rendre en visite à Moscou».

M. Vorontsov a par ailleurs transmis à M. Velayati, de retour dans la matinée d'une brève visite à Pékin, «les salutations chaleureuses» de son homologue soviétique Edvard Chevardnadze et a exprimé «sa satisfaction quant à l'évolution des relations bilatérales».

Il a également rendu hommage «à la bravoure témoignée par le peuple iranien pour défendre son pays et sa révolution» et estimé que la République islamique «possède la capacité de faire face à toute agression ou attaque dirigée contre elle».

(ats, afp)

Siège de la cathédrale de Séoul

Les autorités conciliantes

La police sud-coréenne a annoncé aujourd'hui qu'elle avait mis fin au siège de la cathédrale de Séoul, commencé mercredi, cherchant ainsi à en faire partir les quelque 300 étudiants opposés au gouvernement qui s'y sont réfugiés.

Les autorités ont adopté un ton conciliant après quatre jours de tension aux abords de la cathédrale, au cours desquels des milliers de manifestants favorables aux étudiants assiégés ont fréquemment défié la police, qui a riposté par des tirs de gaz lacrymogènes.

Les étudiants exigent la tenue d'élections libres et la démission du président Chun Doo Hwan, qu'ils qualifient de dictateur militaire.

Par ailleurs, le vice-ministre de l'Intérieur sud-coréen, M. Lee Sang-Hee, a reçu hier une volée de coups de poing et de coups de pied lorsqu'il a tenté d'entrer secrètrement dans la cathédrale.

Suisses, Allemands et Autrichiens à Wackersdorf

Grand'messe écologiste

Quelque 4000 écologistes venus de RFA, d'Autriche et de Suisse, selon les organisateurs – 2000 selon la police – ont manifesté hier près du site de la centrale de retraitement de combustibles irradiés de Wackersdorf (sud de la RFA) pour protester contre sa construction.

Un millier d'Autrichiens participaient à cette manifestation. Ils ont pu passer sans encombre la frontière, en autocar ou en voiture, alors que les autorités bavaroises les en ont empêché à plusieurs reprises dans le passé.

Le maire socialiste de Salzbourg, Josef Reschen, a expliqué la présence de ses compatriotes en soulignant dans un discours qu'ils «voulaient convaincre la majorité des Allemands de l'Ouest de l'absurdité du projet Wackersdorf».

(ats, afp)

URSS: pour une morte ressuscitée

Un regard aux rayons X

Une conductrice de grue déclarée morte après avoir reçu une décharge de 380 volts est revenue à la vie, avec en prime le don de voir à travers les gens et les choses et même d'effectuer des diagnostics médicaux, a rapporté hier le quotidien «Izvestia».

Julia Vorobiyev avait 37 ans au moment de l'accident, survenu en 1978 dans une mine près de Donetsk, en Ukraine. Conduite à la morgue, elle y passa deux jours avant qu'un médecin vienne effectuer une autopsie. Lorsque l'opération commença, elle se mit à saigner et à bouger.

Après une convalescence de six mois, raconte le journal, Mme Vorobiyev a remarqué un jour dans la rue qu'elle voyait les entrailles d'une femme qui passait «comme une image sur un écran de télévision».

Puis elle observa qu'elle voyait les rayons ultra-violets du soleil, des trous dans la terre sous le macadam «et beaucoup, beaucoup d'autres choses», ajoute «Izvestia».

Mme Vorobiyev, qui souffre de terribles maux de tête, peut annoncer les tempêtes qui approchent et même faire des diagnostics considérés comme difficiles, comme les troubles du pancréas. «Elle ne s'est pas trompée une seule fois», a assuré un médecin. (ats, afp)

L'hypothèse d'une coalition évoquée à Kaboul

Najib ratisse large

Le numéro un afghan Najibullah a annoncé devant le plénum du comité central du PC afghan PDPA réuni à Kaboul qu'il était prêt à engager des pourparlers avec les partisans du roi afghan destitué Zaher Shah dans le but de former une coalition gouvernementale, a annoncé hier l'Agence Tass.

«Nous sommes prêts à faire un pas concret en direction de ceux qui veulent se rallier à une coalition», a déclaré le numéro un afghan au cours de la réunion du plénum, rapporte Tass qui cite des sources journalistiques afghanes.

«Il est nécessaire d'établir des contacts avec les forces proches de la monarchie, les personnalités politiques de l'ancien régime et celle du clergé influent», a déclaré M. Najib, cité par l'agence officielle soviétique.

D'autre part, les troupes soviéto-afghanes se sont retirées samedi soir de la région de Jaji (est de l'Afghanistan) où des combats sévères qui ont coûté la vie à 60 résistants se déroulaient depuis le 24 mai dernier, ont indiqué hier des sources de la résistance. (ats, afp)

En bref

● **PANAMA.** – L'Eglise catholique de Panama a dénoncé dimanche «les abus» commis selon elle par l'armée durant les offices célébrés cette semaine à la demande de l'opposition pour protester contre le gouvernement.

● **TUNIS.** – Le premier congrès légal du Parti communiste tunisien depuis 25 ans, a commencé vendredi soir par des attaques contre le gouvernement accusé de restreindre la liberté des syndicats et celle de la presse.

● **NEW YORK.** – L'actrice américaine Geraldine Page a succombé samedi soir à une crise cardiaque, à l'âge de 62 ans, a annoncé hier un médecin légiste de New York.

● **MANAGUA.** – Un hélicoptère de transport militaire MI-17, de fabrication soviétique, s'est écrasé vendredi dans le nord du Nicaragua, provoquant la mort des quinze militaires qui voyagaient à bord, a indiqué samedi le ministère nicaraguayen de la Défense.

Tunisie: saboteurs intégristes arrêtés

Les forces de sécurité tunisiennes ont arrêté deux groupes d'intégristes musulmans qui préparaient des sabotages, et ont saisi des explosifs, une bombe de fabrication artisanale, des armes à feu et des munitions, a rapporté samedi l'agence Tap.

Le premier groupe avait volé des explosifs dans une carrière des environs de Tunis et en avait caché une partie dans un lac.

Le second groupe a été arrêté dans l'est de la Tunisie, à 25 km du palais d'été du président Habib Bourguiba à Monastir. Une bombe a été découverte dans un buisson de cactus, selon Tap.

Des fusils de chasse sans permis de port d'armes, des munitions, des explosifs, des cocktails Molotov, ainsi que des publications «subversives» inspirées par l'idéologie de l'imam Ruhollah Khomeini, ont également été découverts dans les environs de Zeramdine et de Jammel.

(ats, reuter)

Vous savez ce que vous achetez.

La Golf GTI 16V. Une bombe.

La puissance insolente de la Golf GTI 16V n'a plus de secret: elle lui vient de son quatre cylindres, 16 soupapes, à injection. Ses 129 ch (95 kW) lui donnent la fougue d'une sportive de haut niveau. Son moteur, qui respecte l'environnement, est d'une économie et d'une discrétion de marche exceptionnelles. Outre cette Golf GTI 16V, il existe aussi de ce modèle à grand succès les versions Golf, Golf GTI, Cabriolet Golf, Golf diesel, Golf syncro. Elles sont livrables en superbes teintes et variantes d'équipement, dotées de différents moteurs adaptés à tous les besoins. Toutes ces européennes économiques vous attendent pour un essai dans les nombreuses agences V.A.G. Vous pouvez déjà devenir propriétaire d'une Golf pour fr. 15 650.–. Prix de la Golf GTI 16V en illustration (jantes alu en option): fr. 24 550.–, y compris un ensemble de garanties sans pareil.

Intéressantes offres de leasing par AMAG: tél. 056/43 91 91.

Envoyez-moi la documentation technique détaillée sur la version suivante: ☐ Golf, ☐ Cabrio, ☐ diesel, ☐ turbo diesel, ☐ syncro, ☐ GTI, ☐ GTI 16V
28003
Nom:
Adresse:
NP, localité:
Prière d'expédier à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad

AMAG
Importateur officiel
des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 585 partenaires V.A.G

VW. Une européenne.

687.3.3 F

2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carrosserie
J.-F. Stich 039/26 44 26

2400 Le Locle	Garage A. Pandolfo & Cie	039/31 40 30
2333 La Ferrière	Garage du Jura	039/61 12 14
2877 Le Bémont	Garage du Bémont, P. Kröll	039/51 17 15
2610 Saint-Imier	Garage Touring-Carrosserie	039/41 41 71

Dans toute la Suisse
déménagement
débarras et nettoyage d'appartements, caves et chambres-hautes
J.-Cl. Guinand
039/26 54 26

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
immeuble H.L.M.
8 appartements + 3 garages
sur le **Littoral neuchâtelois.**
Construction 1957. Statut H.L.M. échéant en 1994. Pour renseignements, écrire sous chiffre V 28-61125, PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

Urgent
A louer à Saint-Imier pour le 1er août 1987 (déjà disponible dès le 15 juillet 1987
appartement 3 pièces
tout confort, cuisine agencée + hotte.
Prix Fr. 520.– (charges comprises)
✆ **039/41 15 43 (11 h à 12 h 45 et dès 18 h 30**

A louer à Tramelan/BE, Grand Rue 89, pour le 1er juillet 1987
2 appartements de 3½ pièces
récemment rénovés avec belle cuisine encastrée, balcon, Fr. 600.– + charges
Fr. 80.–. Garage Fr. 60.–
✆ 061/99 50 40/032/97 48 39
ou 032/97 41 03

Attention !
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200. – Aussi poussettes, potagers, jouets et objets mêmes miniatures. Avant 1930.
Mme Forney
✆ **038/31 75 19**
Déplacements.

Boutique du Meuble
neuf ou occasion
Place du Marché 6, La Chaux-de-Fonds

MULTISERVICES
Rénovation complète de A à Z. Béton, peinture, sol, nettoyage, façade, appartement, débarras, sanitaire. NOUVEAU surveillance RADAR, détection ALARME etc.
✆ **039/23 86 62**

A louer, dès le mois de septembre
locaux commerciaux d'une surface de 170 m²
situés dans immeuble centré, en cours de rénovation, avec ascenseur, service de conciergerie. Chauffage individuel. La surface peut encore être fractionnée selon demande.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'**Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds,** ✆ **039/23 73 23.**

LA FANFARE MUNICIPALE DE COURTELARY
cherche pour début août ou date à convenir
directeur ou directrice
Société de 3e à 4e catégorie, 20 à 25 musiciens. Répétition: lundi (répétition complémentaire: mercredi).
Les offres sont à adresser à **Frédy Tschan, président, 2608 Courtelary,** ✆ **039/44 19 15**

Vacances au Tessin !
dans un cadre idylique, en demi-pension, à quelques kilomètres de Locarno, bord du Lac majeur. Ambiance familiale, prix discrets.
Pension Eden
6613 Porto Ronco
✆ **093/35 51 42**

SUISSE

Dans le canton du Tessin
Un week-end politique intense

Les radicaux et les socialistes tessinois se sont réunis en congrès ce week-end. Samedi, à Bellinzone, le Parti radical tessinois (plrt) a examiné la situation créée au lendemain de la défaite électorale du 5 avril dernier. Il a voté une résolution pour une meilleure coordination centralisée des activités. Quant aux socialistes, ils ont voté, dimanche à Lugano, la modification de leurs statuts datant de 1972. Ils ont élu leurs représentants au Comité cantonal et désigné leurs candidats pour les élections fédérales.

Le week-end politique tessinois a par ailleurs été marqué, vendredi soir, par la démission surprise de la députée socialiste au Grand Conseil et vice-présidente du Parti socialiste tessinois (pst), Cristiana Storelli qui, par son geste, entendait «se distancer de l'actuelle direction du parti dont elle se sentait en marge». Toutefois, Cristiana Storelli ne renonce pas à son mandat au Parlement cantonal où elle continuera à siéger en indépendante.

Autre décision importante samedi, celle prise par le parti socialiste autonome (psa) et par la Communauté des socialistes tessinois (CST, groupe dissident du pst qui se constitueront, cet automne, en un parti unique placé sous l'égide du Parti socialiste suisse. (pss). Dimanche à Lugano, 258 délégués du pst ont assisté à la fois leur congrès ordinaire et extraordinaire. Il s'agissait notamment pour les socialistes tessinois de faire le point après leur victoire aux élections cantonales, leur conseiller d'Etat Rossano Bervini ayant été brillamment réélu et sept nouveaux députés ayant fait leur entrée au Grand Conseil.

Dans son allocution d'ouverture, le président du parti Benito Bernasconi a fait une discrète allusion au départ de Cristiana Storelli et a déclaré que le parti «continuerait dans sa ligne sans se laisser conditionner par les influences extérieures», se référant ainsi au nouveau parti né de la dissidence, la CST.

Après avoir accepté la modification de ses statuts datant de 1972, modification qui prévoit notamment, des mesures d'expulsion (également en relation avec les dissidents de la CST), le congrès a procédé à l'élection de ses nouveaux représentants au sein du comité cantonal (20 membres) et a présenté ses candidats pour les élections fédérales.

Pour le Conseil national, ont été désignés à la quasi-unanimité: Renzo Ambrosetti, Plinio Bernardoni, Luca Bernasconi, Erto Paglia, Manuela Porrini, Giuliano Pozzoli, Giovanna Roggero, Enzo Tognola.

Pour le Conseil aux Etats, le pst a renvoyé la désignation des candidats au Comité cantonal qui se prononcera ultérieurement. (ats)

Suisse romande
Ozone en concentration trop forte

La concentration d'ozone est trop forte en Suisse et particulièrement en Suisse romande. Une enquête publiée dans le dernier numéro du bulletin de l'Office fédéral de protection de l'environnement laissse apparaître que la Suisse romande connaît des valeurs beaucoup trop élevées, supérieures aux normes limite admises.

La limite fixée par l'ordonnance pour la protection de l'air est de 120 microgrammes par mètre cube d'air. Les mesures, qui portent sur l'année 1985, font état de nombreux dépassements dans les cinq villes prises en compte pour l'étude. Les valeurs-limite ont ainsi été dépassées 708 fois à Sion en 1985, 646 fois à Payerne, 479 fois à Bâle, 248 fois à Dübendorf et 105 fois à Zurich.

Les pointes-horaires les plus élevées ont été de 404 microgrammes à Payerne, de 287 à Bâle, 240 à Dübendorf, 236 à Sion et 186 à Zurich. Les moyennes journalières les plus fortes furent de 170 microgrammes à Payerne, 111 à Sion, 129 à Bâle, 109 à Dübendorf et 90 à Zurich.

L'ozone, indispensable à haute altitude pour protéger des rayons solaires, est nocif à basse altitude et peut s'avérer dangereux pour la santé humaine. Il se forme lorsque les oxydes d'azote et les oxydes de carbone se rencontrent sous l'influence du soleil. La concentration d'ozone est donc beaucoup plus importante en été. On peut alors parler de «smog d'été».

(ats)

Valais : élection au Conseil des Etats
Delalay remplace Genoud

Le nouveau conseiller aux Etats valaisan s'appelle Edouard Delalay, démocrate-chrétien de Saint-Léonard. Il succède à M. Guy Genoud, décédé en avril dernier. M. Delalay a obtenu dimanche 26.052 voix alors que la majorité requise était de 22.671.

M. Marcel-Henri Gard, condidat radical, de Sierre, a obtenu 10.734 voix tandis que la conseillère nationale Françoise Vannay, de Torgon, candidate socialiste, a obtenu 8555 voix. La participation au scrutin a été de 30,4%.

Le nouveau conseiller aux Etats est âgé de 53 ans. C'est l'actuel président du Grand Conseil. M. Delalay, marié, père de deux filles, est directeur d'une fiduciaire, journaliste à ses heures et professeur de comptabilité. Il était candidat unique au sein du pdc pour succéder à M. Guy Genoud.

QUATRE VOTATIONS

Outre l'élection complémentaire au Conseil des Etats, les Valaisans se sont prononcé par un quadruple «oui» dimanche sur les objets qui leur étaient soumis. Ils ont ainsi adopté la loi sur l'aménagement du territoire (29.724 oui contre 12.948 non), la loi sur les économies d'énergie (32.339 oui contre 10.073 non), le décret sur la participation au financement des universités (33.877 oui contre 9165 non) et la loi abrogeant la loi sur les agents intermédiaires (27.785 oui contre 13.177 non). La participation au scrutin pour cette quadruple votation a été de 29 %. (ats)

Elections lucernoises
Pas de percée des «Verts»

Les socialistes conservent leur siège au gouvernement lucernois. Lors du deuxième tour ce week-end pour l'attribution du septième siège au Conseil d'Etat, le socialiste Paul Hubert a été élu par 36.213 voix. Son adversaire, Paul Renggli, candidat hors parti soutenu par les milieux économiques, a réalisé un bon score, recueillant 30.308 voix. La participation a atteint 51%. Les six conseillers d'Etat du bloc bourgeois – 4 pdc et deux prd – avaient été élus au premier tour le 3 mai dernier.

Par ailleurs, les citoyens lucernois étaient aussi appelés à renouveler les législatif et exécutif communaux. En ville de Lucerne, la composition du législatif s'est peu modifiée, les Verts n'ayant pas réalisé la percée escomptée. Pour l'exécutif, seuls trois des cinq sièges ont été repourvus au premier tour. Si les deux sortants pdc et le sortant radical ont été réélus, le directeur de la police, sans parti, ainsi que le candidat socialiste n'ont pas obtenu la majorité absolue. (ap)

● **D'ici à 1990, dans tous les pays évolués, les systèmes de soins de santé primaires devraient s'appuyer sur la coopération et le travail d'équipe entre soignants, individus, familles et groupes de la société.** C'est l'avis de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), qui a tenu ses assises annuelles à Montreux et a consacré une journée d'étude à la collaboration interdisciplinaire.

Vente d'armes suédoises à l'Inde
Pots-de-vin illégaux en Suisse

La fabrique d'armes suédoise «Bofors» a versé 40 millions de dollars, sur des comptes en Suisse, aux intermédiaires qui lui ont permis de décrocher un fabuleux contrat avec l'Inde. Quel marchand d'armes ne graisse pas la patte de quelques personnes bien placées pour vendre sa marchandise? Le hic, dans cette affaire-là, c'est que Bofors n'avait pas le droit d'utiliser des intermédiaires. Le premier ministre indien Rajiv Gandhi l'avait demandé et obtenu de son homologue suédois d'alors, Olof Palme. Une délégation indienne est arrivée en Suisse hier soir. Cette semaine, elle négociera avec les autorités fédérales. Entre autres sujets, elle évoquera avec les autorités fédérales les pots-de-vin de Bofors, confirme-t-on à l'ambassade de l'Inde à Berne.

Selon la radio nationale suédoise, qui affirme être en possession de tous les documents prouvant ces paiements illégaux, les transactions ont eu lieu en novembre et décembre 1986. L'argent a été versé à la Société de Banque Suisse à Genève et dans une filiale suisse de la banque américaine Manufacturers Hanover. Deux noms de code, «Lotus» et «Svenska Incorporated», cacheraient l'identité des destinataires, selon des journalistes de la radio suédoise qui ont mené l'enquête...

400 CANONS POUR GANDHI

L'affaire a éclaté en avril 1987. La radio suédoise révèle alors que Bofors a signé avec l'Inde un contrat fabuleux, grâce à des dessous de table. Le contrat, conclu en février 86, porte sur la vente de 400 obusiers FH Howitzers, pour un montant de 1,3 milliard de dollars. Le recours à des intermédiaires déclenche un scandale. En effet, Bofors s'était engagé auprès d'Olof Palme à ne pas verser de commission à des tiers. Une promesse que Palme avait transmise à Rajiv Gandhi. Les révélations de la radio sont fermement démenties, aussi bien par le gouvernement indien que par Bofors.

La radio maintien sa version des faits. Elle apporte même des précisions: la Banque Centrale de Suède «Riksbanken», qui a transféré l'argent en Suisse, est en mesure de prouver que ces transactions ont bien eu lieu. Cette banque avait accepté d'effectuer le transfert sur la base d'assurances données par Bofors. Tout est en ordre, lui avait juré le marchand d'armes, le contrat avec l'Inde stipule effectivement que 3% de la somme totale sera versée à titre de commissions.

En avril dernier, le gouvernement suédois ouvre une enquête, qu'il confie à l'organe officiel de contrôle, en matière de transactions financières. Celui-ci vient de publier un rapport peu bavard. On y apprend toutefois que Bofors admet maintenant avoir versé 40 millions de dollars en Suisse à des «personnes de contact». Des Suédois, des Indiens? Ou les deux?

DES INDIENS À BERNE

La délégation indienne qui arrive en Suisse cette semaine devrait soulever entre autres cette question au cours de ses discussions avec les autorités fédérales. Mission compliquée, puisque, en l'occurrence, aucun délit n'a été commis qui soit punissable par les législations suisse ou suédoise. En se servant d'intermédiaires, Bofors aurait cependant violé le contrat qui le liait aux Indiens. Est-ce qu'une rupture de contrat est assez grave, sur le plan légal, pour lever le voile du secret bancaire helvétique sur «Lotus» et «Svenska Incorporated»?

(BRRI) Chitra Subramaniam

Plurilinguisme helvétique
La menace du schwyzertütsch

La Suisse doit cultiver activement le partenariat, la volonté d'association et un esprit de coopération, si elle veut rester unie ou simplement coexister au-delà de ses barrières linguistiques. Telles ont été les idées développées samedi à Schaffhouse lors du symposium de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH), consacré au plurilinguisme en Suisse.

«Pourquoi avons-nous besoin de nos langues nationales?» était la question posée à quelques personnalités. Si plurilinguisme il y a, c'est en tant qu'«expression du système complexe d'équilibre qui caractérise la Suisse», a expliqué le conseiller aux Etats radical zurichois Jagmetti. Quant à l'équilibre entre les langues, il ne peut selon lui être atteint que par une «volonté d'association», un «partnership» entre les différents groupes lingustiques.

A cet égard, le journaliste Marcel Schwander, correspondant en Suisse romande du «Tages-Anzeiger» de Zurich, qui s'est exprimé en français pour représenter la plus forte des minorités nationales, a posé quelques postulats: renforcer par exemple le poids politique des minorités latines et les échanges culturels, l'enseignement de l'allemand en Suisse romande et créer des classes d'adaptation pour les élèves arrivant d'autres régions linguistiques. Le journaliste formule aussi l'idée d'une «Académie suisse» pour la défense des langues et cultures nationales.

Une «hollandisation» de la Suisse alémanique est aussi à craindre et serait néfaste, estime Marcel Schwander, qui souhaite que les Alémaniques fassent des efforts pour réapprendre le «Hochdeutsch». La vague des dialectes, qui prend une ampleur croissante en Suisse alémanique, a été mise au banc des accusés par l'éditeur zurichois (NZZ) Peter Keckeis. Il a ouvertement déploré que le «Hochdeutsch» ne fasse plus partie de l'identité culturelle et nationale comme c'était encore le cas aux 18e et 19e siècles. (ats)

FAITS DIVERS

Saxon: happée par le train

Une personne a été happée par le train près de la gare de Saxon dans des circonstances encore inexpliqués. C'est un employé de la gare de Saxon qui l'a signalé dimanche à la police valaisanne. La victime est décédée sur le coup, mais aucune identité n'est connue pour l'instant, car l'identification du cadavre s'annonce difficile, a précisé l'un des enquêteurs, d'autant plus qu'aucune disparition n'a été signalée.

FOUDRE AU PAYS-D'ENHAUT

Un incendie provoqué par la foudre a complèment détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, un chalet de La Lécherette, sur le territoire de la commune de Château-d'Oex. Le bâtiment, appartenant à un propriétaire neuchâtelois, était inoccupé au moment du sinistre.

Peu après minuit, la foudre a atteint le faîte du chalet. L'incendie s'est rapidement propagé et a embrasé tout l'immeuble, comprenant six pièces sur deux étages. Le sinistre a été combattu par les pompiers de Château-d'Oex et de L'Etivaz, mais le chalet a été entièrement réduit en cendres par les flammes.

La foudre a également frappé, quelques heures auparavant, un chalet situé à Chailly-sur-Montreux. Mais son propriétaire a eu plus de chance: seule la cheminée a été détruite et aucun incendie ne s'est déclaré.

UN DÉPUTÉ SAINT-GALLOIS SE TUE EN PLANEUR

Un député au Grand Conseil st-gallois, Léo Widmer de Kirchberg, a trouvé la mort samedi dans un accident de planeur. Selon les indications de la police st-galloise, l'appareil a heurté une paroi rocheuse dans la région d'Amden. L'accident est sans doute dû au vent qui soufflait violemment. Léo Widmer, 37 ans, était membre du parti démocrate-chrétien.

WINTERTHOUR: SALON DE JEU ATTAQUÉ

Deux inconnus masqués ont attaqué samedi soir un salon de jeu à Winterthour et empoché 7800 francs. Selon les indications données hier par la police cantonale, les deux malfaiteurs ont menacé les personnes qui se trouvaient encore dans l'établissement au moyen d'un pistolet et se sont fait remettre l'argent. Les deux malfaiteurs ont ensuite pris la fuite à moto.

ACCIDENT MORTEL PRÈS DE MARTIGNY

Une voiture a quitté la route dimanche non loin de Fontaine-Dessous près de Martigny. Selon les renseignements de la police valaisanne, l'un des occupants a été tué sur le coup. Une autre personne a été hospitalisée. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Les délégués de la Ligue romanche (LR), organisation faîtière des associations culturelles romanches, ont accepté, à Samedan, une motion relative à l'encouragement de la presse rhéto-romanche. Elle a en revanche repoussé une motion demandant un renforcement des contacts avec les minorités linguistiques et culturelles étrangères.

● **La piste en dur de l'aérodrome d'Ecuvillens est terminée.** Samedi, les pilotes du club fribourgeois d'aviation l'ont inaugurée en privé, en attendant la concession fédérale d'exploitation publique.

● **Mme Anne-Lise Wuillemin, conseillère communale à Nyon et députée au Grand Conseil vaudois depuis 1984, est morte à l'âge de 39 ans;** Elle avait été victime d'un grave malaise au Grand Conseil, pendant la session qui a pris fin au début de juin. Mme Wuillemin était candidate sur la liste du parti socialiste vaudois pour les prochaines élections au Conseil national.

● **Le synode national de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse a accepté à Lucerne que les prêtres divorcés puissent continuer à exercer leur service.** Elle a ainsi entériné une pratique jusqu'ici tolérée.

● **La journée du vélo organisée par l'Association suisse des transports et le groupe d'intérêt «IG-Velo» a attiré un millier de personnes à Genève, tandis qu'à Lausanne on recensait environ 250 cyclistes.** A Zurich, ils étaient plus d'un millier à manifester en faveur du développement d'un réseau cyclable et de la création de places de parc pour les vélos.

● **Le Conseil d'Etat vaudois a décidé, de maintenir le classement du Château d'Ollon.** Et cela grâce à la Fondation créée en faveur de la restauration de ce monument historique, qui a réussi à récolter par souscription publique les 150.000 francs refusés en votation communale.

● **Les tiraillements entre le célèbre chorégraphe marseillais, Maurice Béjart et la capitale belge,** où est domicilié son Ballet du XXe siècle, ajoutés à ceux entre le «gourou» de la danse moderne et ses propres danseurs, continuent de faire des remous. Le bruit s'est répandu, d'une installation de la fameuse troupe à Lausanne, Béjart en tête. Des pourparlers «exploratoires» sont effectivement en cours dans ce sens.

PUBLICITÉ

SIEMENS

Plus fort qu'un four.

Pour marier la cuisine rapide à l'art culinaire traditionnel: *micro-ondes,* **plus chaleur supérieure et inférieure, plus gril.** C'est bien plus rapide et plus économique.

MICRO-ONDES PLUS

Consultez-nous!

J.-M. Fornachon
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 40 33

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone : (039) 23 30 47

Expo sur 4 étages
Le Bonheur ça se meuble

Pendant la rénovation de l'immeuble Grenier 14,
le magasin et la vaste exposition sur 4 étages restent ouverts
Toujours à votre service.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER

dès le mois de septembre dans immeuble centré, actuellement en rénovation,

APPARTEMENTS de:

1½ PIÈCE, cuisine agencée, poutres apparentes, douche, loyer mensuel sans charges Fr. 500.–.

2½ PIÈCES, cuisine agencée, douche, loyer mensuel sans charges Fr. 450.–.

3½ PIÈCES, cuisine agencée, salle de bains, WC, loyer sans charges Fr. 800.–.

L'immeuble est pourvu d'un ascenseur et d'un service de conciergerie, chauffage électrique individuel.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'
Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 73 23.

M. François SIRAGUSA
a le plaisir d'informer la clientèle et le public en général qu'il a repris le

GARAGE de la station AGIP
Rue du Locle 29 à La Chaux-de-Fonds
Nouveau numéro de téléphone:
039/26 98 90
Réparations de toutes marques d'automobiles
VENTE - ACHAT occasions et neuves

Charbon de bois
Gros et petits calibres

✆ 26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS
dans différents quartiers de la ville

plusieurs appartements

de construction récente ou neuve, de deux à six pièces, et dont les prix varient de Fr. 194 000.– à Fr. 300 000.–.

Financement assuré.

Ces appartements sont en parfait état d'entretien, et certains possèdent des cheminées de salon.

Demandez notre liste spéciale «appartements en copropriété».

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ✆ 039/23 78 33

A louer tout de suite, près de la gare

appartement 2 pièces meublé

tout confort. Fr. 500.– charges comprises ✆ **039/23 29 20**

Monlogis SA
Gérance et transactions immobilières

Girardet 57
LE LOCLE
✆ 039 31 62 40

À VENDRE

France voisine (à 10 km de Goumois)

chalet

habitable toute l'année et comprenant: cuisine agencée, séjour avec cheminée, 5 chambres à coucher, salle de bains, 2 WC indépendants. Balcon. Garage double.
Terrain 1415 m². Construction récente. Prix très intéressant.

Pour traiter, s'adresser à

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ✆ 039/23 78 33

République et canton de Neuchâtel
Département de l'Instruction publique

Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel ETS

Cours de préparation à l'examen d'admission en division supérieure de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel

Destiné aux futurs titulaires ou aux titulaires d'un CFC dans une branche apparentée à l'une des trois sections de l'EICN-ETS (microtechnique, mécanique et électronique), ce cours permet d'acquérir les connaissances complémentaires en mathématiques, mécanique et électricité indispensables pour accéder en IIIe année de l'EICN- ETS.

Ce cours peut être suivi pendant la quatrième année d'apprentissage, la première année de formation de technicien, ou pendant l'activité professionnelle, à raison de 8 périodes hebdomadaires. Il a lieu le samedi matin et un soir de la semaine, à définir.

Début du cours: samedi 22 août 1987
Délai d'inscription: samedi 20 juin 1987

Les candidats seront convoqués personnellement.

Renseignements, descriptif des exigences pour l'entrée en division supérieure et formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Neuchâtel ETS, 7, Avenue de l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle, ✆ 039/31 53 18

La Chaux-de-Fonds
(centre ville)

A vendre
1 ½ pièce
Mensualité: **Fr. 498.–**
(toutes charges comprises)
✆ **039/23 83 68**

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois : Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. **Tél. 038/25 94 94**
Direction générale : 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

La Chaux-de-Fonds
à vendre appartement de
2½ pièces
dans immeuble rénové
Mensualité **Fr. 402.–**
y compris charges et place de parc
✆ **039/23 83 68**

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois : Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. **Tél. 038/25 94 94**
Direction générale : 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

10 ans de machines à écrire électroniques
Offre du Jubilé
butec 100 électronique (avec affichage)
seulement Fr. 1390.–!
(Prix de liste Fr. 1590.–)

butec 100 – une machine avec display qui vous plaira au premier coup d'œil. **D'un emploi simple et sans formation préalable** grâce à l'annotation en français de toutes les touches de fonction. Confort d'utilisation élevé malgré **son prix très avantageux.**

Reymond
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre 66
✆ 039/23 82 82

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 97

LAWRENCE SANDERS

Le Dixième Commandement

Roman

Traduit de l'américain par Chantal Jayat

Droits réservés: Presse de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève

– Je le savais. C'est quelqu'un, Perce. Un sacré bonhomme. Je suis content que nous soyons du même côté de la barrière. S'il était de l'autre bord, il finirait par posséder les trois quarts de la ville.

Sur ces mots, il releva la vitre, et nous attendîmes en silence. Plûtot que de m'asseoir, je préférais rester là, sur le trottoir, où je pouvais contempler le ciel d'un bleu limpide, magique. L'air était si propre que je sentais mes poumons mordre dedans et en absorber d'énormes tranches.

Ils sortirent au bout d'une quinzaine de minutes. Tippi Kipper portait un ample manteau de vison ceinturé à la taille. Un immense sac de crocodile pendait à son bras. L'absence de maquillage rendait la contusion hideuse à voir. Percy Stilton tenait une mallette de cuir beurre frais à la main.

Il ouvrit la portière arrière et s'effaça pour laisser passer Tippi. Elle monta comme une automate, sans me regarder. Perce posa la petite valise sur le siège avant. Puis il me prit par le coude, m'entraîna à l'écart.

– Terminus, Josh. Pour vous, le voyage s'arrête là.

– Je ne peux pas...

– Désolé, Josh. Franchement désolé. A partir de maintenant, tout est officiel. Je vous téléphonerai dès qu'il y aura du nouveau. Où serez-vous?

– Au bureau ou chez moi. Perce, promettez-moi de m'appeler.

– Je vous le jure. Je vous tiendrai au courant. S'il y a quelqu'un qui mérite qu'on l'appelle, c'est bien vous.

– Merci, murmurai-je.

Ses yeux se réduisirent à deux petites fentes.

– Ils étaient divorcés, n'est-ce pas, Knurr; et cette Sylvia? Et elle est aussi givrée que le vieux prêtre, hein?

Je baissai la tête, rouge de confusion.

Il éclata de rire et m'assena une claque sur l'épaule.

– Pas mal, Josh, mais pas terrible. N'essayez jamais de mentir à un arracheur de dents!

Je regardai la Plymouth s'éloigner, Tippi et Stilton assis côte à côte sur la banquette arrière. Quand la voiture eut tourné le coin de la rue, je partis vers la Cinquième Avenue. Avant de retrouver les bureaux de TORT, une petite marche à pied s'imposait, car j'étais d'humeur sombre.

J'aurais dû exulter, me réjouir de ce qui venait de se passer, mais quelque chose m'en empêchait. J'avais conscience d'avoir mal agi, d'avoir participé à un acte immoral. En effet, si j'étais prêt à tous les péchés pour mettre Godfrey hors d'état de nuire, il n'était jamais rentré dans mes plans ni dans nos conventions d'aider Tippi à se soustraire à l'action de la justice. Et pourtant je l'avais fait. J'avais mis presque autant d'acharnement que Stilton à convaincre cette femme de trahir son amant. Bien sûr, il le fallait. Mais était-ce bien juste que la complice d'un meurtre puisse s'en tirer aussi facilement ?

La notion même de «justice» finissait par m'échapper. La Justice, avec un grand J... Minéral, animal, ou végétal? Non, mon petit Josh, c'est un concept, une idée humaine, modelée par les bipèdes que nous sommes et soumise à nos caprices et contradictions. Définir la justice? Mais sur quels critères? Il s'agissait, hélas, d'un compromis constant, façonné tour à tour par les circonstances.

Je ferais, en tout cas, un bien piètre juge...

Quand j'arrivai devant les locaux de TORT, l'air frais et la promenade m'avaient calmé, apaisé. J'avais pactisé avec le diable que j'avais été lors de cette mémorable séance. Minable Faust, j'étais encore habité de quelques regrets, mais le remords s'estompait. A moins d'un imprévu, je serais bientôt fier d'avoir participé à l'arrestation de Knurr, heureux de l'avoir traîné devant la justice, sans plus m'inquiéter des vérités et des mensonges dont on fait le bois des prétoires.

Gertrude Kletz avait laissé à mon intention une pile de notes et une grosse liasse de demandes d'enquêtes.

C'est avec plaisir que je me mis au travail, décidé à noyer mes inquiétudes métaphysiques dans la routine familière du rond-de-cuir.

Tout l'après-midi, je restai ainsi vissé à ma chaise, ne m'accordant qu'un petit tour ou deux dans le couloir pour me dégourdir les jambes, ce qui me permit de débarrasser mon bureau des affaires courantes. Pour finir, je dressai une liste des quelques cas qui nécessitaient un examen ultérieur plus approfondi.

(à suivre)

SPORTS

Le Tour d'Italie cycliste a pris fin samedi
Une première irlandaise

L'Irlandais Stephen Roche a remporté son premier grand tour national en enlevant la 70e édition du Tour d'Italie, devant l'Ecossais Robert Millar et le Hollandais Eric Breukink. Roche, premier Irlandais à enlever le Giro, a mis un point d'honneur à terminer en beauté ce Tour d'Italie. Il s'est imposé dans la 22e et dernière étape, un contre-la-montre de 32 kilomètres entre Aoste et Saint-Vincent, à la moyenne de 43,259 kilomètres à l'heure.

Il a ainsi distancé l'Allemand de l'Ouest Dietrich Thurau de 14" et le Tchécoslovaque Milan Jurco de 45", alors qu'il comptait 19" de retard sur Thurau à mi-parcours.

Il a dit

Stephen Roche: Je voulais gagner ce contre-la-montre. J'ai tout donné dans le final. Au départ, je me doutais que j'avais gagné le Giro. J'ai voulu prouver qu'il n'y avait pas de contestation sur cette victoire.

Pendant ce Tour d'Italie, j'ai donné le maximum. C'est comme cela que je conçois le métier. Je préfère conserver les meilleurs souvenirs de cette victoire et mettre de côté toutes les polémiques. Je vais me reposer maintenant.

Pour la suite du programme, il n'y a rien de fixé. De l'entraînement derrière moto avant le Tour de France, avec mon mécanicien Patrick Valcke, et, probablement, un séjour en altitude dans les Alpes. Pour grimper quelques cols que je ne connais pas.

LUTTE EN ÉQUIPE

Au palmarès du Tour d'Italie, l'Irlandais succède à son coéquipier, l'Italien Roberto Visentini, qui n'a pas pris le départ de ce contre-la-montre à la suite de sa chute de la veille. Il lui avait également succédé pour porter le maillot rose de leader. Entre les deux capitaines de l'équipe Carrera le Giro ne fut qu'une longue lutte d'influence et de rapports de force.

Le duel entre les deux hommes allait dominer la fin du Giro. Mais Roche tenait bon dans les étapes de montagne au point de distancer Breukink à la veille de l'arrivée. Véritablement maître de la situation, il gagnait enfin, samedi, sa troisième étape du Tour d'Italie pour terminer finalement avec 3'40" d'avance sur Millar et 4'17" sur Breukink, les deux coureurs de Peter Post.

Dans le dernier test chronométré, il confirmait sa valeur de rouleur mise en évidence, déjà, dans les contre-la-montre du Tour de Romandie, l'ornement majeur de son palmarès jusqu'à présent, et de Paris-Nice.

Une valeur qui, ajoutée à son efficacité en montagne, l'autorise à nourrir de grands espoirs en prévision du prochain Tour de France, dont le prologue aura lieu le 1er juillet.

ET LES SUISSES?

Côté suisse, ce Tour d'Italie aura permis aussi la révélation de Toni Rominger. Le jeune Zougois porta durant treize jours le maillot blanc des jeunes et il faillit même s'emparer du maillot rose. Il ne lui manqua finalement que cinq secondes!

Mais la course fut trop longue pour lui, et il fut contraint à l'abandon, à bout de forces.

Rominger a d'ailleurs quelque peu volé la vedette à Urs Freuler. Ce dernier, outre un bon contre-la-montre le dernier jour, aura tout de même obtenu son douzième succès d'étape dans le Giro en s'imposant à Bari. Les autres coureurs helvétiques par contre ont été beaucoup plus discrets. (si)

22e et dernière étape, Aoste - Saint-Vincent (32 km contre la montre): 1. Stephen Roche (Irl) 44'23" (43,259 km/h, 20" de bonification); 2. Dietrich Thurau (RFA) à 14" (15"); 3. Milan Jurco (Tch) à 45" (10"); 4. Lech Piasecki (Pol) à 59" (5"); 5. Eric Breukink (Ho) à 1'3"; 6. Czeslaw Lang (Pol) à 1'16"; 7. Steve Bauer (Can) à 1'29"; **8. Urs Freuler (S), même temps;** 9. Jean-François Bernhard (Fr) à 1'33"; 10. Robert Millar (Eco) à 1'53"; 11. Marino Lejaretta (Esp) à 1'56"; 12. Flavio Giupponi (It) à 2'9"; 13. Rodolfo Massi (It) à 2'22"; 14. Luigi Botteron (It) à 2'27"; 15. Jiri Skoda (Tch) à 2'37". **Puis les autres Suisses:** 26. Richard Trinkler à 3'46"; 38. Othmar Häfliger à 4'36"; 82. Daniel Wyder à 6'39"; 111. Marco Vitali à 8'27"; 118. Godi Schmutz à 9'16"; 129. Hubert Seiz à 10'21".

Classement général final: 1. Stephen Roche (Irl) 105 h 39'42"; 2. Robert Millar (Eco) à 3'40"; 3. Erik Breukink (Ho) à 4'17"; 4. Marino Lejaretta (Esp) à 5'11"; 5. Flavio Giupponi (It) à 7'42"; 6. Marco Giovannetti (Irl) à 11'5"; 7. Phil Anderson (Aus) à 13'36"; 8. Peter Winnen (Ho) à 13'56"; 9. Johan van der Velde (Ho) à 13'57"; 10. Steve Bauer (Can) à 14'41"; 11. Joakim Mugika (Esp) à 15'14"; 12. Eddy Schepers (Be) à 18'26"; 13. Claudio Savini (It) à 20'7"; 14. Franco Chioccioli (It) à 20'39"; 15. Roberto Conti (It) à 20'49". **Puis les Suisses:** 61. Richard Trinkler à 1 h 45'51"; 65. Hubert Seiz à 1 h 52'15"; 72. Daniel Wyder à 2 h 5'12"; 93. Godi Schmutz à 2 h 41'2"; 104. Urs Freuler à 2 h 59'40"; 109. Othmar Häfliger à 3 h 12'13". (si)

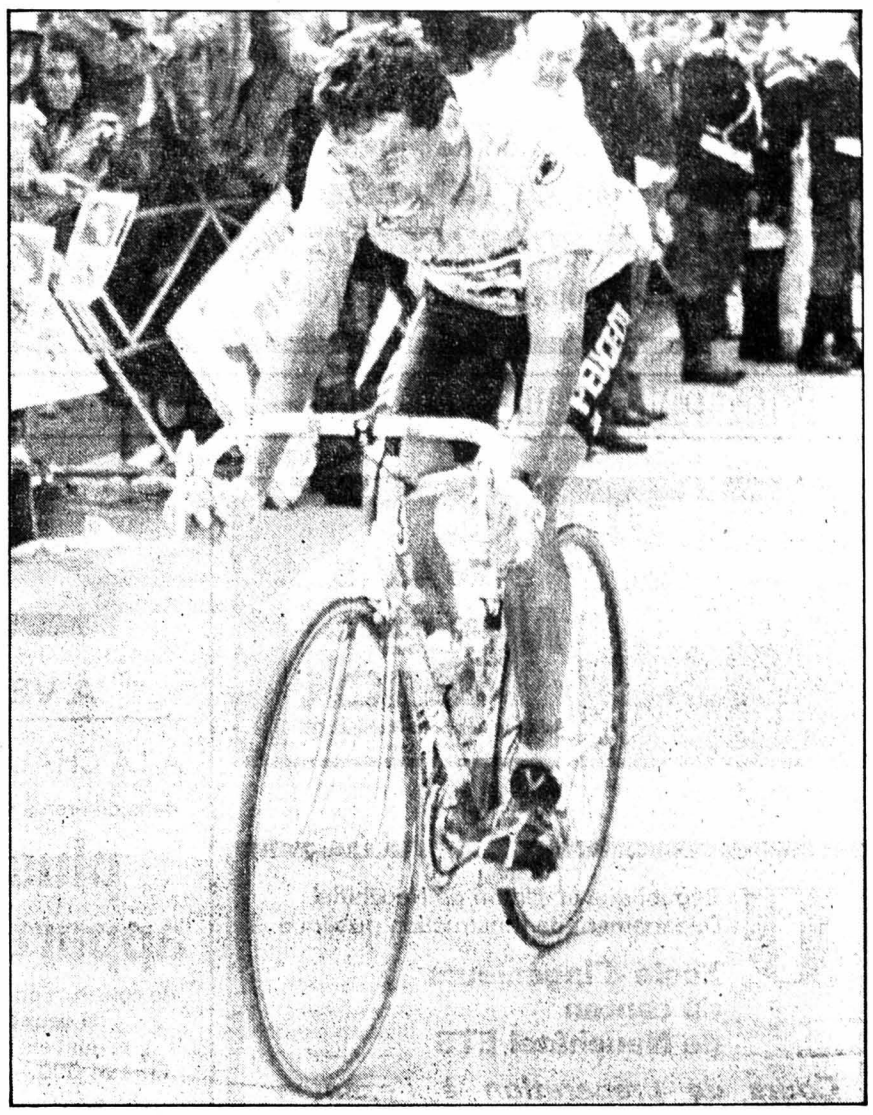

Stephen Roche a mis tout le monde d'accord en remportant la dernière étape du Giro. (Bélino AP)

Tournoi de hockey sur gazon du HC Neuchâtel
Une victoire suisse

Le traditionnel tournoi international de hockey sur gazon de Neuchâtel n'a heureusement pas été trop perturbé par le mauvais temps du week-end dernier; les organisateurs ont misé sur la prudence et fait jouer un maximum de rencontres le samedi déjà, ce qui fait que toutes les équipes avaient réalisé un tour complet avant que la météo ne se détériore.

Contre toute attente, c'est le HC Berne qui s'est imposé; grâce à une meilleure condition physique en fin de journée, il a battu par 4 buts à 1 la première garniture de Neuchâtel, qui a remporté la deuxième place du tournoi.

Sur la troisième marche du podium (et c'est une petite déception), on retrouve le HC Amsterdam, dont on attendait une attaque plus percutante. La deuxième garniture du HC Neuchâtel, composée principalement de juniors, a pris la quatrième place, sans démériter aucunement. Le HC Bourg-en-Bresse, quant à lui, a malheureusement dû déclarer forfait au dernier moment.

CLASSEMENT

1. HC Berne; 2. HC Neuchâtel I; 3. HC Amsterdam; 4. HC Neuchâtel II. (wp)

● **CYCLISME.** – Stephan Joho a remporté son quatrième bouquet de la saison en remportant le critérium professionnel de Gunzgen devant Hans Ledermann et Kurt Steinmann.

CYCLISME. – Vainqueur de Milan - San Remo, Erich Mächler s'est imposé dans le Tour du Seetal, avec départ et arrivée à Hochdorf, en précédant Fabian Fuchs de 24 secondes. Dans la course pour amateurs-élite, la victoire est allée à Andreas Clavadetscher, du Liechtenstein. Le Jurassien Jocelyn Jolidon a pris le cinquième rang, à 5'13" du vainqueur.

depuis 1969 vite résolues dettes ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHATEL 038/33.69.70

Porsche 924 1978, expertisée, Fr. 8 900.– ✆ 037/62 11 41

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

Dick Optique A. Léopold-Robert 64 ✆ 039/23 68 33

REVÊTEMENTS DE SOLS Bolomey Moquette-Lino-Plastique Rue des Ormes 32, ✆ 039/26 03 26 2300 La Chaux-de-Fonds

Artesa exposition de machines à bois

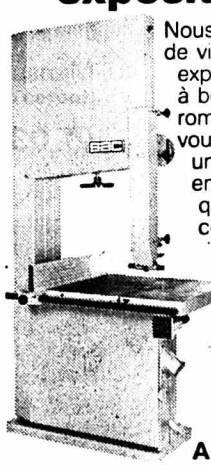

Nous vous proposons aujourd'hui de visiter la plus grande exposition de machines à bois de Suisse romande et pouvons vous offrir et faire une démonstration sans engagement de n'importe quel type de machine que ce soit pour le petit bricoleur ou la grosse industrie.

Conditions avantageuses et service assuré.

Nous vous attendons chez

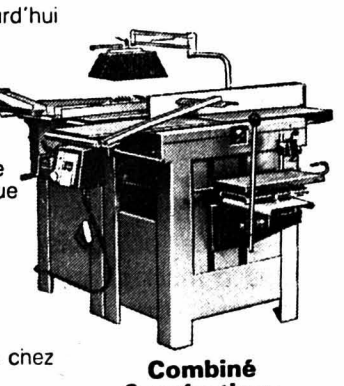

Combiné 6 opérations

ARTESA SA, 1027 Lonay/Morges. ✆ (021) 71 07 56.

Nouveau

déchirures, accrocs et trous sur vestes, pantalons, manteaux, canapés, fauteuils, chaises, etc.

en cuir

Réparation sans couture par soudage et presque invisible

Swiss Vinyl, ✆ 039/23 59 57

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds.
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12
81 M4

Agence de voyage cherche un employé de bureau connaissant les branches voyage import-export. Entrée tout de suite ou à convenir.
Adresser vos offres à: Case postale 3065, 2303 La Chaux-de-Fonds

Société en pleine expansion cherche à acquérir bureau fiduciaire de moyenne importance et pouvant justifier d'un bon portefeuille.
Faire offres sous chiffre 87-446 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

Entreprise de montage Hans Leutenegger SA
cherche pour travaux de montage dans toute la Suisse ainsi que pour l'étranger

Serruriers
Soudeurs
Tourneurs/fraiseurs
Mécaniciens
Mécaniciens-électriciens
Monteurs-électriciens
Ferblantiers
Monteur en sanitaire
Monteurs en chauffage
Charpentiers
Menuisiers-poseurs
Peintres

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, varié et bien rémunéré vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

NEUCHÂTEL 1er-Mars 20 ✆ 038/25 28 25
BERNE Untermattweg 28 ✆ 031/55 77 44

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

SPORTS

Finales de promotion en première ligue de football
Boudry monte, Gland... ouille !

● **GLAND - BOUDRY 0-0**

Cette fois, c'est fait! Après trois saisons passées en deuxième ligue, Boudry va retrouver la catégorie supérieure. Cette promotion, à laquelle les dirigeants du club ne pensaient pas en début de championnat, récompense ainsi une équipe qui a largement dominé la saison.

Un point suffisait au bonheur des Neuchâtelois. Samedi, à Gland, ceux-ci ont réussi sans trop de peine à contenir les assauts de l'équipe locale. Certes, Gland s'est montré le plus dangereux. Mais jamais Boudry n'a cédé à la panique, contrôlant parfaitement la rencontre.

Conscients de l'importance de l'enjeu, les joueurs d'Alain Dubois sont entrés sur la pelouse très concentrés. Au contraire de leurs adversaires, qui ont d'emblée fait montre d'une certaine nervosité.

On s'attendait à ce que Gland prenne un départ-canon. L'équipe vaudoise devait en effet gagner par trois buts d'écart pour obtenir sa promotion.

– par Renaud TSCHOUMY –

Mais, très vite, on se rendit compte que Boudry maîtrisait bien son sujet. Supérieurs dans l'entrejeu, et très bien organisés en défense, les Neuchâtelois contrôlaient à merveille les opérations .

A l'opposé, Gland faisait montre d'une certaine précipitation. Les demis avaient tendance à quitter leur ligne, de manière à créer le surnombre en attaque. Mais l'organisation et la lucidité dans le jeu s'en ressentirent cruellement.

De fait, les Vaudois ne se créèrent que trois véritables occasions de but. Mais le jeune gardien Margueron s'interposa brillamment à chaque essai.

SÛRETÉ ÉTONNANTE

Mis en confiance par ses premiers arrêts et par le calme de sa défense, Margueron aura été la révélation du match. Lui qui n'a que seize ans fit montre d'une extraordinaire sûreté.

Excellent tant sur sa ligne que dans ses sorties, il a prouvé qu'il méritait parfaitement la confiance qu'Alain Dubois lui accordait. Et la sûreté affichée par le jeune espoir boudrysan a peut-être contribué à instaurer le calme au sein de son équipe.

IMPRÉCISIONS

Boudry n'a pourtant pas fourni sa meilleure prestation de la saison, loin de là. Et si l'organisation défensive s'avérait parfaite, il n'en allait pas de même dans le secteur offensif.

Bon nombre de ballons ont en effet été bêtement perdus par les joueurs d'Alain Dubois. Qui remarquait au passage: **c'est sans doute la plus belle pelouse que nous ayons connue cette année, mais c'est aussi le match au cour duquel nous avons perdu le plus de ballons, paradoxalement.**

Ces pertes de ballon n'ont heureusement pas eu d'influence sur le résultat final. Gland a bien connu une bonne période en seconde mi-temps, mais Bovy (62' et 71') manqua de lucidité en la circonstance. Le break était fait, et dès lors, les Vaudois allaient jouer battus.

Et ce sont les Boudrysans qui, par Cano (83') et Binetti (86'), allaient se montrer les plus dangereux. Mais on devait en rester là.

Gland: Boisnel; Vincenti; Neffati, Walker, Elmer; Butty, Zivkovic, D. Tachet; Y. Bucher, Balmer (36' Motta), Sabba (52' Bovy). Entraîneur: Ostojic.

Boudry: Margueron; Grosjean; Moulin, Negro, Schmutz; Lambelet, Eberhardt, Baillod; Binetti (91' Scupola), Cristinet (65' Brodard), Cano. Entraîneur: Dubois.

Arbitre: M. Nicolas Burgisser (Guin).

Spectateurs: 1300.

Notes: Centre Sportif de l'Enbord, pelouse superbe. Temps lourd et couvert. Gland sans Allegrini, M. Tachet et M. Bucher (blessés). Boudry sans Perissinotto et Leuba (blessés, mais sur le banc des remplaçants). Avertissements à Grosjean (jeu dur, 30'), Walker (réclamations, 37'). Cristinet (jeu dur, 52'), Negro (jeu dur, 57'), Bovi (jeu dur, 67'), Elmer (geste antisportif, 68') et Butty (geste antisportif, 70')! Tirs au but: 10-7 (6-4). Fautes sifflées: 18-24 (8-12). Hors-jeu: 12-7 (6-3). Coups de coin: 7-5 (2-3).

Laurent Binetti et Boudry: bonjour la première ligue! (Photo Schneider)

Les nombreux supporters boudrysans qui avaient effectué le déplacement ont ainsi pu fêter une promotion importante pour le football neuchâtelois, qui possède désormais trois équipes en première ligue.

CLASSEMENT FINAL

Groupe 5: 1. Boudry 2-3 (2-1); 2. UGS 2-2 (4-2); 3. Gland 2-1 (0-3). Boudry et UGS sont promus en première ligue.

Autres résultats: Rarogne - La Tour-de-Peilz 6-0 (2-0); Frauenfeld - Allschwil 1-2 (1-1); Tresa - Seefeld 3-0 (0-0); Kilchberg - Wohlen 2-2 (2-1); Lyss - Bettlach 1-1 (0-1).

Sont également promus: Central Fribourg, Rarogne, Lyss, Goldau, Rapid Ostermundingen, Kilchberg, Embrach, Frauenfeld, Tresa, Glaris.

Transferts

Il va sans dire que le contingent actuel de Boudry ne sera pas suffisant pour effectuer une bonne saison en première ligue. C'est ainsi que les dirigeants boudrysans ont déjà commencé à chercher des renforts.

Deux joueurs ont d'ores et déjà donné leur accord aux Boudrysans: il s'agit du gardien Pierre-Philippe Enrico et de Roland Freiholz, qui viennent tous deux de Colombier. D'autres noms devraient s'y ajouter les prochaines semaines.

R. T.

A L'ACNF

TROISIÈME LIGUE

Match d'appui pour la promotion en deuxième ligue: Les Bois - Fleurier 1-2. Fleurier est promu

Match d'appui contre la relégation en quatrième ligue: Etoile II - Coffrane 1-2. Etoile II est relégué.

JUNIORS A

Fleurier - Hauterive 2-4; Comète - Serrières 2-4; Le Locle - Le Parc 3-2; Fleurier - Colombier 1-4.

JUNIORS B

Saint-Imier - Floria 2-2; Floria - Fontainemelon 3-3; Corcelles - Travers 1-5.

● **FOOTBALL.** – Blessé à la cheville, José Touré a déclaré forfait pour le match Norvège - France d'Oslo mardi prochain.

Troisième journée cantonale de football
Champions connus

Journée de finales ce dimanche au Centre Sportif de La Charrière, dans le cadre de la troisième journée cantonale de football. En effet, Superga et le comité cantonal, conscients de promouvoir le football dans le canton, réunirent les finalistes des juniors E, de quatrième ligue et de troisième ligue.

Les finalistes de juniors E ouvrirent les feux de ces joutes. Ils précédèrent les deux champions de groupe de quatrième ligue, puis en conclusion, les deux équipes de troisième ligue.

Finale de troisième ligue

● **SUPERGA - CORTAILLOD 3-2 (2-0)**

Les Italo-Chaux-de-Fonniers imposèrent leur jeu pendant le premier quart d'heure. Par la suite, Cortaillod reprit le dessus et ne s'en laissa plus compter aussi facilement.

Toutefois, les Carcouailles ne parvinrent pas à trouver le chemin des buts. Au contraire, ce fut Superga qui, à deux reprises, marqua.

A la reprise, Cortaillod tenta de réduire l'écart, mais une fois encore les locaux aggravèrent le score. Avec trois buts d'écart, les Italo-Chaux-de-Fonniers crurent en une victoire facile.

RELÂCHEMENT

Ils levèrent le pied coupablement. Cela aurait pu leur coûter cher puisque Cortaillod marquait à deux reprises.

Superga se ressaisissait pour les ultimes minutes à jouer. Les Chaux-de-Fonniers terminent ainsi leur saison de magnifique façon.

Superga: Bourquin; Alessandri, Rota (34' Beato), Musitelli, Robert, Mazzoleni, Jaquet, Suffia; Gamba (75' Ciarrochi), Loriol, Bonicatto.

Cortaillod: Rufener; Zogg, Puescher, Mueller, Solca; Moeschler (70' Bongionnani), P. Rossi, Huguenin (59' Russillon); E. Rossi, Perriard, Probst.

Buts: 9' et 19' Bonicatto; 60' Loriol; 81' P. Rossi, 83' Bongionnani.

Finale de quatrième ligue

● **DEPORTIVO - PAL FRIUL 3-2 (2-2)**

Les Espagnols de La Chaux-de-Fonds nous offrirent du bon football sur une surface étriquée. Ils durent néanmoins attendre les dernières minutes pour s'adjuger le titre.

Les deux formations ne se trouvèrent pas à l'aise en début de rencontre d'où deux buts qui surprirent les gardiens. Après la prise de l'avantage par Deportivo, Cavallaro remit pour la seconde fois les deux équipes à égalité.

Peu de chose se passèrent en seconde mi-temps, si ce n'est un léger durcissement de la part de Pal Friul qui tenait à disputer les prolongations. Hélas pour eux, à deux minutes de la fin, Rota, pour la troisième fois, redonna l'avantage aux Hispano-Chaux-de-Fonniers.

Deportivo: Merola; Milani, Pina, Jubin, Meyer; Sartorello, Perez, A. Fernandez; Angelucci, Rota, De Almeda.

Pal Friul: Buoso; Candusso (36' Antonilli), Russo, Collela, Nobile; Lizzi, Suriano, Jurado; Peseux, Filippini, Cavallaro.

Buts: 4', 9' et 88' Rota; 5' Peseux, 25' Cavallaro.

Finale des juniors E

● **AUVERNIER - CORCELLES 2-0 (1-0)**

Promotion en LNB
Yverdon tout bon !

Deux formations vaudoises, Montreux et Yverdon, ont obtenu leur promotion en Ligue nationale B, aux côtés de Soleure et Coire, premier club grison à accéder à la ligue nationale.

Les Montreusiens, profitant de l'excès de confiance de Buochs après le match-aller (1-1), se sont imposés 2-0 en terre nidwaldienne, alors que les Yverdonnois, déjà vainqueurs 4-1 à l'aller, ont encore gagné 5-2 à Altstätten.

ENCORE UNE CHANCE

Les perdants, toutefois, ont encore une chance de monter, au travers des barrages qui vont les opposer aux quatre derniers de LNB (Bienne, Kriens, Olten, Renens).

Altstätten - Yverdon 2-5 (1-4).
Buochs - Montreux 0-2 (0-0).
Old Boys - Coire 0-2 (0-0).
Berne - Soleure 1-2 (1-2).

Ordre des matchs de barrage: Berne - Bienne, Altstätten - Olten, Kriens - Old Boys, Renens - Buochs.

Les équipes se rencontreront en matchs aller et retour, selon la formule Coupe d'Europe, les 20-21 et 27-28 juin.

(si)

FOOTBALL. – En battant Berne par 4-2 aux tirs au but, Seebach s'est adjugé pour la troisième fois la Coupe de Suisse féminine. Le score était de 2-2 à la fin du temps réglementaire.

Tous les résultats et classements des sans-grade

Neuchâtel

Troisième ligue

GROUPE 1

Béroche - Ticino 2-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Cortaillod	22	17	3	2	69-16	37
2. Fleurier	22	14	4	4	57-33	32
3. Ticino	22	13	3	6	52-29	29
4. Noiraigue	21	12	1	8	52-35	25
5. Châtelard	22	10	4	8	39-37	24
6. Ctre Espagnol	22	8	4	10	41-46	20
7. Bôle II	22	7	5	10	45-57	19
8. Béroche	21	7	4	10	48-50	18
9. Le Locle II	21	6	6	9	36-53	18
10. Pts-de-Martel	22	6	5	11	28-54	17
11. Etoile II	22	6	4	12	39-52	16
12. G.s/Coffrane II	21	1	3	17	27-71	5

GROUPE 2

Les Bois - Marin II 5-0
Coffrane - Saint-Imier II 2-2
Ctre Portugais - Le Parc 1-5
Cornaux - Superga 1-2
Le Landeron - Hauterive II 3-1
Floria - Comète 0-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Superga	21	15	5	1	65-25	35
2. Les Bois	22	11	7	4	50-33	29
3. Cornaux	22	10	4	8	42-37	24
4. Floria	21	8	7	6	32-30	23
5. Comète	22	9	5	8	37-30	23
6. Le Landeron	22	9	5	8	49-48	23
7. Le Parc	22	7	8	7	31-29	22
8. Ctre Portugais	22	8	5	9	42-42	21
9. Saint-Imier II	22	6	5	11	30-39	17
10. Hauterive II	22	6	5	11	35-46	17
11. Coffrane	22	4	8	10	31-47	16
12. Marin II	22	4	4	14	24-62	12

Quatrième ligue

GROUPE 1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Deportivo	18	16	2	0	109-	14 34
2. Superga II	18	14	3	1	50-	15 31
3. Le Parc II	18	10	4	4	59-	35 24
4. Chx-de-Fds II	17	10	0	7	46-	31 20
5. Mont-Soleil	18	9	1	8	57-	48 19
6. Sonvilier	17	7	4	6	44-	31 18
7. Travers	18	5	3	10	42-	54 13
8. Les Bois II	18	4	2	12	29-	52 10
9. La Sagne Ib	18	2	3	13	23-	50 7
10. Couvet Ia	18	1	0	17	14-143	2

GROUPE 2

Ticino II - Buttes 2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Blue Stars	17	10	3	4	37-22	23
2. Les Brenets	16	8	6	2	44-24	22
3. Môtiers	18	5	9	4	39-34	19
4. Ticino II	18	5	8	5	36-41	18
5. La Sagne Ia	17	6	5	6	39-31	17
6. Couvet Ib	18	4	9	5	32-32	17
7. Corcelles II	18	6	4	8	33-34	16
8. Comète II	18	3	10	5	28-32	16
9. Azzurri	18	5	6	7	38-61	16
10. Buttes	18	3	6	9	24-39	12

GROUPE 3

Fontainemel. II - Cornaux II 6-2
Espagnol NE - Dombresson 8-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Cressier Ia	18	12	3	3	52-24	27
2. Lignières	18	11	5	2	45-25	27
3. Espagnol NE	17	12	1	4	58-33	25
4. Colombier II	18	9	2	7	56-37	20
5. Helvetia	18	8	1	9	38-35	17
6. Dombresson	18	7	2	9	40-58	16
7. Fontainemel. II	19	7	2	10	43-47	16
8. Cornaux II	18	7	1	10	40-51	15
9. Cortaillod IIb	17	4	2	11	26-49	10
10. Le Landeron II	17	2	1	14	33-72	5

GROUPE 4

Auvernier - Salento 1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Pal-Friul	18	16	2	0	70-20	34
2. Auvernier	18	12	5	1	64-23	29
3. Boudry II	17	10	4	3	51-30	24
4. Cortaillod IIa	18	8	2	8	43-47	18
5. Salento	18	7	3	8	33-28	17
6. Béroche II	17	4	5	8	40-51	13
7. C. Portugais II	16	2	5	9	21-38	11
8. NE Xamax II	16	2	6	8	28-37	10
9. Cressier Ib	14	2	3	9	22-68	7
10. Serrières II	17	2	3	12	21-52	7

Cinquième ligue

GROUPE 1

Marin III - Espagnol II 3-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Audax II	14	10	3	1	58-20	23
2. Colombier III	14	8	1	5	49-35	17
3. Châtelard II	14	6	3	5	36-30	15
4. Gorgier	14	6	3	5	38-42	15
5. Auvernier II	14	5	4	5	42-38	14
6. Espagnol II	14	5	3	6	33-33	13
7. Marin III	14	4	1	9	25-40	9
8. Helvetia II	14	3	0	11	28-71	6

GROUPE 2

Deportivo IIb - Coffrane II 3-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Saint-Blaise II	16	13	1	2	63-18	27
2. Dombresson II	16	8	3	5	41-23	19
3. Valangin	15	8	2	5	45-32	18
4. Pal-Friul II	16	8	1	7	36-36	17
5. Deportivo IIb	14	6	3	5	44-42	15
6. Lat-Americano	16	6	3	7	28-28	15
7. Coffrane II	16	5	2	9	23-32	12
8. Chaumont	16	5	2	9	20-36	12
9. Lignières II	15	2	1	12	9-62	5

GROUPE 3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Fleurier II	14	12	1	1	52- 8	25
2. Real Espagnol	13	10	2	1	52-10	22
3. Pts-Mart. IIa	14	7	2	5	43-34	16
4. Saint-Sulpice	13	5	5	3	34-24	15
5. Noiraigue II	14	4	2	8	29-54	10
6. Blue-Stars II	14	3	3	8	20-40	9
7. La Sagne II	14	4	0	10	33-45	8
8. Môtiers II	14	2	1	11	15-63	5

GROUPE 4

Floria II - Saint-Imier III 2-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Saint-Imier III	14	12	1	1	80-16	25
2. Deportivo IIa	13	10	2	1	66-10	22
3. Le Locle III	14	7	4	3	46-28	18
4. Les Brenets II	13	5	4	4	37-42	14
5. Sonvilier II	13	4	2	7	25-33	10
6. Les Bois III	13	3	4	6	24-34	10
7. Floria II	14	4	1	9	33-66	9
8. Pts-Mart. IIb	14	0	0	14	15-97	0

Vétérans

Boudry - Le Locle 1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Le Locle	17	15	2	0	63- 5	32
2. Boudry	17	14	2	1	54-15	30
3. La Sagne	16	10	2	4	45-22	22
4. Superga	16	9	3	4	48-28	21
5. NE Xamax	17	7	2	8	50-38	16
6. Les Brenets	17	5	3	9	34-38	13
7. Fontainemelon	16	4	1	11	17-63	9
8. Floria	14	3	2	9	18-40	8
9. Fleurier	17	3	0	14	14-55	6
10. Ticino	15	2	1	12	10-49	5

Jura

Promotion en 2e ligue

Lamboing - Courtételle 1-0
Schüpfen - Fontenais 1-4

CLASSEMENT FINAL

1. Schüpfen	2	4	6-5
2. Fontenais	2	3	9-7
3. Lamboing	2	3	5-5
4. Courtételle	2	2	4-5

Schüpfen et Fontenais sont promus en 2e ligue.

Relégation en 4e ligue

Sonceboz - Rebeuvelier 2-1
Coeuve - Boécourt 8-3

SENSATIONNEL mediator

Saisissez aujourd'hui le TV couleur de demain
DERNIERE INNOVATION TECHNIQUE
spécialement construite pour la Suisse

2 offres **SUPERBES**
70 cm, écran plat, hi-fi 2 x 25 W

MEDIATOR 68KE 4966
avec TXT-P. Sec.
Grande définition p.v.m. **2790.–**
moins reprise **EXCEPTIONNELLE** de votre ancien TVC.

MEDIATOR 68KE 4902,
90 programmes 2 x15 W. STEREO.
Avec reprise déduite.
Prix choc **1990.–**

Demandez nos offres exceptionnelles de reprise de votre ancien TV couleur
50 ans à votre SERVICE

VIDEO TV HI-FI Frésard Tél 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME

de 21 ans cherche place comme chauffeur-livreur ou travaux divers. Etudie toutes propositions.

✆ 039/28 25 33.

MENUISIER QUALIFIÉ

Jeune homme cherche emploi
Libre immédiatement
Permis de conduire

✆ 039/37 16 72 heures des repas

EMPLOYÉ DE BUREAU

méthode et ordonnancement par informatique cherche place stable. Magasinier-planning-stock. Ecrire sous chiffre XR 8687 au bureau de L'Impartial

EMPLOYÉ

de nationalité suisse, 43 ans, de formation de base technique avec de grandes connaissances commerciales dans l'administration générale, le service après-vente, la vente, les achats, etc., disponible, apte à assumer des responsabilités, aimant le contact, cherche emploi. Collaboration à long terme désirée. Libre tout de suite ou date à convenir. Ouvert à toutes propositions, toutes branches.

Ecrire sous chiffre RW 8568 au bureau de L'Impartial.

LE LOCLE

Piste de bicross de La Combe-Girard

SAMEDI 20 JUIN

Concours d'inauguration

ouvert aux jeunes en âge de scolarité.

Entraînement: de 8 à 11 heures.

Début des courses: 14 heures.

INSCRIPTIONS: talon ci-dessous à retourner ou rapporter
JUSQU'AU 16 JUIN
auprès du magasin Vaucher Sport
Rue du Temple, Le Locle, ✆ 039/31 13 31 ou au secrétariat des Travaux publics, Hôtel de Ville, Le Locle, ✆ 039/31 62 62.
Pas d'inscription sur place.
Beaux prix, souvenir à chaque participant.

ORGANISATION: Commune du Locle
en collaboration avec:
VAUCHER Sport — L'IMPARTIAL la voix d'une région

LE LOCLE

Nom: Prénom:
Club:
Adresse:
Année de naissance: Licenciés: Oui/Non (biffer ce qui ne convient pas)
No de licence: Signature des parents:

Gants, casque, longs pantalons, longues manches, obligatoires!

Jeune femme, 26 ans,
PÉDAGOGUE
large ouverture professionnelle, dynamique et déterminée, prête à s'investir. Expériences en éducation, animation et enseignement (anglais et français), cherche emploi dans domaine apparenté. Libre: à convenir.
Ecrire sous chiffre PT 352126, à **Publicitas, 1002 Lausanne**

Du fair-play, s.v.p.
Association Suisse du Sport Initiative pour le fair-play

TECHNO-CITERNE SA
RÉVISION DE CITERNES ET ADAPTATION
NEUCHÂTEL Tél. 038/33 26 59

CHIPS SA

distributeur exclusif Peacock suisse

la clef de votre succès
possibilités illimitées
prix imbattables
service et assistance
assurés 24 h sur 24

PEACOCK
COMPUTER
IBM COMPATIBLE

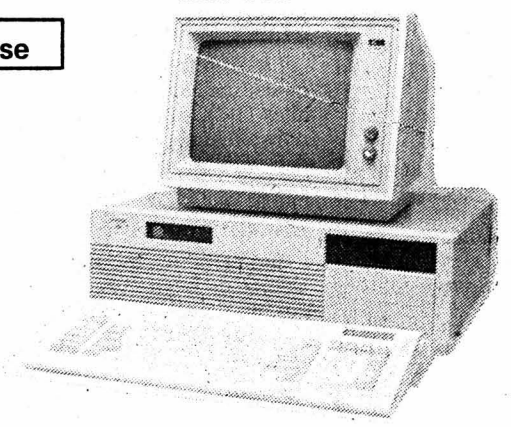

sets promotionnels

XT NO NAME: **sfr. 999.–**
- CPU 8088/256 kb RAM, ext. 640 kb
- 1 * 360 kb floppy drive
- carte monochrome/Printer Port
- 1 clavier
- manuel
- moniteur Peacock AI 150

PEACOCK XT TURBO: **sfr. 1850.–**
- CPU 8088-2/FREO: 4.77-8 MHZ
- 256 kb ext., 640 kb RAM
- 1 * 360 kb floppy drive
- 1 carte multifonctions
  Horloge-calendrier
  Port parallèle imprimante
  Port série
- 1 carte monochrome graphique Hercules
- clavier étendu
- Moniteur 14" Peacock PM 1400 vert - ambré
- DOS 3.1
- manuel d'utilisation

PEACOCK AT TURBO: **sfr. 3450.–**
«Baby Case»
- CPU 16 BIT intel 80286
- mémoire 640 kb, ext. 1024 kb
- Freo. 4.77, 120 MHZ
- 1×1.2 MB floppy drive
- carte monochrome graphique Hercules compatible
- Printer Port
- clavier AT
- moniteur Peacock PM 1400 14" vert - ambré
- Liz Bios DOS 3×LIZ
- manuel d'utilisation

Peacock Public domain softwares fr. 95.–
10 disques:
jeux - traitement de texte -
table de calculation - etc...,
Imprimante dès Fr. 499.–, moniteur n/b 195.–,
floppy drive 199.–, disque dur 20 MB 840.–, etc...
Demandez notre liste de prix

GARANTIE: 12 MOIS

Nom: Prénom:
Adresse: Npa:
Localité:
Envoyer à: **Chips SA**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 15
P.O. Box 337
CH-2400 Le Locle
✆ 039/31 32 01,
télex 952 300,
téléfax 039/23 55 13

Urgent !
à vendre
Fiat Ritmo 125 Abarth
sièges Recaro, modèle 1983, prix intéressant.
✆ 038/53 19 05

Splendide
buggy
(marque VW APPAL)
4 places, bleu-métallisé, 40 000 km, moteur à l'état neuf. Radio etc.
Fr. 164.– par mois sans acompte.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
✆ 032/51 63 60

A vendre
Opel Rekord 20 i
1985, caravane, expertisée et test.
Prix Fr. 9 600.–,
reprise éventuelle.
✆ 039/55 14 41

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

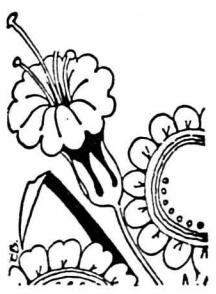

SERVICE ACOUSTIQUE OVULATON O. VUILLE
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHATEL
Trolleybus No 7
(038) 331176

DURS D'OREILLES?

Depuis plus de 20 ans à votre disposition pour tous vos problèmes. Contrôle gratuit de ***votre audition acoustique. Dernières nouveautés techniques, appareils acoustiques miniaturisés, Intra-Canal, spécialement fabriqué pour vous,*** *il vous est confié à domicile;* ***les petits rétro-auriculaires, Renseignements et démarches auprès des assurances Invalidité et AVS.***

CONSULTATIONS AUDITIVE: mercredi 17 juin, de 8 h 30 à 11 h 45
Pharmacie du Vallon *J. Voirol, Francillon 4, Saint-Imier*

SUCHARD-TOBLER

Notre société fait partie du groupe international JACOBS SUCHARD dont la gamme de produits comprend des marques mondialement connues telles que TOBLERONE, MILKA, SUCHARD et SUGUS.

Pour notre Secrétariat Général/Relations Publiques, nous désirons engager au plus vite une

secrétaire trilingue

allemand/anglais/français.

Afin d'assumer efficacement ce poste, notre future collaboratrice devra:
- maîtriser parfaitement les trois langues mentionnées
- savoir rédiger des procès-verbaux en anglais (prise de notes en sténographie lors de séances de la Direction)
- bénéficier d'une expérience de plusieurs années dans un poste similaire
- avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative
- connaître ou s'intéresser au traitement de texte
- âge idéal: 30 à 45 ans

Nous offrons un poste à responsabilités au sein d'une équipe jeune et dynamique, une rémunération tenant compte des qualités de la titulaire ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Nous attendons avec plaisir votre candidature, accompagnée des documents usuels et d'une photographie:

SUCHARD-TOBLER SA, Service du Personnel, Tivoli 16, 2003 Neuchâtel, ✆ 038/21 21 91 (int. 2355).

SPORTS

Avant Suisse - Suède de football à La Pontaise
Les redoutables Vikings ont débarqué

La délégation suédoise est arrivée hier à Genève Cointrin à 12 h 40. Tandis que l'équipe A prenait ses quartiers à Divonne, la sélection des «moins de 21 ans» poursuivait sa route jusqu'à Saillon.

A une seule exception (Peter Hautalahti pour Stefan Rehn chez les «moins de 21 ans»), les 32 joueurs annoncés étaient bien tous là dimanche à Genève. Robert Prytz (Young Boys) et Glenn Strömberg (Atalanta) attendaient leurs camarades à l'aéroport.

Le coach Olle Nordin s'est refusé à communiquer la composition exacte de son équipe. Mais il devrait en principe reconduire le team qui a batu récemment l'Italie à Stockholm. La seule modification porterait sur la rentrée possible de Mats Magnusson.

Le match de championnat d'Europe des «moins de 21 ans» se déroulera mardi 16 juin à 20 h au stade de Copet à Vevey. Le lendemain, à 20 h 15, à La Pontaise, dans le cadre du championnat d'Europe des Nations, la Suisse accueille la Suède.

SÉLECTION SUÈDE A

Gardiens: Jan Möller (Malmoe FF, né le 17.9.53, 15 sélections), Thomas Ravelli (Oster IF, 13.8.59, 46).

Défenseurs: Stig Fredriksson (IFK Göteborg, 6.3.56, 57), Glen Jysen (IFK Göteborg, 30.10.59, 43), Peter Larsson (IFK Göteborg, 8.3.61, 15), Roland Nilsson (IFK Göteborg, 27.11.63, 7), Torbjörn Persson (Malmoe FF, 14.1.60, 3), Andreas Ravelli (Oster IF, 13.8.59, 34).

Demis: Ulf Eriksson (Hammarby IF, 27.4.60, 17), Anders Limpar (Orgryte IS, 24.9.65, 3), Robert Prytz (Young Boys, 12.1.60, 38), Glenn Strömberg (Atalanta, 5.1.60, 32).

Attaquants: Johnny Ekström (Empoli, 5.3.65, 11), Mats Magnusson (Malmoe FF, 10.7.63, 11), Lennart Nilsson (IFK Göteborg, 1.1.59, 3).

NÉOPHYTE SUISSE

Philippe Hertig a obtenu sa première sélection pour un match international: le Lausannois figure en effet dans la liste de seize joueurs annoncée par le coach national Daniel Jeandupeux.

Par ailleurs, deux joueurs, absents lors des derniers rendez-vous en raison de blessures, font leur retour: Andy Halter (Lucerne), qui avait joué la dernière fois contre la Tchécoslovaquie et Alain Sutter (Grasshopper), dont la dernière sélection remonte à la rencontre contre le Portugal.

Par rapport à la liste des 21 «possibles» annoncés jeudi dernier, lors d'une conférence de presse à Lausanne, par Daniel Jeandupeux, ont disparu, Thomas Bickel (FC Zurich), Joël Corminboeuf (Neuchâtel Xamax), Erni Maissen (Bâle), Marco Schällibaum (Bâle) et Christian Matthey (Grasshopper).

SÉLECTION SUISSE A

Gardiens: Martin Brunner (Grasshopper, 24 ans, 9 matchs internationaux) et Urs Zurbuchen (Young Boys, 26, 2).

Défenseurs: Urs Bamert (Young Boys, 28, 3), Alain Geiger (Servette, 27, 41), Stefan Marini (Lucerne, 22, 3), Claude Ryf (Neuchâtel Xamax, 30, 10), Martin Weber (Young Boys, 30, 9).

Demis et attaquants: Christophe Bonvin (Sion, 22, 1), Georges Brégy (Sion, 30, 30), Andy Halter (Lucerne, 21, 7), Heinz Hermann (Neuchâtel Xamax, 30, 75), Philippe Hertig (Lausanne, 22, 0), Marcel Koller (Grasshopper, 27, 18), Patrice Mottiez (Neuchâtel Xamax, 24, 3), Alain Sutter (Grasshopper, 20, 4), Beat Sutter (Neuchâtel Xamax, 25, 20).

Mercredi à La Pontaise, Alain Geiger (No 9) retrouvera Glenn Strömberg (à gauche) sur son chemin. (Photo ASL)

Championnat de ligue nationale B
Victoire inutile

● **BIENNE - BADEN 3-2 (2-0)**

Pour les Biennois, il restait une petite chance d'éviter le tour de relégation. Ils devaient l'emporter par tous les moyens et espérer une victoire de Lugano à Carouge.

Pour le premier point, ils mouillèrent leur maillot et le sort se mit de leur côté. Après avoir inscrit un premier but après une cinquantaine de secondes, ils doublèrent la mise dans la dernière minute avant la pause, posant ainsi les bases d'un succès.

Hélas pour Bienne, Lugano n'eut pas le même engagement face aux Genevois, et il faudra ajouter deux rencontres synonymes de survie à un championnat plus que décevant pour l'équipe de Weidle.

DÉPART DE VOEHRINGER

L'Allemand Klaus Voehringer, qui a été le joueur-clef de l'équipe seelandaise ces huit dernières années, s'en retournera dans son pays.

Il n'abandonnera pas le football pour autant, puisqu'il fonctionnera comme joueur-entraîneur de l'équipe amateur de son village.

DES PROMESSES

Malgré une saison franchement décevante, il faut relever quelques points d'encourageant dans la formation seelandaise. Christophe Sollberger, Daniel Major, Didier Gigon et Alex Missy, authentiques produits de la section junior, ont fait leur entrée dans la première équipe.

D'autres attendent leur tour. Cela autorise certains espoirs, à condition que le système de jeu du futur entraîneur tienne compte des éléments à disposition.

Stade de la Gürzelen: 1000 spectateurs.

Arbitre: M. Raveglia (San Vittore).

Bienne: Stadelmann; Aerni; Taddei, Missy, Rahmen; Righetti, Weidle, Gigon (70e) Flückiger); Voehringer; Sollberger, Skov.

Baden: Delvecchio; Wahrenberger; Meier, Gimmi, Mistelli; Thorbjoernsson, Humbel, Wiesner, Iselin; Wernli, Krebs.

Buts: 1re Taddei 1-0; 45e Sollberger 2-0; 58e et 65e Krebs 2-1 et 2-2; 74e Aerni 3-2.

Notes: Bienne sans Korus et Teuscher. Baden sans Müller, Aebischer et Lauper (tous blessés).

J. Lehmann

AUTRES RÉSULTATS

Olten - Granges	0-5 (0-2)
Chiasso - Bulle	2-5 (1-1)
Renens - ES Malley	1-5 (0-1)
SC Zoug - Martigny	1-1 (0-1)
Winterthour - Schaffhouse	2-1 (1-1)
Etoile Carouge - Lugano	2-0 (1-0)

CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Granges	30	20	7	3	79-30	47
2. Lugano	30	17	8	5	76-30	42
3. Bulle	30	18	6	6	75-39	42
4. ES Malley	30	14	9	7	53-42	37
5. Baden	30	15	5	10	60-46	35
6. CS Chênois	30	13	8	9	66-57	34
7. Schaffhouse	30	13	7	10	54-55	33
8. Chiasso	30	9	9	12	39-49	27
9. SC Zoug	30	7	12	11	32-44	26
10. Winterthour	30	7	11	12	37-41	25
11. Martigny	30	9	7	14	37-48	25
12. Et. Carouge	30	9	7	14	36-52	25
13. Bienne	30	9	6	15	45-71	24
14. SC Kriens	30	7	9	14	40-58	23
15. Olten	30	7	4	19	36-68	18
16. Renens	30	6	5	19	34-69	17

Granges, Lugano, Bulle et Malley joueront les finales de promotion en LNA.

Bienne, Kriens, Olten et Renens disputeront les barrages contre la relégation.

LE PROGRAMME

Tour de promotion-relégation, demi-finales (20 et 23 juin): Bâle - Bulle, Granges - Wettingen, Aarau - Malley, Vevey - Lugano.

Finales (27 et 30 juin): vainqueur de Bâle - Bulle contre vainqueur de Granges - Wettingen; vainqueur d'Aarau - Malley contre vainqueur de Vevey - Lugano. (si)

En match amical à la Maladière
Italiens aux abonnés absents

● **SUISSE PTT - ITALIE PTT 1-0 (0-0)**

Après la folle soirée synonyme d'apothéose pour le champion suisse Neuchâtel Xamax, la pelouse de la Maladière accueillait samedi après-midi, les équipes nationales des postes italiennes et helvétiques pour une rencontre dont l'enjeu était double, l'amitié et le prestige.

La petite galerie qui occupait la tribune principale nord assista à une confrontation de bonne qualité, plaisante à suivre et jalonnée de quelques beaux mouvements offensifs qui auraient mérité de faire mouche.

ITALIENS BOUSCULÉS

Ardents, les postiers suisses bousculèrent fréquemment leurs hôtes et portèrent régulièrement le danger devant le sanctuaire défendu d'abord par Fadin, puis par Mair. Ce n'est que l'heure de jeu largement passée que Bamert put enfin conclure victorieusement, au terme d'une bien jolie attaque.

On devait en rester là, car en dépit d'une maîtrise technique supérieure, les Transalpins ne parvinrent à renverser le cours des événement.

Suisse PTT: Schneider (Pfeiffer); Reber, Baroni, Berset (Oggier), Bapst; Bamert, Hälg, Lätt; Kaelin (Hinz), Favre, Parini. Entraîneur: Weyermann.

Italie PTT: Fadin (Mair); Bravi, Grieco, Galieti, Berdini; Amadori, Masetti, Sattin; Latini (Pizzuti), Solimina, Ianniello. Entraîneur: Crescenzo.

Arbitre: M. Michel Despland (Yverdon).

Spectateurs: 300.

But: 71' Bamert 1-0.

Notes: Stade de la Maladière à la pelouse en parfait état. Temps couvert et lourd; orage en fin de rencontre. Diverses personnalités dont le président du Conseil d'Etat, M. Pierre Dubois, honorent cette rencontre de leur présence. En lever de rideau, Noiraigue et une sélection neuchâteloise des PTT partagent l'enjeu (4-4).

Cl. D.

● **FOOTBALL.** – France. Barrage 1re/2e divisions, match retour: Cannes - Sochaux 2-0. (aller: 0-1). Cannes est promu en première division et Sochaux est relégué. Les autres promus sont Montpellier et Niort, les deux autres relégués de première division Nancy et Rennes.

● **TIR.** – Pour la deuxième fois de sa carrière, Daniel Nipkow (32 ans) a remporté le titre de roi du tir au petit calibre. A Chamblon sur Yverdon, il s'est imposé avec 1242,6 pts devançant Olivier Cottagnoud 1237,7 et Hanspeter Ziörjen 1235,1 pts.

PÉTANQUE. – Après avoir remporté le championnat suisse à Rolle, Monthey s'est adjugé la Coupe de Suisse.

Football sans frontière

RFA

Nuremberg - Kaiserslaut.	2-1
Homburg - Mannheim	2-1
Uerdingen - Leverkusen	1-1
Stuttgart - B. Munich	1-3
Schalke 04 - E. Francfort	3-1
B. Dortmund - Bochum	3-2
F. Düsseldorf - W. Brême	2-1
Cologne - Mönchenglad.	2-4
Hambourg - BW 90 Berlin	2-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. B. Munich	33	19	13	1	66-31	51
2. Hambourg	33	18	9	6	65-37	45
3. Mönchenglad.	33	17	7	9	70-44	41
4. B. Dortmund	33	14	10	9	66-50	38
5. W. Brême	33	16	6	11	63-53	38
6. Kaiserslaut.	33	15	7	11	64-47	37
7. Leverkusen	33	15	7	11	52-37	37
8. Nuremberg	33	12	11	10	62-58	35
9. Cologne	33	13	9	11	49-51	35
10. Uerdingen	33	11	11	11	48-47	33
11. Stuttgart	33	13	6	14	54-45	32
12. Schalke 04	33	12	8	13	50-57	32
13. Bochum	33	9	13	11	50-42	31
14. Mannheim	32	10	8	14	49-64	28
15. E. Francfort	33	8	9	16	42-49	25
16. Homburg	33	6	8	19	31-77	20
17. F. Düsseldorf	33	7	5	21	40-89	19
18. BW 90 Berlin	32	2	11	19	30-73	15

Italie

FINALE DE LA COUPE

Atalanta - Napoli	0-1 (0-0)

Espagne

Saragosse - Real Madrid	1-3
Gijon - Barcelone	1-0
Español - Majorque	5-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Real Madrid	43	27	11	5	82-35	65
2. Barcelone	43	23	15	5	60-27	61
3. Español	43	20	10	13	64-44	50
4. Gijon	43	16	12	15	57-49	44
5. Saragosse	43	15	14	14	44-44	44
6. Majorque	43	15	11	17	47-64	41

Fête cantonale neuchâteloise de lutte au Locle
Les larmes du président

La Fête cantonale neuchâteloise de lutte a pris fin en apothéose hier en fin d'après-midi à la Combe-Girard. En effet, un peu à la surprise générale, c'est le jeune Neuchâtelois Lionel Zaugg (18 ans) qui est devenu roi de la lutte. Ce splendide succès a fait verser quelques larmes d'émotion au président de l'Association neuchâteloise, M. Jean-Claude Schaefer.

Celui-ci ne s'attendait pas au succès du jeune lutteur du Vignoble: **C'est vraiment une grande surprise. Lionel est un garçon très sérieux, c'est un exemple à l'entraînement. J'espère que son succès incitera d'autres jeunes à rejoindre le rang des lutteurs. Pour le canton, l'avènement de Lionel est un grand bien.**

– par Laurent WIRZ –

C'est lors de la sixième et dernière passe que Lionel Zaugg a assuré sa victoire. Il était aux prises avec le Fribourgeois Bernard Pillonel. Avant cet affrontement, les deux lutteurs occupaient les deux premiers rangs du classement provisoire.

Le vainqueur allait donc forcément être couronné. Mais en cas de match nul, le succès final serait revenu à un troisième larron, Eric Gnaegi en l'occurrence.

Dans la passe décisive, Bernard Pillonel prenait rapidement la direction des opérations. Mais Lionel Zaugg résistait admirablement aux attaques de son adversaire.

GESTE VICTORIEUX

Alors qu'il restait moins d'une minute de lutte, le Neuchâtelois arrachait la victoire grâce à un crochet intérieur poussé d'une grande pureté. Il finissait ainsi avec le total de 58,50, sur un maximum de 60.

Les favoris de la fête n'avaient plus qu'à s'incliner devant le culot du lutteur de Neuchâtel.

En marge de la fête, nous avons assisté à la lutte la plus indécise de la journée. Elle a opposé le soleil à la pluie. Au décompte final, la pluie s'est octroyée un léger avantage. C'est dire que les conditions n'ont pas été très favorables à une venue massive du public.

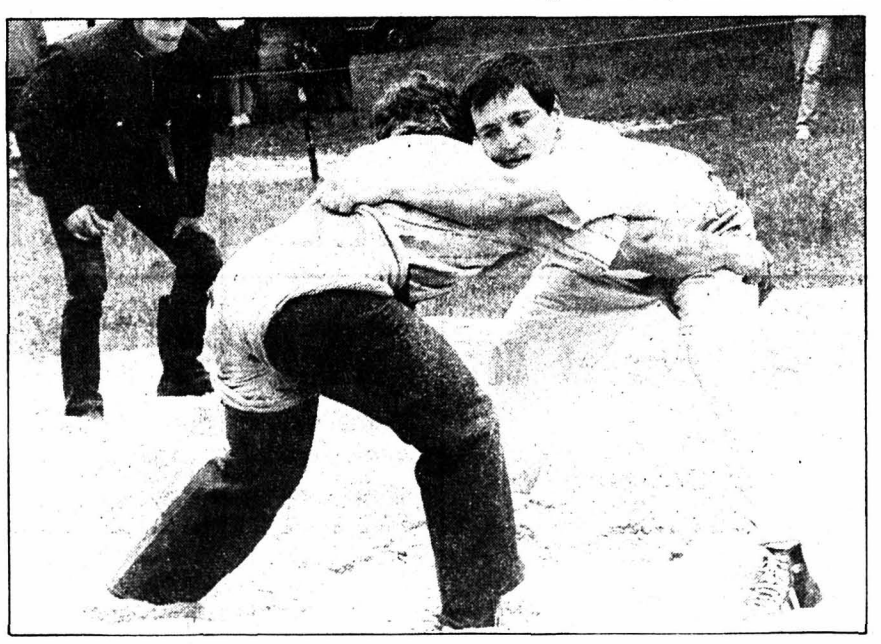

Henri Evard (de face) n'aura pas connu la réussite de son camarade de club Lionel Zaugg. Il termine néanmoins à la quatrième place. (Photo Schneider)

PATRONAGE L'IMPARTIAL la voix d'une région

Pourtant, ils étaient quand même plusieurs centaines à se presser au bord des quatre ronds sur lesquels les lutteurs s'ébattaient.

La lutte, c'est un sport, mais aussi surtout du folklore. Le cor des Alpes et l'accordéon font partie du cadre, comme la sciure et les caleçons. La tradition reste très présente dans ce sport purement amateur. Pour preuve, plusieurs vainqueurs de fêtes fédérales ont été suspendus pour avoir fait quelques petites publicités. Ce monde anachronique a encore ses adeptes. Mais il faut que les jeunes prennent la relève. L'exemple de Lionel Zaugg sera-t-il suivi?

SENIORS

1. Lionel Zaugg, Vignoble, 58,50 points; 2. Eric Gnaegi, Ass. Seelandaise, 58; 3. Gilbert Monneron, Estavayer-le-Lac, 57,75; **4. Henri Evard, Vignoble, 57,50;** 5. Bernard Pillonel, Estavayer-le-Lac, 57,25; 6. Martin Etter, Chiètres, 57. Tous couronnés.

GARÇONS-LUTTEURS I 70-71

1. Florian Kurth, Vignoble, 58 points; 2. Nicolas Glauser, Haute-Broye, 57,25; **3. Edouard Stahli, Vignoble, 57,25;** 4. Markus Maire, La Singine, 56,75; 5. Daniel Baechler, La Singine, 56,25; **6. Olivier Perret, Vignoble, 56,25. Tous avec palme.**

GARÇONS-LUTTEURS II 72-73

1. Bernard Pasche, Haute-Broye, 59,25; 2. Urs Brulart, La Singine, 56,75; 3. Marc-Antoine Loye, Sierre, 56; 4. Jean-Paul Bellon, Troistorrents, 55,75. Tous avec palme. 5. Joe Quartenoud, La Gruyère, 55,25; 6. Erhard Imboden, Saint-Nicolas, 55.

Menuiserie-Ebénisterie

Humair

Maîtrise fédérale

Collège 96
✆ 039/28 32 57
La Chaux-de-Fonds

TOUJOURS EN FORME AVEC KOLB-OLIGO

BOULANGERIE-PATISSERIE
BALANCE 5 – ✆ 28 32 52
LA CHAUX-DE-FONDS

coop Pharmacie Coopérative

Av. Léopold-Robert 108

Naturopathie - Homéopathie

Toujours à votre service !

Société d'agriculture

Office commercial des Montagnes

Aliments composés pour tous les animaux.

SACHA, une marque des Montagnes neuchâteloises

Rue des Entrepôts 19
✆ 039/26 40 66-La Chaux-de-Fonds

Comète & Sanzal S. A.

2304 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/26 57 33

Bières Vins
Boissons sans alcool Spiritueux

une réponse à toutes les soifs

CTMN RESTAURANT

Restaurant du CTMN

Tous les vendredi soir samedi et dimanche

Nos spécialités de poissons de mer, coquillages et crustacés
Menu du jour Fr. 9.50 et 12.50
Belle terrasse et grande place de parc
Ls-Chevrolet 50, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 51 52

Home l'Escale

Numa-Droz 145 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/23 91 95

Mercredi 17 juin de 11 à 21 heures

Grand marché aux puces

Vente: artisanat maison

Menu du jour: jambon à l'os
pommes frites
salade de saison
Fr. 10.–

Petite restauration: ramequin au fromage
vol-au-vent
grillade
pâtisserie du chef
Vente à l'emporter

Dès 17 heures

Musique, ambiance avec Gilbert Schwab

Vedette de l'accordéon

Nous vous recommandons vivement nos fournisseurs et autres annonceurs.

Nous remercions pour leur précieuse et permanente collaboration:

les montres EBEL et cafés LA SEMEUSE

Beck & Co SA

Fruits et légumes
Denrées alimentaires

Serre 19-21
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 32 17
ou 039/28 26 31

Machines modernes
Plus d'odeurs
Traitement spécial Ⓕ
Qualité – Rapidité

Texsana ★★★

Nettoyage chimique
17, rue D.-Jeanrichard, La Chaux-de-Fonds

Hertig Vins SA

89, rue du Commerce

La Chaux-de-Fonds

✆ 039/26 47 26

Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie
Ventilation

Winkenbach SA

La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 9
✆ 039/26 86 86

Edouard Seiler

Alimentation générale

35 ans

Recrêtes 31
✆ 039/26 83 73
2300 La Chaux-de-Fonds

Livraison à domicile

Moser

Comestibles - Succ. J. Locorotondo
Serre 59 - ✆ 039/23 26 88

POISSONS FRAIS
du lac ou de mer

VOLAILLES

RENAUD BIERI

Ingénieur diplômé

Entreprise de maçonnerie

2300
La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel JeanRichard 41
✆ 039/23 07 77

RESTAURANT LE PROVENCAL

M. et Mme J.-M. Humbert

PLACE DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds (039) 23 19 22

Pierre Cossa

Gypserie-Peinture

✆ 039/23 17 95
Rue du Nord 189
2300 La Chaux-de-Fonds

Fleurs Mottier

Av. Léopold-Robert 83

2300
La Chaux-de-Fonds

✆ 039/23 23 86

Hôtel du Moulin

Chez le P'tit Graf
Serre 130, La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/26 42 26

Chambres dès Fr. 25.–
2 jeux de quilles
Ouvert dès 6 heures, même le dimanche

AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur
Place Neuve 8, ✆ 039/28 43 43
Av. L.-Robert 66, ✆ 039/23 20 33
Saint-Imier, ✆ 039/41 44 86

P.-A. Nicolet SA

Vins et liqueurs en gros

Charrière 82
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 46 71

BERNINA

La machine à coudre la plus vendue en Suisse

M. Thiébaut

Av. Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 21 54

Boucherie de l'Abeille
Gérard Monney
Paix 84 Tél. 039 / 23 20 88
2300 La Chaux-de-Fonds

Spécialités: saucisse médaille d'or
grillade de campagne

On livre à domicile

Crèmerie Modèle
Simone Dubois

Av. Léopold-Robert 31a
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 79 74

SPORTS

Assemblée des clubs romands de hockey sur glace

Nominations pour un Chaux-de-Fonnier et deux Jurassiens

Samedi à Yverdon, en présence de M. René Fasel, président de la LSHG, a eu lieu l'assemblée générale annuelle des clubs romands de hockey sur glace.

Seuls les délégués de 42 clubs sur les 108 que compte la région concernée ont daigné répondre positivement à la convocation. Triste constat.

Menés par le président démissionnaire, M. René Pugin de Vallorbe, les débats se sont néanmoins déroulés dans le meilleur des esprits. Un ordre du jour gargantuesque de 15 points a pu être liquidé en moins de quatre tours d'horloge.

Après adoption des différents rapports et remise des diplômes aux équipes promues ou championnes, les délégués ont examiné et statué sur les propositions de modifications du règlement qui figureront à l'ordre du jour de l'assemblée suisse des 27 et 28 juin prochains à Saas-Fee.

JOUEURS ÉTRANGERS

Pour des raisons de courtoisie, contractuelles et juridiques, les clubs romands ont accepté à une très large majorité l'arrêt d'urgence présenté par le Conseil de la Fédération suisse eu égard aux étrangers évoluant en première ligue. On ne peut préjuger de la décision qui sera prise finalement à Saas-Fee avant de connaître la tendance qui s'est dégagée lors des assemblées des deux autres régions convoquées conjointement à Urdorf et à Niederbipp.

Mais il apparaît bien que les étrangers sous contrat actuellement seront autorisés à jouer un an encore en première ligue.

CHIFFRES BLEUS

Après de sombres années, le bilan financier de la LSHG pour l'exercice écoulé n'a pu que susciter l'adhésion et l'admiration.

les comptes, malgré l'accroissement des charges, bouclent avec un bénéfice appréciable.

La rationalisation, l'efficacité de gestion, l'apport substantiel de nouveaux sponsors ont permis aux actifs dirigeants de la LSHG d'éclaicir l'horizon.

ÉLECTIONS

Plusieurs membres du comité régional de Suisse romande se sont démis de leur mandat à Yverdon.

M. Marcel Fatton, de Saules, prend une retraite bien méritée après vingt-trois ans d'activité dont cinq de présidence à la tête de la commission régionale des arbitres. Son successeur sera M. Denis-Michel Keller de Courtelary.

Après douze ans de présidence, M. René Pugin renonce lui aussi. Sa fonction sera désormais assumée par M. Johnny Baumann, ex-secrétaire et ex-président du HC Martigny.

– par Georges KURTH –

Par ailleurs, M. Rolf Lehmann ayant été pressenti pour reprendre la présidence de la première ligue de la Suisse romande, il a fallu songer à le remplacer aussi.

Depuis six ans, il était à la tête de la région NE-JU-JUB et FR. Le travail remarquable accompli par l'ancien responsable du CP Tavannes n'a pas laissé indifférentes les instances supérieures de la LSHG.

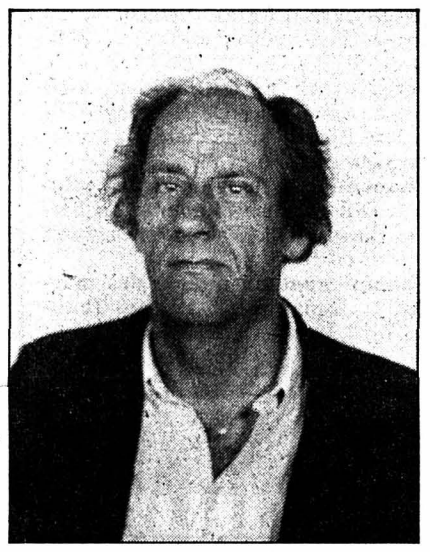

Une flatteuse nomination pour Roland Pelletier. (Photo pr)

UN CHAUX-DE-FONNIER

Pour assurer la continuité il a été fait appel à M. Roland Pelletier, de La Chaux-de-Fonds. Architecte, marié et père de deux enfants, le nouveau responsable pour les ligues inférieures des régions précitées prendra ses fonctions lors de la prochaine assemblée de calendrier du 21 août prochain à Reuchenette.

Entraîneur durant de nombreuses années du club les Joux-Derrière, en assumant la présidence aussi quelque temps, M. Roland Pelletier est instructeur J+S. Il pratique la course à pied et la voile en hobbies après avoir été joueur de hockey pendant une dizaine d'années. Il s'est dit prêt à redéfinir notamment les modalités de transferts un peu anarchiques qui ont cours actuellement dans les ligues inférieures. Tout un programme déjà.

HEUREUSE CRÉATION

De patientes démarches préparatoires vont enfin trouver leur concrétisation. A Yverdon, le principe d'une association neuchâteloise de hockey sur glace a été accepté par acclamations. Regroupant dix-huit clubs et plus de 500 juniors, la nouvelle association devrait voir officiellement le jour lors d'une dernière assemblée constitutive qui aura lieu le 23 juin à La Chaux-de-Fonds. La présidence en serait assumée alors par un Fleurisan, M. Henri Mahieu. Nous en reparlerons.

Athlètes de l'Olympic en pointe

Record de Blaise Steiner à Dijon

En participant au meeting international de Dijon, samedi, où les conditions étaient bonnes et la concurrence d'excellente valeur, Blaise Steiner avait des idées de record. Engagé dans la série internationale du 1500 mètres, remportée par l'Anglais Crabb en 3'36"34, le Chaux-de-Fonnier a fait bonne contenance en prenant la septième place avec un nouveau record neuchâtelois à 3'42"16.

En prenant la route de la Bourgogne, Blaise Steiner avait la détermination et surtout la confiance des athlètes en forme.

Avec cette remarquable performance, le coureur de l'Olympic se replace dans le groupe de tête des spécialistes du pays du 1500 m. C'est pourtant la distance la mieux fréquentée sur le plan national avec Pierre Delèze, Peter Wirz, Markus Hacksteiner, Marco Mayr et Kai Jenkel.

Blaise Steiner a accompli une importante progression qui le place dans une position intéressante, à partir de laquelle la FSA pourra l'engager dans des meetings à caractère relevé. Ces prochaines semaines, le recordman neuchâtelois entend renforcer ses bases par un entraînement approprié, veillant ainsi à ne pas gaspiller son influx nerveux. Pour le «miler» de l'Olympic, la saison a fort bien débuté; on peut même s'attendre à d'autres satisfactions.

Participant à la course B du 1500 mètres, Renaud Matthey, de l'Olympic, s'y est aussi remarquablement comporté en abaissant son record personnel à 3'52"68, laissant derrière lui quelques Suisses de bonne réputation tels que Zumbrunnen et Loser. Le talentueux jeune Olympien estimait n'avoir pas eu ses meilleures sensations.

Renaud Matthey s'engagera, mercredi dans les championnats suisses universitaires, puis s'appliquera, par l'entraînement, à pouvoir nettement améliorer cette performance. Encore un athlète de l'Olympic qui a pris la pointure supérieure.

R. Jacot

Un nouveau record neuchâtelois pour Blaise Steiner. (photo jr)

Course pédestre Auvernier - La Chaux-de-Fonds

L'occasion fait «le» Fatton

La «soupe à la grimace» a connu un joli succès, dimanche matin, entre Auvernier et La Chaux-de-Fonds. L'absence du soleil et la difficulté de cette course pédestre sont donnés comme les principaux responsables. Pascal Gauthier, vainqueur moral de cette première édition, a, lui aussi, arboré son visage des mauvais jours. Largement en tête à 7 km du but, le favori no 1 de cette manifestation s'est trompé de parcours suite à une mauvaise signalisation avant de se retrouver sur le Communal de la Sagne. Il n'en a pas fallu plus. Ses poursuivants se sont retrouvés, sans le savoir, pour un sprint à deux sur la rue les amenant à la ligne d'arrivée au collège des Foulets. Comme le veut l'adage populaire, l'occasion fait le larron et Christian Fatton a gagné sans trop de problème.

Douze marcheurs et près de cent coureurs (98) se sont élancés sur le tracé imaginé par Bernard Lamielle et le Cross-Club La Chaux-de-Fonds en l'honneur de la montée du vin d'Auvernier à La Chaux-de-Fonds.

PATRONAGE L'IMPARTIAL la voix d'une région

En raison des conditions atmosphériques, les organisateurs ont dû amputer le parcours de 800 m environ dans les environs de La Corbatière. Les participants se sont tout de même vus proposer 24,2 km comportant 1180 m en montée et 590 en descente.

RYTHME SOUTENU

La course, malgré l'incident de parcours, a connu un déroulement limpide. A Montmollin, Pascal Gauthier, Serge Furrer, Christian Fatton et Claudy Rosat sont passés avec une avance d'une vingtaine de secondes sur Markus Kramer, une trentaine sur Marcel Neuenschwander et une quarantaine sur Laurent Gacond. Au fil des kilomètres, l'écart a augmenté surtout jusqu'au Louverain.

Au GP de la Montagne (9 km) juste avant La Grande Sagneule, Pascal Gauthier est passé en tête. Ses principaux adversaires ne l'ont plus rattrapé avant le regrettable incident.

En effet à La Sagne-Eglise, l'homme de tête est arrivé avec 21 secondes d'avance sur Claudy Rosat, 1'25 sur Christian Fatton, 2'55 sur Serge Furrer, 4'25 sur Markus Kramer et Laurent Gacond. Auteur d'une bonne fin de parcours, Christian Fatton a rejoint Claudy Rosat sur Le Communal et les deux hommes ont terminé ensemble.

A l'arrivée, Claudy Rosat s'est montré élogieux quant au parcours proposé avant de relever les quelques petites imperfections inhérentes à une première édition.

Ça c'est de la course à pied! Ça c'est un parcours! Pour les prochaines courses, il faudra simplement prévoir un peu plus de monde aux bifurcations car, moi aussi, j'ai bien failli me tromper au même endroit que Gauthier.

LES RÉSULTATS

1. Christian Fatton (Coffrane) 1 h 50'20"; 2. Claudy Rosat (Les Taillères), premier vétérans 1, à 3"; 3. Serge Furrer, (Bevaix) à 3'29"; 4. Markus Kramer (Anet) à 5'54"; 5. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) à 7'02"; 6. Claude Saisselin (Le Crêt-du-Locle) à 8'01"; 7. Pascal Gauthier (Peseux) à 8'32"; 8. Marcel Neuenschwander (Les Hauts-Geneveys) à 9'12"; 9. Christophe Mercier (Les Breuleux) à 10'12"; 10. Daniel Holzer (La Chaux-de-Fonds) à 10'30"; Puis: 25. Philippe Reichenbach (La Chaux-de-Fonds), premier juniors, à 25'52"; 43. Charles Schlunegger (La Chaux-de-Fonds), premier vétérans 2, à 33'05"; 78. Christine Gammeter (Peseux), première dames, à 56'56".

Laurent GUYOT

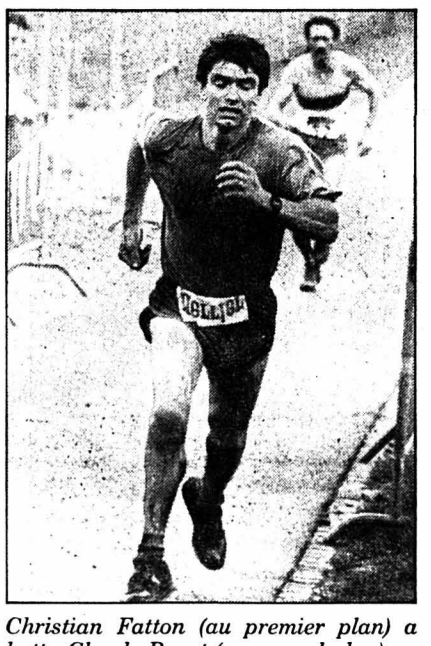

Christian Fatton (au premier plan) a battu Claudy Rosat (au second plan) au sprint. (Photo Schneider)

En quarts de finale de la Coupe Davis

Mission accomplie

A Lugano, Jakub Hlasek et Claudio Mezzadri ont rempli leur contrat en qualifiant la Suisse pour les demi-finales de la zone européenne A de Coupe Davis, battant la Belgique par 5-0 sans lâcher le moindre set. D'ores et déjà acquise le samedi à l'issue du double, la victoire helvétique était attendue par tous.

Dimanche, Hlasek a dominé Karel de Muynck 9-7 6-4 alors que Mezzadri battait Depreter 6-0 6-2. La Suisse sera opposée en demi-finale à la Bulgarie, à la fin juillet.

Jakub Hlasek n'a pas laissé une très grande impression dimanche. Le Zurichois a été longtemps inquiété par un rival qui avait pourtant affichée d'énormes lacunes vendredi.

Hlasek a multiplié les fautes directes et a dû lutter pendant près de 100 minutes pour l'emporter.

Mezzadri, qui n'avait perdu que quatre jeux contre de Muynck, a déclassé Depreter. Le Belge n'a marqué que quatre points dans une première manche conclue en seulement... 18 minutes.

Dans le deuxième set, le Luganais d'adoption se heurtait à une meilleure résistance mais l'emportait 6-2 en 26 minutes.

RÉSULTATS

Lugano, quarts de finale de la zone européenne A: Suisse - Belgique 5-0.

Mezzadri bat de Muynck 6-1 6-1 6-2; Hlasek bat Depreter 6-0 6-3 6-1; Hlasek-Mezzadri battent Langaskens-van Longendonck 6-4 7-5 8-6; Hlasek bat de Muynck 9-7 6-4; Mezzadri bat Depreter 6-0 6-2. (si)

Cent kilomètres de Bienne

Victoire d'un outsider

La 29 édition des 100 km de Bienne s'est achevée avec la victoire d'un outsider. Peu connu jusqu'ici, Hans Schnyder s'est en effet imposé avec cinq minutes d'avance sur le triple vainqueur de cette épreuve, en 1982, 1983 et 1984, Peter Rupp.

Côté féminin, c'est l'Allemande de l'Ouest, Katharina Janicke qui l'a emporté devant Rösli Brechtbühl. A noter que les vainqueurs de la saison dernière, Robert Schläpfer et Agnes Eberle, n'étaient pas au départ.

La décision dans l'épreuve masculine est tombée rapidement: c'est en effet peu avant la mi-course que Schnyder est revenu sur un trio de tête composé de Rupp, Inauen et Hanspeter Hottiger, trio qu'il laissait immédiatement sur place.

Chez les dames, la lutte a été plus indécise. Durant les deux tiers de la course, Rösli Brechtbühl a livré un duel intéressant à Katharina Janicke, avant de devoir laisser filer l'Allemande de l'Ouest, dont c'était la première participation à ces 100 km de Bienne.

LES RÉSULTATS

Messieurs (3140 participants): 1. Hans Schnyder (Obererlinsbach) 6 h 45'; 2. Peter Rupp (Langnau aA) à 5'; 3. Kurt Inauen (Gossau) à 25'; 4. Andreas Ostertag (Egg) à 26'; 5. Anton Schneider (Olten) à 30'; 6. Markus Engeler (Zurich) à 34'; 7. Dietrich Haakh (RFA) à 36'; 8. Sepp Lang (Schüpfen) à 36'; 9. Victor Döbeli (Willmergen) à 37'; 10. Bernhard Schroff (RFA) à 38'.

Dames: 1. Katharina Janicke (RFA) 8 h 22'; 2. Rösli Brechtbühl (Konolfingen) à 2'; 3. Simone Hobi (Berne) à 31'; 4. Ursula Schäfer (RFA) à 31'; 5. Gaby Birrer (Nidau) à 33'. (si)

Au Tournoi du Queen's

Vers la finale

La finale du tournoi sur herbe du Queen's Club de Londres opposera l'Allemand Boris Becker à l'Américain Jimmy Connors.

Becker, tête de série No 1, s'est qualifié dimanche pour la finale de l'épreuve, comptant pour le Grand Prix et dotée de 298.000 dollars, en battant l'Américain Tim Mayotte, tête de série No 6 et champion en titre, en trois sets, 4-6 7-6 (7-5) 6-4.

Le match avait été interrompu la veille par la pluie alors que Mayotte menait 2-1 dans le premier set. Connors, lui, s'est qualifié face à l'Australien Pat Cash, battu en deux manches, 7-6 6-4.

Londres. Tournoi du Grand Prix doté de 298.000 dollars. Demi-finale du simple messieurs: Boris Becker (RFA-No 1) bat Tim Mayotte (EU-No 6) 4-6 7-6 (7-5) 6-4. (si)

A Bologne

Victoire suédoise

Le Suédois Kent Carlsson (No 1) a enlevé le tournoi de Bologne comptant pour le Grand Prix et doté de 100.000 dollars, en écrasant en finale l'Espagnol Emilio Sanchez (No 3), 6-2 6-1. Carlsson a empoché un chèque de 18.000 dollars.

● **RUGBY.** – La France et la Nouvelle-Zélande disputeront la finale de la première Coupe du Monde, le 20 juin, à Auckland. Samedi les Tricolores ont battu l'Australie 30-24 devant 20'000 spectateurs à Sydney. Dimanche, les All-Blacks, toujours aussi impressionnants, se sont imposés sans coup férir 49-6 face au Pays de Galles.

● **HIPPISME.** – Markus Fuchs montant Puschkin s'est mis en évidence en gagnant la puissance du CSI de Thoune. La paire cavalier-cheval a passé un mur à 2,25 m pour s'imposer ratant par trois fois à 2,35 m.

Réunion de Fürth

Record historique

Lors de la réunion de Fürth, la Bernoise Sandra Gasser est devenue la première Suissesse à moins de deux minutes sur 800 m. En 1'59"78, Sandra Gasser a amélioré son propre record national de 81 centièmes.

Même sans limite qualificative pour les Mondiaux en jeu – Sandra Gasser montera à l'assaut des 1'59"50 exigés le 30 juin à Stockholm – la championne d'Europe en salle du 1500 m a payé de sa personne pour établir ce record historique.

Elle a pris la direction des opérations à l'entrée du dernier tour, pour ne plus lâcher la première place. (si)

● **ATHLÉTISME.** – La deuxième manche du championnat suisse de la montagne a vu les succès de Beat Imhof chez les hommes et Karin Möbes chez les dames. Au Susten, Daniel Oppliger a pris une 3e place méritoire.

● **COURSE PÉDESTRE.** – Robert Michaud d'Hauterive a remporté la 3e étape du Tour du Val-de-Ruz devant Patrick Jeanrenaud et Yvan Vuilleumier. L'Altaripien a, du même coup, pris la tête du classement général.

SPORTS

Succès des Porsche aux 24 Heures du Mans automobile

S'il n'en reste qu'une...

Rien ne laissait présager d'un succès Porsche de ces 55e 24 Heures du Mans. Les quatre succès en 87 de Jaguar faisaient de la marque de Coventry l'indiscutable favori. Mais au Mans, l'expérience prime sur toute autre considération. Porsche allait pourtant connaître un début d'épreuve catastrophique. Partant avec deux voitures sur les trois inscrites, suite à un accident lors des essais, le constructeur allemand perdait encore, après 45 minutes de course, la 962 de Mass - Wolleck. Pire encore, parmi les écuries privées sur lesquelles Porsche aurait pu, le cas échéant, compter, c'était l'hécatombe. En 40 minutes, les deux Porsche Joest, une des deux Kremer étaient rangées derrière les boxes.

L'ingénieur pilote Jurgen Barth mettait en cause la qualité de l'essence distribuée. Une analyse de celle distribuée aux essais avait donné un indice d'octane de de 97,5 et les voitures avaient été réglées en fonction de cette information. Immédiatement après ces abandons, une analyse faisait apparaître un indice de 96,2. Certaines corrections étaient immédiatement apportées sur l'unique exemplaire restant.

La 962 officielle faisait face aux assauts des trois Jaguar. L'équipage vainqueur Stuck-Bell-Holbert ne se laissait jamais distancer. Au petit matin il livrait toujours un combat acharné aux deux machines britanniques restantes, une ayant disparu dans la nuit sur les Hunaudières, lorsque une deuxième lézarde venait ébranler l'édifice Jaguar avec l'abandon (fuite d'huile) de la machine de Brundle-Nielsen-Hahne.

Pratiquement au même moment, les mécaniciens anglais devaient changer la boîte à vitesse, puis la pompe à eau et enfin il fallait encore remédier à de gros problèmes de direction sur la dernière.

La Porsche pouvait rouler vers son douzième succès, le septième consécutif et Derek Bell avec cinq victoires est bien parti pour rejoindre son ex-équipier Jacky Ickx, qui l'a emporté six fois. L'ultime Jaguar rétrogradait derrière les écuries privées au cinquième rang.

Plus de Nissan, plus de Toyota, seule une des deux Mazda est à l'arrivée, mais les Japonais n'ont pas été les seules victimes de cet impitoyable marathon, WM Kouros Mercedes, le Brun Motorsport n'ont pas la moindre voiture à l'arrivée.

Le rythme fou imprimé par les antagonistes dès le baisser du drapeau et les qualités discutables de l'essence sont à l'origine du faible nombre d'arrivants: 14 sur 48 au départ. Il faut remonter à 1971 pour en trouver moins.

PLUS DE SUISSES

La prime de la malchance revient indiscutablement à Jean Krucker, qui pouvait viser son 2e podium en deux participations. Mais le moteur de sa Tiga refusait tout service à moins de 2 heures de l'arrivée.

Chez les autres, le Mans s'est plus ou moins vite terminé. Pour les Kouros de Sauber, ce n'est pas, il faut bien le dire, une réelle surprise. Ce qui l'est plus, par contre, c'est la vélocité des machines du constructeur zurichois ou celle pilotée par Johny Dumtries s'est adjugée, avant son retrait, le record du tour à plus de 237 km/h de moyenne.

Le Vaudois Lombardi engagé sur une Sauber C8 du team français Del Bello n'aura même pas eu l'occasion de prendre le volant, le couple conique ayant refusé tout service après quatre tours.

Faillite totale pour le Brun Motosport dont les trois Porsche avaient disparu avant le premier tour d'horloge.

L'hécatombe du début d'épreuve et les conditions climatiques capricieuses ont favorisé la progression de la Porsche 961 à traction intégrale de Claude Haldi qui s'est très vite immiscée parmi les dix meilleures. Au petit matin, l'optimisme était de rigueur, mais l'Américain Nierop tapait les rails et la belle machine prenait feu.

Vers 20 heures l'une des deux Kouros Mercedes tombe en panne sur le circuit. Le speaker annonce très vite l'abandon. Henri Pescarolo n'en a cure, il procède à une réparation de fortune à l'aide d'une courroie en cuir et regagne son box après plus de deux heures et demie de dur labeur. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il arriva au stand et qu'il constata que les mécaniciens avaient déserté les lieux.

Jamais découragé, le pilote s'en alla réveiller tout ce petit monde et rappeler ses équipiers qui prenaient déjà un repos qu'ils pensaient mérité. Le Mans, avec ses moyens démesurés c'est aussi cela.

Christian BOREL

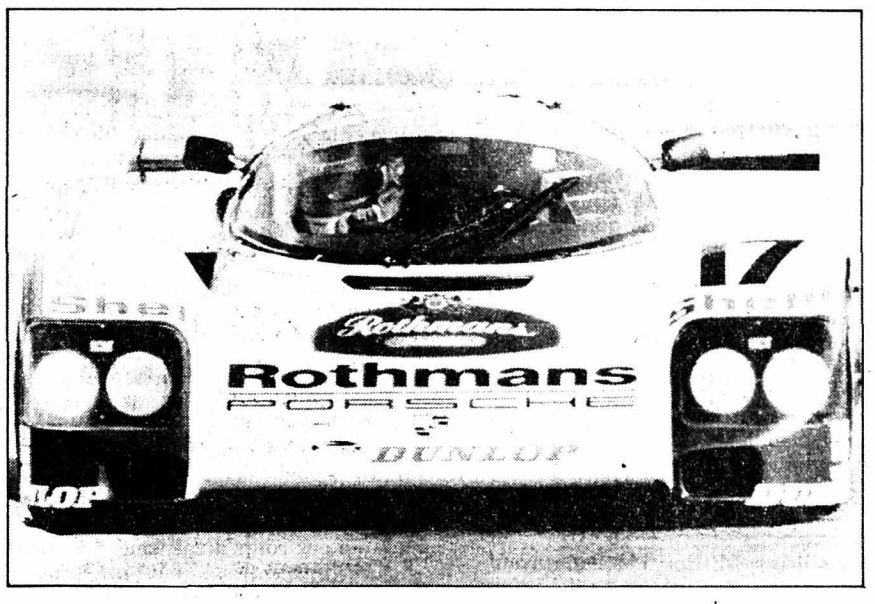

La Porsche 962C de Stuck-Bell-Holbert a remporté sans trop de problème la 55e édition des 24 Heures du Mans. (Bélino AP)

LE CLASSEMENT

1. Stuck-Bell-Holbert (RFA-GB-EU), Porsche 962 C, 354 tours soit 4.791 km en 23 h 59'51"1 (199,661 km/h); 2. Lassig-Yver-De Dryver (RFA-Fra-Bel), Porsche 962 C, à 20 tours; 3. Raphanel-Regout-Courage (Fra-Bel-Fra), Cougar, à 23 tours; 4. Fouche-Konrad-Taylor (Zim-RFA-AFS), Porsche 962 C, à 28 tours; 5. Cheever-Boesel (Eu-Bre), Jaguar, à 30 tours; 6. Spice-Velez-De Henning (GB-Esp-Fra), Spice Pontiac Fiero, à 34 tours (vainqueur en groupe C2).

Championnat du monde des pilotes: 1. Bell et Stuck 74 points; 2. Cheever et Boesel 60; 3. Watson et Lammert 55.

Championnat du monde des marques: 1. Jaguar 88; 2. Porsche Rothmans 74; 3. Porsche Kremer 35.

Dans le Grand Prix moto de Yougoslavie à Rijeka

Jacques Cornu tout près du podium

Les Grands Prix se suivent et se ressemblent pour les pilotes suisses. A Rijeka, en Yougoslavie, seuls le Bâlois Stefan Dörflinger et le Neuchâtelois Jacques Cornu ont pu tirer leur épingle du jeu. Dörflinger a pris la deuxième place de la course des 80 cmc, Cornu la quatrième des 250 cmc.

Si l'Espagnol Jorge Martinez (80 cmc) et l'Australien Wayne Gardner (550 cmc) ont fêté à Rijeka leur quatrième victoire de la saison, le Vénézuélien Carlos Lavado, champion du monde en titre, s'est imposé pour la première fois de l'année en 250 cmc.

Il aura manqué seulement 26 centièmes à Jacques Cornu pour prendre la deuxième place de ce Grand Prix, derrière l'intouchable Lavado. Le Neuchâtelois a certainement songé à la victoire dans cette course lorsqu'il prenait la tête après deux tours. Mais, au septième tour, il n'a rien pu faire face à l'attaque de Lavado, qui allait réussir une véritable démonstration.

TERRIBLE LUTTE

Derrière le Sud-Américain, l'Italien Loris Reggiani, l'Allemand Reinhold Roth et Cornu se sont livrés une lutte terrible. Si Reggiani a émergé sur la fin, Cornu, quatrième à l'appel du dernier tour, surprenait Roth mais devait céder quelques secondes plus tard lorsque sa roue arrière se dérobait.

Comme à Jerez, Monza et Salzburg, Jorge Martinez a survolé les débats en 80 cmc. L'Espagnol a bénéficié du soutien de son coéquipier Manuel Hererros, qui, longtemps deuxième, l'a laissé creuser l'écart. A la mi-course, Dörflinger se hissait enfin à la deuxième place et revenait à 5 secondes de Martinez.

Malheureusement, le Bâlois a été handicapé en fin de course par des vibrations de son châssis.

Victime d'une chute vendredi, Wayne Gardner est sorti vainqueur du bras de fer qui l'a opposé en 500 cmc aux Américains Randy Mamola et Eddie Lawson. Malgré un moteur plus puissant, Gardner n'a pas affiché son aisance habituelle.

A la mi-course, Gardner a dû céder un moment la tête à Mamola, puis à Lawson, qui ne lâchaient pas sa roue arrière. Puis, Lawson, qui semblait le plus en mesure de s'attribuer la seconde place, allait perdre du terrain, par suite d'une perte de puissance due à des ennuis de carburation. Aucun Suisse n'a terminé cette course dans les points.

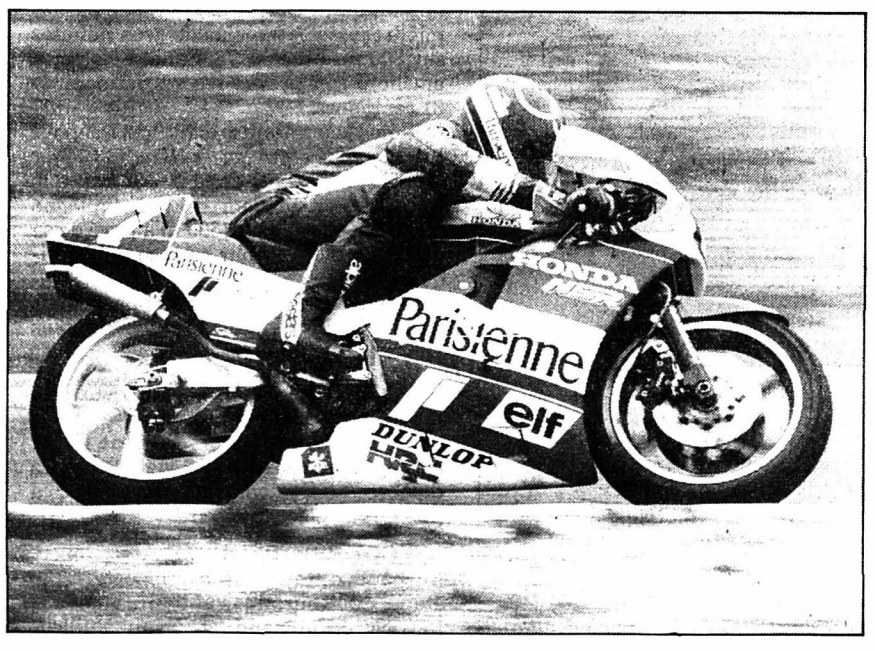

Grâce à sa 4e place, Jacques Cornu remonte au 3e rang du championnat du monde.

LES RÉSULTATS

80 cmc (17 tours = 71 km): 1. Jorge Martinez (Esp), Derbi, 29'10" 37 (145,730 km/h); **2. Stefan Dörflinger (S), Krauser, à 6"90;** 3. Ian McConnachie (GB), Krauser, à 14"90; 4. Gerhard Waibel (RFA), Krauser, à 21"61; 5. Manuel Herreros (Esp), Derbi, à 21"78; 6. Hubert Abodl (RFA), Krauser, à 39"18. **Puis:** 14. Rainer Koster, Kroko, à 1 tour. **– Classement du CM (après 5 manches sur 10):** 1. Martinez 72 points; 2. Waibel 44; 3. Herreros 39; **4. Dörflinger 32.**

250 cmc (26 tours = 108 km): 1. Carlos Lavado (Ven), Yamaha, 41'24"76 (160,017 km/h); 2. Loris Reggiani (Ita), Aprilla, à 4"95; 3. Reinhold Roth (RFA), Honda, à 5"90; **4. Jacques Cornu (S), Honda, à 6"16;** 5. Martin Wimmer (RFA), Yamaha, à 9"16; 6. Dominique Sarron (Fra), Honda, à 11"19. **Puis:** 23. Urs Luzi, Honda, à 1'22"12. **– Classement du CM (après 6 manches sur 16):** 1. Roth, 55 points; 2. Mang 52; **3. Cornu 38;** 4. Pons 35; 5. Lavado 29.

500 cmc (30 tours = 125 km): 1. Wayne Gardner (Aus), Honda. 46'30"64 (161,305 km/h); 2. Randy Mamola (EU), Yamaha, à 2"43; 3. Eddie Lawson (EU), Yamaha, à 15"22; 4. Ron Haslam (GB), Honda, à 30"32; 5. Raymond Roche (Fra), Cagiva, à 43"71; 6. Pier-Franco Chili (Ita), Honda, à 44"44; **Puis:** 14. Wolfgang von Muralt, Suzuki, à 1 tour; 15. Bruno Kneubühler, Honda, à 1 t; 23. Marco Gentile, Fior-Honda, à 2 tours. **– Classement du CM (après 6 manches sur 16):** 1. Gardner 73 points; 2. Mamola 56; 3. Lawson 49; 4. Haslam 48; 5. Taira 28; 6. Chili et McKenzie 23. (si)

Finale des CE de basketball

Gallis la Grèce à l'Olympe

Déjà meilleur marqueur du Championnat du monde en Espagne, le Grec Nikos Gallis a tenu toutes ses promesses à Athènes où il a tout simplement conduit la Grèce à sa première victoire dans le Championnat d'Europe. En finale, les Grecs, soutenus par 17.000 spectateurs déchaînés, ont pris le meilleur sur l'URSS tenante du titre, par 103-101 après prolongation.

Cette victoire, la Grèce l'a obtenue au terme d'une partie extrêmement serrée et non sans avoir donné des sueurs froides à son public. Dans les dernières minutes du temps réglementaire, elle se trouva menée de quatre points puis elle compta derechef trois points de retard en prolongation.

A chaque fois, elle parvint à revenir, grâce à Gallis, qui a marqué les paniers décisifs et qui a totalisé 40 points durant la rencontre.

POUR LA TROISIÈME PLACE

La Yougoslavie, septième des deux derniers championnats d'Europe, en 1983 et 1985, s'est classée 3e de l'édition 87, après sa nette victoire sur l'Espagne, 98-87 (42-51), en petite finale, samedi.

L'Espagne, handicapée par les fautes, a mené jusqu'à la 30e minute, mais a ensuite cédé nettement.

RÉSULTATS

Finale: Grèce - URSS 103-101 après prolongation (42-41 89-89).

Finale pour la 3e place: Yougoslavie - Espagne 98-87 (42-51).

Finale pour la 5e place: Italie - RFA 87-84 (51-44).

Matchs de classement. Pour la 7e place: Pologne - Tchécoslovaquie 96- 92 (45-52). **– Pour la 9e place:** France - Pays-Bas 94-80 (43-53).

Classement final: 1. Grèce; 2. URSS; 3. Yougoslavie; 4. Espagne; 5. Italie; 6. RFA; 7. Pologne; 8.Tchécoslovaquie; 9. France; 10. Hollande; 11. Israël; 12. Roumanie.

(si)

boîte à confidences

Place au Tour

L'Irlandais Stephen Roche participera au prochain Tour de France. C'est ce qu'a confirmé le «patron» du groupe Carrera, M. Tito Tachella, à Saint-Vincent, où s'achevait le Tour d'Italie. **Le programme de l'équipe prévoyait le Tour de France,** a déclaré Tito Tachella. **Il n'y a rien de changé. Roche sera donc au départ, s'il s'en sent capable. Avez Zimmermann, Mächler, Bontempi et les autres.**

Par ailleurs, l'Italien Giuseppe Saronni, devrait également être de la partie. L'ancien champion du monde, qui a abandonné dans le «Giro», se repose actuellement à Saint-Moritz. **Saronni courra le Tour de France comme il l'avait prévu,** a déclaré Ernesto Colnago, un des «patrons» de l'équipe Del Tongo.

Un fixe

Le Genevois Serge Demierre, qui courait jusqu'ici au cachet pour le groupe sportif Z-Peugeot, a trouvé un nouvel employeur, le GS Müller-Fibok. Il a fait ses débuts sous son nouveau maillot samedi à Gunzgen avant de prendre part dès mardi, au Tour de Suisse.

Formule changée

Réunis à Bellinzone, les présidents de la ligue nationale B de basketball ont adopté une modification de la formule du championnat. Dès la saison prochaine, les play-off pour la promotion opposeront d'une part le premier au quatrième et d'autre part le deuxième au troisième du classement du championnat. Au meilleur des trois matchs, les deux vainqueurs de ce double affrontement seront promus et disputeront deux matchs supplémentaires pour le titre de LNB.

Changements d'air

L'avant-centre britannique Mark Hateley a signé un contrat de trois ans avec l'AS Monaco. Hateley (26 ans) avait quitté Portsmouth en 1985 pour l'AC Milan. Par ailleurs, le club monégasque a également engagé l'ex-entraîneur de Nancy Arsène Wenger. Ce dernier remplacera Stefan Kovacs, qui reste cependant dans le club en qualité de conseiller du président.

D'autre part, l'attaquant international argentin Claudio Borghi (23 ans) conduira l'an prochain la ligne d'attaque de Côme. Borghi, acheté par l'AC Milan de Silvio Berlusconi, a en effet été prêté au club lombard, la formation milanaise s'étant déjà assuré les services du duo hollandais Ruud Gullitt et Marco Van Basten.

Enfin, le Brésilien Carlos Parreira, ancien entraîneur de la sélection du Brésil, pourrait remplacer le Britannique John Mortimore, lequel quitte Benfica Lisbonne. Mais Parreira (44 ans) est encore lié à la Fédération des Emirats Arabes Unis.

Assistant de fer

Remercié il y a une année par le FC Wettingen, Willy Sommer sera la saison prochaine l'assistant de l'entraîneur du FC Zurich, Hermann Stessl.

Voyage, voyage

Après avoir porté les couleurs de Chiasso, Vevey et, en dernière date, des Young Boys, l'attaquant germano-polonais Joachim Siwek portera la saison prochaine le maillot du FC Locarno.

jeux

SPORT-TOTO

1 2 1 2 2 1 X 1 2 1 1 2 X

TOTO-X

7 - 13 - 17 - 27 - 35 - 36.
Numéro complémentaire: 30.

LOTERIE SUISSE À NUMÉROS

22 - 25 - 36 - 37 - 38 - 42.
Numéro complémentaire: 43.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses du dimanche 14 juin.

Course française à Chantilly:
8 - 16 - 1 - 7 - 17 - 14 - 4.

Course suisse à Bâle:
8 - 10 - 3 - 14.
Non-partant: 5. (si)

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Rédactions régionales:

Le Locle	(039) 31 33 31	Cernier	(038) 53 22 72
Fleurier	(038) 61 35 75	Saint-Imier	(039) 41 11 83
Neuchâtel	(038) 41 35 15	Tramelan	(032) 97 54 47
		Canton du Jura	(032) 97 49 13

regard

Le ventre et l'esprit

Lorsqu'une femme est délaissée – l'exemple inverse est aussi valable – elle a le choix entre gémir ou revitaliser son regard. Si elle choisit la première solution, elle a peu de chance de reconquérir l'être aimé, quant à la deuxième possibilité, si elle ne lui assure pas le retour de l'infidèle à coup sûr, elle lui ouvrira en tout cas d'autres horizons.

Cet exemple prosaïque pour illustrer ce qui se dessine dans la République et Canton du Jura tant dans les milieux économiques, agricoles que ces jours-ci dans le domaine de la restauration aux Franches-Montagnes.

Si les temps que l'on vit sont difficiles, économiquement parlant, ils ont au moins l'avantage de mettre l'imagination au pouvoir, ce que les graffiti soixante-huitards réclamaient à corps et à cris. Il y a déjà belle lurette que dans les milieux économiques de l'arc horloger, on ne gémit plus; on cherche, on bouleverse les habitudes, on se débat, on invente.

Les milieux paysans eux, ont gémi de manière atavique pendant des décennies et l'on sent que c'est dur de se défaire des mauvaises habitudes. Néanmoins, un changement d'attitude se dessine à l'horizon, emmené par les professionnels de l'agriculture, on réforme. On va faire de la fraise et de la framboise aux Franches-Montagnes, peut-être abandonner le silo pour faire de la tête de moine et – il est permis de rêver – occuper le créneau de la culture biologique pour les beaux yeux du brocoli ou la douce senteur des plantes médicinales.

Côté tourisme, c'est aussi l'offensive, et aux Franches-Montagnes, on s'offre une quinzaine gastronomique de derrière les fagots avec des crèmes au sucre brûlé, des saucisses à l'orge, de la terrine maison et le coquelet aux morilles des champs. Les restaurateurs ont commencé par râler contre les cantines débitrices de bières et de sandwiches qui poussaient comme des champignons et aujourd'hui, c'est le revirement. Les restaurateurs offrent le visage de la séduction avec des recettes d'antan, un service soigné et l'accueil du patron ou de la patronne, c'est selon.

Bravo! Si l'amour passe toujours et encore par l'estomac, celui d'une région semble prendre ces temps-ci, le même chemin.

Gladys BIGLER

Séparation des pouvoirs dans le canton de Neuchâtel

Le Grand Conseil s'accommode d'un gouvernement fort

Lors de sa prochaine session, les 22 et 23 juin prochains, le Grand Conseil neuchâtelois entamera un débat sur la séparation des pouvoirs. Le rapport d'information du Conseil d'Etat, qui répond aux questions posées par les députés Jean-Pierre Ghelfi et Pierre Brossin et à un postulat de Jean-Claude Leuba, est d'actualité. Les rapports entre les trois pouvoirs font l'objet de nombreuses interventions parlementaires, les dernières en date lors du débat sur l'affaire du home des Charmettes. Interventions qui ont témoigné d'un certain malaise.

Philippe Bois: le rapport de force entre législatif et exécutif relève plutôt de la politique que du droit. (Photo Impar-Gerber)

Le Conseil d'Etat s'est contenté d'un survol de la question, en dégageant quatre principes: le Tribunal cantonal exerce la surveillance des magistrats; le Conseil d'Etat exerce la surveillance de la surveillance attribuée au Tribunal cantonal, le Grand Conseil jouit d'un droit de surveillance indirecte sur le fonctionnement de la justice; l'existence de rapports et contacts entre le Parlement le Tribunal cantonal est souhaitée.

Ces principes sont certes valables mais la situation n'est pas aussi simple à décrire. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de faire appel au professeur Philippe Bois, professeur ordinaire de droit administratif, droit social, droit des médias à l'Université de Neuchâtel. Ou plus exactement décidé de publier en deux parties de larges extraits d'un exposé qu'il a consacré à ce thème, paru dans les actes du colloque «Pays de Neuchâtel, son identité, son environnement» (1985), de l'Institut de sociologie et de sciences politiques de l'Université de Neuchâtel.

Nous aborderons dans un premier article les relations entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Philippe Bois explique que «le rapport de force, entre ces deux pouvoirs, relève plutôt de la politique que du droit».

Neuchâtel dispose d'un gouvernement que l'on peut qualifier de fort. Le Grand Conseil possède une compétence générale en matière de loi mais il délègue fréquemment ses compétences.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 18

Votations bernoises

Participation misérable

13, 13% de participation, pour trois objets d'importance non négligeable: l'abstentionnisme, décidément, est toujours de mise dans le canton de Berne. Ni l'initiative contre l'éligibilité des conseillers d'Etat aux Chambres fédérales, acceptée à une large majorité, ni celle en faveur de l'extension des droits du peuple, refusée nettement, n'ont donc passionné les électeurs bernois. Pas plus que l'arrêté populaire concernant la construction et la restructuration de l'Hôpital de Saint-Imier d'ailleurs, approuvé de manière écrasante.

Dans le district de Courtelary, tout de même, on a enregistré une participation un peu plus élevée, puisque le quart des électeurs ont daigné se déplacer. C'est qu'en plus de l'objet relatif à l'hôpital régional, on avait là à élire un deuxième président du Tribunal de district. Or, ainsi qu'on le prévoyait, Me Jean-Mario Gfeller a remporté une victoire éclatante sur la seconde candidature, Me Pierrette Brossard. (de)

● LIRE EN PAGE 20

quidam

Le week-end s'est déroulé en musique sur le Littoral. Le quidam du lundi en donne encore un dernier écho. Elle s'appelle Carine Guenod et a fêté le centième anniversaire de la Fanfare de «L'Avenir» de Serrières. Carine est l'une de ses rares musiciennes.

– Pourquoi les femmes sont-elles si peu représentées dans les formations?

– Je n'en sais rien, moi je sais que j'y trouve beaucoup de plaisir. Pour la trompette, il faut du souffle... C'est ça peut-être qui fait barrage à l'embauche féminine...

Du souffle, oui, elle en a depuis deux ans de musique. Avec «L'Avenir», bien sûr, et sa bandelle «L'Echo du Minaret» qui a fait ses débuts l'an passé. Carine «mettra les basses» au moment de passer et réussir son baccalauréat, en 88: pas de fausses notes aux oraux!

La jeune trompettiste choisira aussi un métier pour le plaisir de l'exercer. La physiothérapie, dit-elle. Avant de rembouchер son instrument.

(Photo Impar-C. Ry)

Près de Tavannes

Un accident fait deux morts

Hier matin, vers 11 h 00, un accident mortel s'est produit à Tavannes. Deux voitures circulaient de Tavannes en direction du Fuet. Sur un tronçon rectiligne, un automobiliste a dépassé l'autre. Pour une raison que l'enquête se chargera d'établir la voiture qui dépassait est partie sur la gauche et s'est encastrée dans un arbre.

Quant à la voiture dépassée, elle a terminé sa course en contrebas de la route, également à gauche, partiellement dans le lit de la rivière «La Couai». Le conducteur de la voiture dépassée, un habitant de Worben âgé de 60 ans est décédé sur les lieux de l'accident. Le conducteur de la voiture qui dépassait a été transporté grièvement blessé à l'hôpital, alors que son épouse, âgée de 27 ans et résidant à Plagne, est décédée sur place. Leur enfant se trouvant dans un siège adéquat est sorti indemne. Les deux véhicules sont hors d'usage. (cpb-ats)

Violent orage au Locle

La foudre frappe deux fois

Hier soir, suite à un très violent orage, les premiers-secours du Locle, placés sous le commandement du capitaine Laurent Brossard, ont dû intervenir à deux reprises. D'abord à 21 h 37 à l'immeuble sis rue des Tourelles 10, où la foudre était tombée sur la tour, qui s'est embrasée presque totalement. L'accès à l'emplacement du sinistre s'est révélé impossible par l'intérieur, car bouché par un plancher. Plusieurs lances ont donc été placées à l'extérieur, deux depuis les lucarnes, une troisième depuis l'échelle auto.

Grâce à l'efficacité de tous, le feu a été maîtrisé très rapidement. On n'ose guère imaginer l'ampleur de l'incendie si les flammes s'étaient propagées dans les combles, complètement en bois. Les dégâts sont très limités.

Il était 21 h 42, lorsque l'alarme a été donnée une seconde fois. Un nouveau coup de foudre extraordinairement puissant a littéralement partagé en deux la cheminée de la maison Combe-Sandoz 11. Il n'y a heureusement pas eu de feu, mais la cheminée est à refaire entièrement. Une vingtaine d'hommes ont participé à ces interventions.

La foudre avait déjà causé un début d'incendie samedi, dans une ferme sise au Cervelet-Dessus.

● LIRE EN PAGE 16

Hier soir dans le Jura bernois

Blanc comme... grêle!

Hier, vers 22 h, un orage de grêle s'est abattu sur le Jura bernois, Vallon de Saint-Imier et Vallée de Tavannes confondus. A Moutier comme à Saint-Imier, les grêlons avaient la taille de grosses noisettes. Dans la bas du Vallon, ils atteignaient presque celle de belles noix. La végétation en a bien sûr souffert terriblement: plantes proprement hachées, feuilles des arbres arrachées, petites branches cassées. En quelque cinq minutes, routes et toits étaient blancs!

A relever que le Cornet avait déjà essuyé un orage de grêle épouvantable samedi, aux environs de 19 h 30.

Et si la police de Saint-Imier n'avait reçu aucun appel en rapport avec ce phénomène météorologique, à 22 h 30 du moins, les agents d'assurances, eux, auront probablement du pain sur la planche ces prochains jours... (de)

Powerlifting à Fleurier

500 grammes qui font la différence

Les championnats suisses de powerlifting se sont déroulés à Fleurier samedi. Une trentaine d'athlètes ont soulevé des tonnes de fonte. Marcel Ware, 110,5 kg, a battu le record suisse du soulevé de terre de sa catégorie pour 500 grammes. Chauffe Marcel... (Imp)

● LIRE EN PAGE 18

IMPAR SERVICE

● PAGE 22

Fête de la jeunesse jurassienne

CH 91 et le gouvernement au pilori

La Fête de la jeunesse jurassienne autonomiste s'est tenue pour la vingt-troisième année consécutive à Porrentruy, mais pour la dernière fois dans cette ville. Les organisateurs ont annoncé en effet qu'ils déplaceraient leur fête dans le Jura méridional (à Tavannes vraisemblablement) dès l'an prochain. Le peu d'engouement qu'elle suscite encore, dans le canton du Jura et la nécessité de porter la lutte de réunification dans le Jura méridional expliquent cette décision. Le groupe Bélier a aussi vivement critiqué le Gouvernement jurassien à propos de CH 91. (vg)

● LIRE EN PAGE 21

La Chaux-de-Fonds

Un toboggan à la piscine

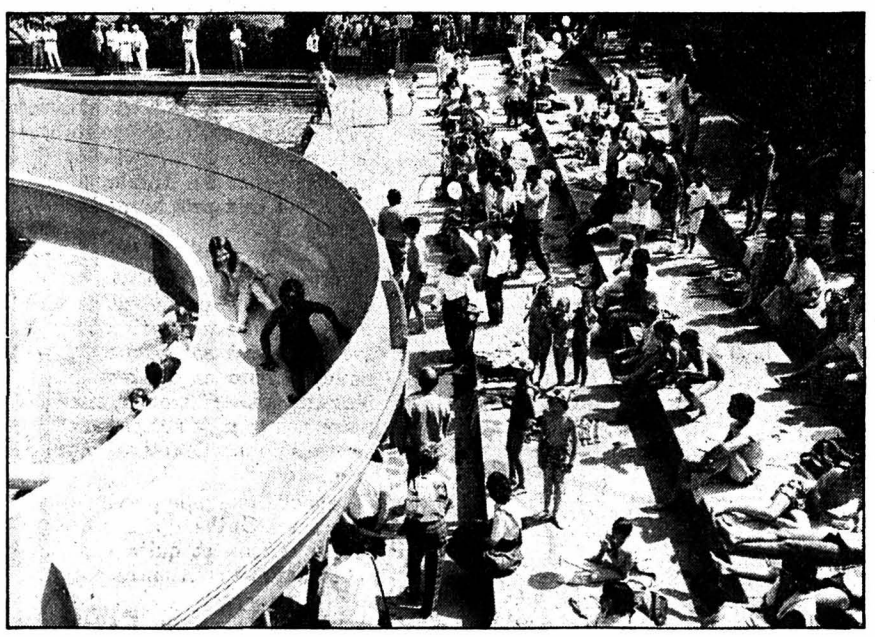

Haut de 5,50 mètres, muni d'une piste de 50 mètres de long avec une pente de 11%, un toboggan aquatique fut inauguré samedi à la piscine des Mélèzes, cadeau de l'UBS à la ville pour marquer de façon tangible le 125e anniversaire de la banque donatrice.

Le soleil étant de la fête, l'attraction fut testée sur le champ par d'innombrables bambins, du rire plein la figure.

(DdC-photo Impar-Gerber)

● LIRE EN PAGE 15

couac on en dise

Drame de la constipation

Bâti sur le roc, le nouveau restaurant du Chapeau de Napoléon, au-dessus de Fleurier, est solide comme un roc. Ce n'était pas le cas de l'ancien. Lisez plutôt.

En creusant pour enterrer une citerne, un énorme rocher s'est mis en mouvement. «Nous avons juste pu le rattraper» racontait, l'autre soir, l'ingénieur du chantier. Et d'expliquer: «C'était le caillou sur lequel se trouvaient les toilettes de l'ancien chalet-restaurant.»

Pendant près d'un siècle, on a échappé de justesse à un drame de la constipation.

Dans le même registre, signalons que les nouvelles toilettes sont reliées aux égouts de Saint-Sulpice, 200 mètres plus bas. Imaginez la rapidité avec laquelle les grosses et petites «commissions» font le trajet. Malgré tout, pour passer sous la voie du RVT, il a fallu créer une station de relevage... (jjc)

sommaire

VAL-DE-RUZ. – Fête des chanteurs: la pluie seule fausse note. **PAGE 19**

IMÉRIALE. – Saint-Imier en liesse **PAGE 20**

TCS JURASSIEN. – Cap sur les 15.000 membres. **PAGE 21**

La Floride: rabais au paradis des enfants.

- ★ Vol Balair direct au départ de Zurich: fr. 1190.– (supplément de fr. 63.– pour frais d'assurances et taxes). **No 1 Qualité**
- ★ 50% de réduction pour les enfants de 2 à 16 ans (accompagnés d'un adulte muni d'un billet normal).
- ★ Vol assurant la correspondance Genève/Zurich/Genève gratuit pour toute réservation du circuit de Floride.
- ★ Sous la conduite de guides Kuoni expérimentés, parlant le français et l'allemand.

Circuit de Floride
8 jours depuis fr. **790.–**

Logement dans les meilleurs hôtels.

Visites de Cape Canaveral, Disneyworld et EPCOT-Center comprises dans le prix.

Etapes courtes et agréables.

Prix pour les enfants jusqu'à 16 ans partageant la chambre de leurs parents: déjà depuis fr. 469.–.

Vacances balnéaires à l'Hôtel Hollywood Beach Hilton:
1 semaine **280.–**

Gratuit pour les enfants (partageant la chambre de leurs parents).

Prix par personne au départ de Miami, en chambre double, sans repas.

Vous trouverez les informations complètes sur l'offre de Kuoni dans la brochure «Great USA–Canada».

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert, 039 23 58 28.

A vendre
REMORQUE
avec bâche Fr. 400.–
✆ 039/28 53 83 heures des repas

Voulez-vous jouer efficacement à la
loterie à numéros ?
Envoyez simplement votre adresse sur une envelope affranchie dans laquelle vous parviendra une documentation gratuite à **BP 132, 1211 - Genève 24**

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Fr. 30'000.– et plus...
Rapidité Facilités Discrétion Conseils
Nous demandons aucune garantie
FINANCES SERVICES
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
✆ 037/24 83 26
8 à 12 heures - 13 h 30 à 18 heures

Nettoyage de meubles rembourrés et tapis
berbères, de Perse, tapis tendus et rideaux.
Votre spécialiste:
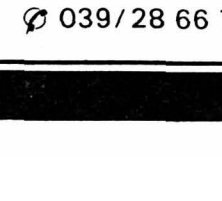

BUSTRA
nettoyages
La Chaux-de-Fonds
✆ (039) 23 20 31

VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

VIDEO

NV-M5
3490.–
Panasonic

GRC9
1790.–
JVC

Panasonic
NVM-C5
2995.–

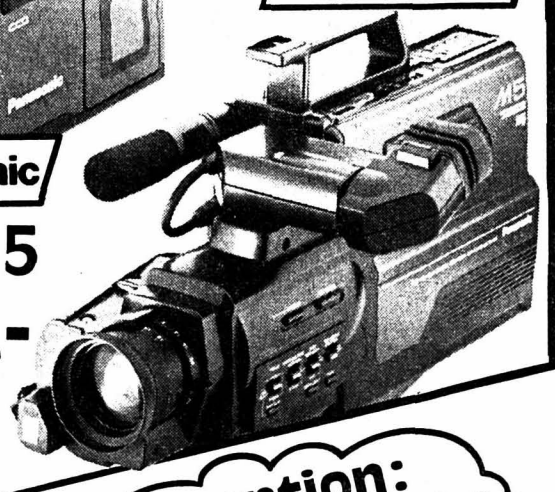

VAC: des prix choc!
VAC: un service après-vente!

Nouveautés Moovie'87!
Démonstration dans notre magasin

Attention:
A l'achat d'une caméra moovie PHILIPS **VKR 6830** nous reprenons votre ancienne caméra ciné pour **500.–**

Hit parade permanent sur 2 étages

Le plus grand choix de la région
Profitez de nos offres de vacances !

Emil Frey SA
GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 ✆ 039/28 66 77

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

A la piscine des Mélèzes
Le toboggan inauguré dans la liesse

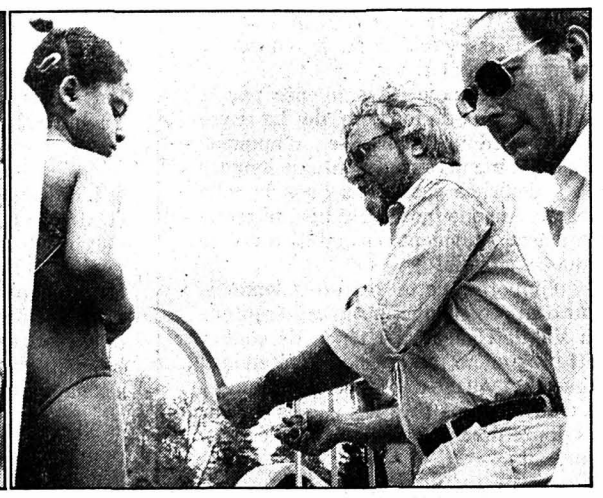

Alors que M. Francis Matthey, président de la ville et M. Willy Battiaz, directeur de l'UBS, succursale de La Chaux-de-Fonds, s'apprêtent à couper le ruban traditionnel, les utilisateurs (à gauche) se pressent au portillon! (Photo Impar-Gerber)

L'Union de Banques Suisses fête cette année le 125e anniversaire de sa fondation. Pour marquer de façon tangible cette étape à La Chaux-de-Fonds, la succursale locale a doté la piscine des Mélèzes d'un toboggan aquatique. Haut de 5 m 50, muni d'une piste de 50 mètres de long avec une pente de 11%, il fut inauguré samedi en présence du Conseil communal *in corpore*, de Mme Danièle Delémont, présidente du Conseil général, de M. Daniel Piller, chef de l'Office des sports, des directeurs de l'UBS. Les enfants du Home de La Sombaille, parmi des centaines de bambins, du rire plein la figure, étaient les invités d'honneur.

L'UBS souhaite vivre cet anniversaire avec les populations des localités où elle est présente, en faisant appel au sport, à la culture, aux manifestations à caractère social, toujours en mettant l'accent sur la jeunesse.

A la recherche d'un événement signalant de façon tangible cette commémoration à La Chaux-de-Fonds, la direction de l'UBS, succursale locale, s'est approchée des autorités communales.

La construction d'un toboggan était souhaitée tant de la part des utilisateurs que de celle des responsables de la piscine. Après avoir soumis le projet à l'approbation du Conseil général, qui l'a accepté, la banque a décidé d'en favoriser la réalisation.

La livraison et le montage de cette attraction sont aux frais des donateurs, 95.600 francs. Les fondations et la construction d'un puits de pompage pour le mouillage de la glissière, ont été pris en charge par la commune, 25.000 francs environ.

Le toboggan a été dressé entre le bassin des non-nageurs et la fosse de plongeon. Son utilisation sera gratuite et n'entraînera aucune augmentation des prix d'entrée. On peut même prévoir que l'objet représentera un gros atout supplémentaire pour les Mélèzes. Des localités comme Monthey ou Engollon ont vu les entrées à la piscine augmenter de 50 pour cent après avoir fait l'acquisition d'une attraction du même genre.

L'INSTALLATION

Celle-ci fut haute en rebondissements. L'escalier du toboggan pèse à lui seul, deux tonnes. Dans un premier temps il fut envisagé de l'amener sur place par hélicoptère. Trop cher, le moyen dut être abandonné. On fit alors appel à l'autogrue de 20 tonnes d'une maison de la place.

Afin que l'énorme engin n'abîme pas le terrain au passage, une route de bois fut construite de l'entrée de la piscine jusqu'au bord du bassin.

LES FESTIVITÉS

Avant de couper le ruban traditionnel samedi matin aux Mélèzes, M. Willy Battiaz, directeur de l'UBS, succursale de La Chaux-de-Fonds, adressa des mots de bienvenue au nombreux public et rappela quelques étapes de l'aventure.

M. Francis Matthey, président de la ville, fit ensuite part de sa gratitude à la direction de la banque donatrice.

Le soleil étant de la partie. le toboggan fut testé, sur le champ, par d'innombrables enfants.

Saucisses grillées offertes aux jeunes, musique dispensée par l'ensembe «Sens unique», la fête fut ponctuée d'un show aquatique, présenté par Olivier Favre du Locle et ses coéquipiers, Alexandre Coquoz, André Feutz et Pascal Bourquin. Humoristique ou à vous couper le souffle lorsqu'Alexandre se lance des 27 mètres, le suspense ajoutait à la liesse populaire.

D. de C.

Pour l'ACFA, deuxième édition de la Coupe romande
Le football corporatif et Lausanne brillants vainqueurs

Après les grands événements footballistiques que nous avons eu à vivre ces derniers temps, finale de Coupe et victoire de l'équipe du chef-lieu, en champion, une place était encore disponible dans le cadre des manifestations sportives.

Si comme dans les grandes compétitions, les vainqueurs connaissent leur moment de gloire, dans le football corporatif une tradition a vu jour depuis onze années. Les vainqueurs des différentes associations cantonales se retrouvent l'année suivante pour disputer la Coupe romande. Une première fois déjà, l'Association chaux-de-fonnière de football amateur, en 1981, avait l'honneur de recevoir ses hôtes d'un jour. Après un tournus et une attente de cinq ans le valeureux comité chaux-de-fonnier remettait sur pied la onzième édition.

Par un temps clément les cinq équipes en liste purent en découdre, sur le terrain des Arêtes, pendant tout le samedi. Dès le matin tôt les premiers venus, La Chaux-de-Fonds représenté par les Services industriels et Neuchâtel par la fabrique Kiko ouvrirent les feux. Tout au long des minutes qui passèrent, le bord du stade s'anima jusqu'au moment de la proclamation des prix où la joie explosa.

Si Genève, Lausanne et Monthey présentèrent des sélections, le canton de Neuchâtel tint lui à déléguer des formations complètes de joueurs ayant évolué ensemble pendant tout le championnat. Dans certaines formations des joueurs de haut de gamme démontrèrent leurs prouesses. Genève manqua d'un rien le coche et grâce à un meilleur goal-average ravit le deuxième rang aux Chaux-de-Fonniers avec le même nombre de points.

En conclusion avant la remise des challenges et coupes, le président central de la Fédération romande de football amateur tint à relever l'excellent esprit sportif qui régna tout au long de cette Coupe. D'autre part il fit remarquer que depuis qu'existe la Coupe romande soit onze ans, celle-ci s'est toujours déroulée par un beau temps, et annonce que les prochains organisateurs, seront nos amis du Bas du canton pour 1988. Quant à M. Ochsner de la Fédération genevoise, il remit une copie identique de la Coupe Jules Rimet (Coupe du monde) au comité de l'ACFA pour son cinquantième anniversaire. Seuls rescapés de cette aventure, l'équipe des Services industriels qui reçurent un petit cadeau pour marquer cette fidélité. Une absence, celle du président J.-L. Wenger, allité en dernière minute.

RÉSULTATS DES RENCONTRES

La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel 1-1; Genève - Lausanne 1-2; Neuchâtel - Monthey 1-0; Lausanne - La Chaux-de-Fonds 2-2; Monthey - Genève 0-4; Lausanne - Neuchâtel 2-0; Monthey - La Chaux-de-Fonds 0-2; Genève - Neuchâtel 7-0; Monthey - Lausanne 0-2; Genève - La Chaux-de-Fonds 1-1.

CLASSEMENT

1er Lausanne, 11 points; 2. Genève, La Chaux-de-Fonds ex aequo, 9 points; 4. Neuchâtel 7; 5. Monthey 4.

R. V.

Un moment de détente pour l'équipe des Services industriels de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-Gerber)

La Sagne: génisse blessée par une voiture

Le conducteur d'une voiture qui circulait sur la route cantonale des Ponts-de-Martel à La Sagne et qui a quitté la route à gauche, dans un virage peu avant la ferme Les Cœudres 39 à La Sagne, samedi vers 1 h 30 et qui a endommagé une clôture électrique et blessé grièvement une génisse, de même que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Perregaux-Dielf Jean-François Jony et Christen Annemarie. – Gamba Fabio Primo et Martinelli Liliane Ines. – Collomb Daniel et Beuret Marianne Rose Charlotte.

Mariages

Guyot Olivier Benjamin et Clerc Elisabeth. – Barbezat Jean-Paul et Klett Murielle. – Nicolet-dit-Félix, Pascal Michel et Jean-Mairet Fabienne Elsa. – Baillod Laurent Pierre et Dubois Marguerite Hulda. – Bergamo Dominique Marcel et l'Eplattenier Florence Véronique. – Flatt Olivier Henri et Wyss Marie-Josée.

Ballet junior de Genève
Une personnalité rayonnante

A La Chaux-de-Fonds, le Théâtre de la Ville est devenu Théâtre de la danse! Sinopia, avec l'aide du CH-Tanz Theater de Zurich, accueille depuis vendredi danseurs, créateurs, compagnies.

Ils ont le projet fou de présenter au public la danse contemporaine suisse. C'est Tamute de Zurich qui ouvrait le festival, samedi soir avec «Metamorfosis», chorégraphie Erwin Schumann, un ballet composite où des personnages, sortis des profondeurs de l'Océan, habités d'eau, invitent au surréalisme, à l'originel.

Suivait dimanche soir le Ballet junior de Genève, dirigé par Beatriz Consuelo, ex-étoile des ballets du marquis de Cuevas. La révélation! Pour ouvrir les feux un «Pas de dix», suivi de cinq autres ballets. On aimerait les citer tous

Musiques racées, choisies avec goût. sources sonores flamboyantes; éclairages Dominique Dardant, tels des feux sur lesquels évoluent les danseurs.

Citons «Cinq études» de Villa Lobos, chorégraphiées par Ivonice Satie (premier prix Nyon 1983). Dans son solo, Fiona Sanmartin y est émouvante. Elle écoute la musique et littéralement s'abandonne à la danse. Lien invisible, mais puissant, la musique lie les partenaires, les fait vivre, vibrer. Frédéric Gafner, sculptural danseur (prix professionnel au dernier concours de Lausanne) a chorégraphié un ouvrage d'une toute autre facture, pas de deux tout en substilités, dénommé «Duo».

«L'été» musique de Vivaldi, chorégraphie Ivonice Satie, une grande réussite, terminait ce programme tout de rigueur et de beauté où le corps et les sensibilités étaient mis en valeur: décharge de séduction.

Le Ballet junior de Genève a fasciné l'auditoire autant par les atmosphères qu'il excelle à tisser que par son sens plastique et l'excellente technique, à des niveaux différents, de tous les exécutants.

DANSE 87

La suite du festival s'annonce brillante. Outre les stages pour danseurs qui se poursuivent, le public pourra assister jeudi 18 juin, à 21 h. au Théâtre, au spectacle du CH-Tanz-Theater, précédé le même jour, d'une conférence-débat à 18 h au Club 44, menée par Antoine Livio. D'autres spectacles jusqu'à dimanche 21. Nous y reviendrons en temps et lieu.

D. de C.

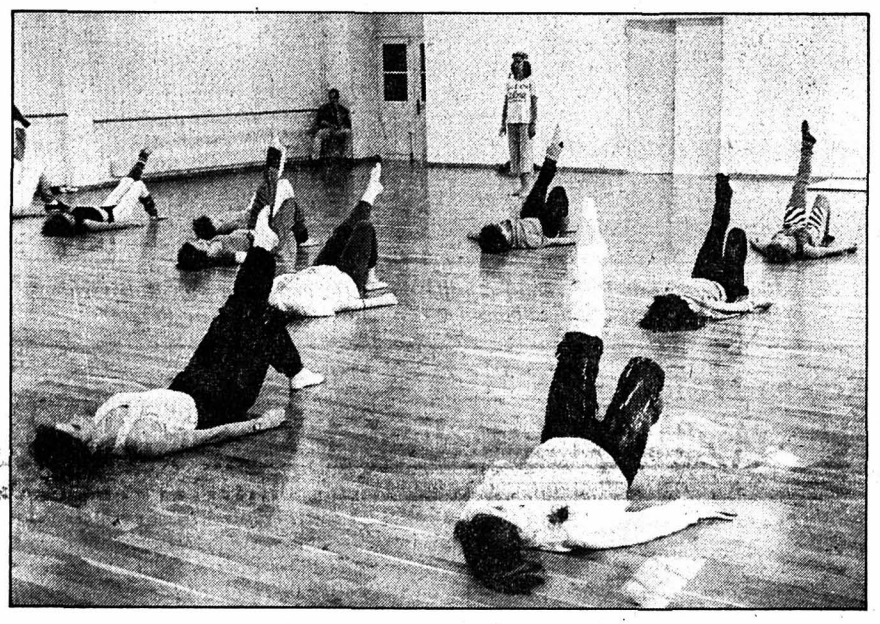

Un stage dirigé à Beau-Site par Catherine Richet de Paris. (Photo Impar-Gerber)

Quadriennale des chœurs réformés
«La Création» éternelle et poétique

1973 au Locle, 1978, 1982 à Neuchâtel, les chœurs mixtes de l'Eglise réformée neuchâteloise se retrouvaient à La Chaux-de-Fonds.

Si le lieu, parfois même la périodicité des rencontres «quadriennales» varient, les fondements et les objectifs, eux, demeurent constants.

Alors que le nombre des chœurs paroissiaux est en régression, commentent les organisateurs, la quadriennale est là pour soutenir, stimuler ceux qui subsistent et persévèrent.

Préparer une telle rencontre, c'est vivre une grande aventure, c'est l'occasion de travailler les grandes œuvres du répertoire. C'est encore une forme d'engagement et de témoignage chrétien.

Animés de la foi qui fait vivre les œuvres religieuses, les chœurs réformés neuchâtelois avaient choisi d'interpréter hier «La Création» oratorio de Haydn. La salle de musique avait peine à contenir les auditeurs venus entendre ce chef-d'œuvre poétique.

De ces séjours à Londres, Haydn rapporta un livret tiré du «Paradis perdu» de Milton. Il y travailla pendant plus de deux ans. A ceux qui s'étonnaient d'une telle lenteur, Haydn répondait: «J'y mets le temps car je veux qu'elle reste».

Musique multiple, simple ou développée, elle offre d'immenses horizons, unit en un tissu serré, les traits les plus complémentaires du génie du compositeur, pour exprimer la vision du monde, son mystère, alliés à une réflexion plus profonde à chanter le Créateur, à célébrer ses œuvres, à rendre grâce pour leur beauté.

La division de l'œuvre en deux parties est heureuse. Elle repose l'esprit sans le distraire. Elle permet de présenter l'oratorio dans son entier, sans faiblesse.

A la tête de l'ensemble, 250 choristes, Georges-Henri Pantillon a soutenu d'un même élan cette immense architecture, personnifiant avec fidélité le caractère de chaque partie. Le chœur a chanté avec chaleur les séquences qui traversent la partition de leur mouvement grandiose. Eva Erlich, soliste, possède un soprano pur, en subtil rapport avec la musique. Antoine David, ténor, montre dans son rôle, une diction fort agréable. Franz Reinmann, témoigne d'une voix de baryton sensible. Simone Monot-Geneux assumait avec distinction la partie d'orgue. C'est à l'Orchestre symphonique neuchâtelois qu'incombait la partie orchestrale. L'ensemble, composé de musiciens professionnels et de quelques amateurs, fut malléable, docile. Inutile d'aller chercher plus loin, ce que l'on a à portée de mains. L'orchestre s'est montré tout à fait à l'aise dans sa fonction.

D. de C.

Accrochage

Un automobiliste loclois, M. J. H., circulait rue Numa-Droz samedi peu avant 17 heures. A l'intersection de la rue du 1er-Mars, bifurquant à gauche, il a heurté la moto pilotée par M. P. B., de La Chaux-de-Fonds, arrivant en sens inverse. Dégâts.

AVIS URGENTS

URGENT
pour mission temporaire de 2 mois, nous cherchons
1 menuisier qualifié
Tél. 039 / 28 12 12

Nous cherchons
1 machiniste
sur pelle retro
et
1 monteur électricien
Tél. 23 04 04

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Fête cantonale de lutte à la Combe-Girard
Un sport représentatif de notre région

Le Club des lutteurs du Locle semble avoir pactisé avec le mauvais temps. A chaque fois que son dévoué comité organise une manifestation (qu'il s'agisse du traditionnel challenge de la ville du Locle) ou comme hier la Fête cantonale neuchâteloise de lutte suisse, le ciel est gris, couvert. Si ce n'est même encore la pluie qui semble prendre un malin plaisir à arroser les ronds de sciure.

Fort heureusement lors de la manifestation d'hier, les écluses célestes sont restées relativement discrètes et la fête a pu se dérouler dans des conditions acceptables même si les terrains de la Combe-Girard sur lesquels se déplaçaient spectateurs et lutteurs étaient plutôt gras en raison des averses de la pluie précédente.

Le soleil a tout de même eu l'agréable et chaleureuse idée de faire son apparition au moment de la partie officielle consistant en la remise de la bannière officielle qui séjournera au Locle jusqu'à la prochaine Fête cantonale de lutte de 1988 organisée par le club chaux-de-fonnier à La Vue-des-Alpes.

PLUS PRÈS DES SAPINS

Cette bannière fut remise sur le coup de midi par une délégation du Val-de-Ruz (puisque c'est à Chézard Saint-Martin qu'eut lieu cette fête le 25 mai 1986) à la délégation locloise emmenée par le président d'organisation, le conseiller communal Rolf Graber.

Cette cérémonie fut emmenée par la fanfare chaux-de-fonnière de La Lyre entourée de demoiselles d'honneur vêtues de manière charmante de longues robes dénichée également dans la ville voisine. Aucune fanfare du lieu, ni tenue d'apparat n'avaient en effet pu être trouvées en ville!

Qu'importe, cette remise solennelle, haute en couleur permit au représentant du Val-de-Ruz, M. Matthey de confier cette bannière au Locle. «L'étendard passe d'un village à la Mère-Commune et se trouvera plus près des sapins durant ces douze prochains mois» a relevé l'orateur.

INCOMPRÉHENSION

Pour sa part le président du comité d'organisation, Rolf Graber, a salué tous les invités, MM. Jacques Balmer, président du Grand Conseil, René Felber, conseiller d'Etat, J.-A. Choffet, président du Conseil général du Locle, J.-Pierre Tritten, président de la ville ainsi que les présidents des Associations cantonales et romandes de lutte. Il a situé le nouvel essor de la ville du Locle concrétisé par la récente inauguration d'une zone industrielle, l'implantation de nouvelles entreprises tout en déplorant que certaines initiatives destinées au développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives soient l'objet d'incompréhension des autorités fédérales.

A titre d'exemple il a relevé l'opposition venue de la Berne fédérale d'un déboisement de 1100 m² de forêts pour permettre la construction de halles polyvalentes au Communal.

N1-N5: INDISCUTABLE ET INDISPENSABLE

Tout aussi grave et décevant, la décision du Conseil fédéral de ne pas autoriser la liaison N1-N5 et de ne pas classer «route nationale» le tronçon routier Le Locle-Berne, via Neuchâtel.

«Le développement d'une région implique des décisions courageuses» a-t-il dit mettant implicitement en cause le choix du conseiller fédéral Schlumpf.

En écho à ces propos René Felber a tenu à dire aux habitants de la ville du Locle et à ses autorités que le gouvernement neuchâtelois n'est pas indifférent aux problèmes de communications qu'il appuyera les efforts de chacun et se battra pour «obtenir ce qui est indiscutable et indispensable».

Dans le cadre de cette manifestation il tombait bien à propos en relevant que la lutte authentique est une «tradition représentative de ce pays». Solennellement les deux délégations – celle du Locle en possession de la bannière – quittèrent ensuite les terrains pour faire place aux sportifs. Un vin d'honneur offert à la fois par la commune et le Conseil d'Etat mit un terme à cette partie protocolaire marquée d'accents et déclarations politiques en relation avec les événements de ces derniers jours. (jcp)

● VOIR LES RÉSULTATS DE CETTE FÊTE EN PAGES SPORTIVES

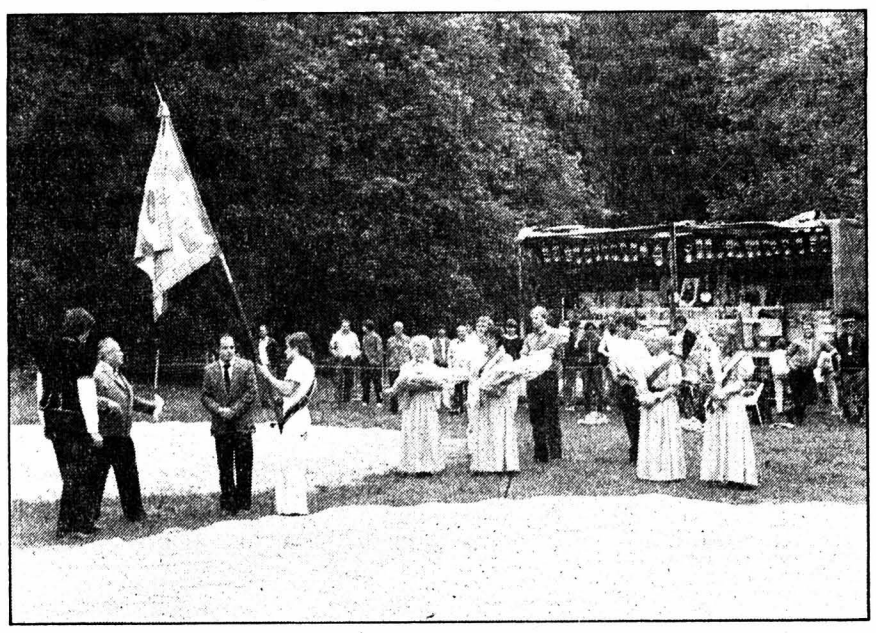

La délégation du Val-de-Ruz remet à celle du Locle emmenée par Rolf Graber, président d'organisation, la bannière cantonale. (Photo Impar-Perrin)

Violent coup de foudre à Cervelet sur La Brévine
Ferme miraculeusement épargnée

L'orage – violent par endroits – qui s'est abattu sur la région samedi en fin de journée a failli bouter le feu à une ferme au-dessus de La Brévine, plus précisément à Cervelet. Son exploitant Gérard Montandon a vraiment eu très chaud et l'issue de cette alerte est quasiment miraculeuse. En cas contraire elle aurait pu prendre des allures catastrophiques d'autant plus que les enfants du couple étaient seuls dans la ferme au moment où celle-ci fut frappée par la foudre.

L'orage qui menaçait a finalement éclaté vers 18 h 15. A ce moment, Gérard Montandon et son épouse soignaient le bétail de leur loge distante de quelques centaines de mètres. C'est incidemment que M. Montandon a jeté un coup d'œil sur sa ferme lorsqu'il a remarqué que de la fumée s'échappait du toit.

Ni une, ni deux, il a dévalé le pré pour constater que les flammes rongeaient déjà la poutre faîtière et les pannes à l'intérieur de la grange. Il a immédiatement combattu ce feu qui courait sous la partie supérieure de la charpente à l'aide d'un tuyau et de seaux d'eau.

Manque de chance, l'appareil dont il se servait pour arroser ce début de sinistre s'arrêta à la suite d'une coupure d'électricité. Ce qui signifia également une coupure de téléphone. Ce n'est qu'après avoir garanti que le feu ne pourrait se propager davantage qu'il se précipita chez un voisin pour donner l'alerte.

Les quelque 26 pompiers de La Brévine dirigés par le commandant J.-Pierre Borel poussèrent un ouf de soulagement en constatant à leur arrivée dans cet endroit retiré que le toit était toujours en place.

A l'aide d'une lance ils refroidirent les poutres qui charbonnaient encore sous l'action très violente de ce coup de foudre qui a marqué en plusieurs emplacement son impact en noircissant le bois. Les soldats du feu ont ensuite dégagé la charpente des petits amas de foin qui s'embrasaient presque aussitôt en tombant sur le pont de grange. En fait, une chance presque incroyable pour ce jeune agriculteur. Tant mieux, car le malheur s'était déjà abattu sur cette famille, avec l'incendie qui avait, le 21 septembre dernier, totalement anéanti la ferme du père de Gérard Montandon, Jean-Pierre Montandon au Crêt de Cervelet. Courageusement celui-ci a d'ailleurs entrepris la reconstruction de la ferme détruite il y a quelques mois. (jcp)

Aciera Holding SA
Bons résultats et nouvel administrateur-délégué

M. Walter Rytz.

Aciera Holding S.A., Le Locle, vient de clore avec succès l'exercice 1986, son premier exercice qui n'aura duré que neuf mois. L'assemblée générale dirigée par M. Willy Schaer, président du Conseil d'administration, a renoncé à verser un dividende. L'excédent de recettes de 55.000 francs a été affecté aux réserves. La principale société du Holding Aciera S.A., Le Locle, a réussi à augmenter son chiffre d'affaires de 20,1 pour-cent au cours de l'exercice 1986, le portant ainsi de 37,5 millions à 45,04 millions de francs. Le bénéfice s'est établi à 0,8 million.

Le bon résultat est dû à la forte croissance de la présence sur le marché des fraiseuses de haute précision et des centres d'usinage. Sur les principaux marchés – la Suisse, la France et la République fédérale d'Allemagne – les parts ont été maintenues ou améliorées. Une filiale à 100%, Aciera GmbH, Kirchheim-Teck, a été créée en Allemagne pour développer les activités dans ce pays. Les résultats enregistrés aux Etats-Unis ont cependant été insatisfaisants, la faiblesse du dollar empêchant une nouvelle extension des activités.

Ainsi que M. Willy Schaer le précisait à l'occasion de l'assemblée générale, on peut compter à l'avenir aussi sur un développement satisfaisant de l'entreprise. Le chiffre d'affaires par collaborateur – ils sont actuellement au nombre de quelque 260 – a passé de 79.000 francs en 1983 à 176.000 en 1986.

NOUVEL ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Par ailleurs, Aciera S.A. a appelé M. Walter Rytz, ing. dipl. EPFZ au poste d'administrateur-délégué. Il est chargé d'assurer la croissance continue de tous les domaines d'activités de l'entreprise et en particulier de renforcer la présence d'Aciera à l'étranger. Précédemment, Walter Rytz était président du groupe Castolin et directeur général de Castolin SA, Saint-Sulpice (VD), qui s'est acquis une réputation internationale avec sa technologie hautement spécialisée dans le domaine du soudage et de poudrage.

Le Conseil d'administration d'Aciera est présidé par Willy Schaer, Neuchâtel, tandis que Paul Fricker, Le Locle est directeur général. Quant au nouveau directeur financier, Jean-Claude Wyssmüller, il entrera en fonction le 1er août prochain. (comm)

Poteau électrique renversé au Quartier
Les habitants privés de «jus» deux heures durant

Hier aux environs de 9 h, Mme V. – qui circulait sur la route du Quartier en direction de La Chaux-du-Milieu – a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté violemment un poteau électrique sur le côté droit de la chaussée. Sous le choc, ledit poteau s'est brisé et a provoqué une importante panne d'électricité dans le secteur du Quartier. Une chance qu'il s'agissait d'un pilône de basse tension, sinon l'ampleur de la panne aurait été plus importante.

Très rapidement avertis, deux représentants de l'ENSA (Electricité neuchâteloise SA) se sont rendus sur place pour remettre le poteau sur pied et tendre les fils pour éviter qu'ils ne se touchent. Une installation provisoire jusqu'à aujourd'hui où tout sera remis en ordre. Vers 11 h, les maisons avoisinantes ont à nouveau été alimentées en électricité. A relever qu'il n'y a pas eu de blessé et que ce n'est pas la première fois qu'une voiture fauche un pilône sur cette route. (paf)

Grâce à l'intervention rapide de l'ENSA, la panne d'électricité n'aura pas été trop longue... (Photo Impar-Favre)

Tamponnage

Un automobiliste domicilié au Locle, M. C.-A. R. circulait peu après 10 h, hier, rue A.-Piguet en direction nord lorsque, à l'intersection avenue du Technicum, il est entré en collision avec la voiture conduite par Mme M. S. de la ville. Dégâts.

Impar...donnable

Vendredi dernier lors de la soirée-cabaret organisée dans le cadre de la Fête villageoise de La Chaux-du-Milieu, le public a pu entendre une sympathique formation de jazz.

Contrairement à ce que nous avions laissé entendre il ne s'agissait pas de l'orchestre de jazz du gymnase de La Chaux-de-Fonds mais d'une formation amateur baptisée «Dark seven». (p)

Collision

Un automobiliste delémontain, M. J. G. circulait rue Jehan-Droz samedi vers 10 h 50 lorsque, à l'intersection avenue de l'Hôtel-de-Ville, une collision survint avec la voiture conduite par M. M. T. de la ville, roulant sur cette artère. Dégâts.

Rencontre cantonale des contemporains 1937
Une première dans les annales neuchâteloises

L'Amicale des contemporains 1937 du Locle a mis sur pied dimanche au Manège du Quartier près de La Chaux-du-Milieu une rencontre qui a réuni bon nombre de personnes du canton qui fêtent cette année leur cinquante printemps. Il semble qu'une telle initiative soit une grande première dans les annales de la République neuchâteloise, comme s'est plu à le relever le président de la section locloise Henri Schindelholz.

Une bonne partie des contemporains 1937 du canton se sont retrouvés à La Chaux-du-Milieu: un moyen de faire connaissance avec d'autres personnes en dehors du district du Locle. (Photo Impar-Favre)

Ce sont près de 200 participants qui ont répondu à l'invitation et qui, le temps d'une journée, ont oublié les vicissitudes de la vie quotidienne pour nouer dans la joie des liens d'amitié durables.

Au programme des festivités, toutes sortes d'animations, danse conduite par l'orchestre Géo Weber, gastronomie qui n'ont pas manqué de divertir chacun.

Cette manifestation historique ne sera pas sans lendemain, puisque la section de Neuchâtel s'est engagée à organiser la prochaine édition.

FAVORISER L'INTÉGRATION

Fondée le 6 mai, l'Amicale de la Mère-Commune compte actuellement 62 membres. Outre les traditionnelles sorties tous les cinq ans (Bourgogne et Sicile notamment), des rencontres et repas en famille ont lieu régulièrement dans le but d'entretenir les contacts. La section ayant également quelques étrangers, son objectif est de favoriser leur intégration. (paf)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Karlen Nicolas, fils de Karlen Roland Léon et de Sonja, née Leitner. – Moeschler Sarah, fille de Moeschler Jean-Pierre et de Adèle Gertrude, née Ekoumou. – Grüring Sébastien, fils de Grüring Jean-Bernard et de Béatrice, née Hasler. – Cellitti Daniel, fils de Cellitti Gio Battista et de Lea, née Thecosmy. – Ammann Fabian, fils de Ammann Philippe Laurent et de Eveline Cornelia, née Schai. – Haldimann Baptiste, fils de Haldimann Yves René et de Sylviane Florence, née Brossin. – Di Marzo Maeva Selena, fille de Di Marzo Claudio et de Ida, née Lo Russo. – De Santo Alessio, fils de De Santo Francesco et de Anna Maria, née Ferrante, – Robert-Nicoud Sylvain François, fils de Robert-Nicoud Valentin Benjamin et de Josette Madeleine, née Müller. – Grüring Sébastien, fils de Grüring Jean Bernard et de Béatrice, née Hasler. – Roche-Meredith Marielle, fille de Roche-Meredith Patrick et de Jacqueline, née de Paula. – Temporao Mickael Norberto, fils de Temporao Norberto et de Maria Albertina, née Evaristo.

Promesses de mariage

Tinguely Claude Martin et Raccio Marina. – Pittet Jean-Pierre Hubert et Bourquin Nathalie Monique.

Mariages

Hug Sylvian Alain et Dietrich Florence Sylviane. – Humbert Jean-Daniel et Lamprecht Suzanne Yvonne.

ENTREPRISE Gérard SOGUEL LES PONTS-DE-MARTEL

Ferblanterie - Couverture - Installation sanitaire

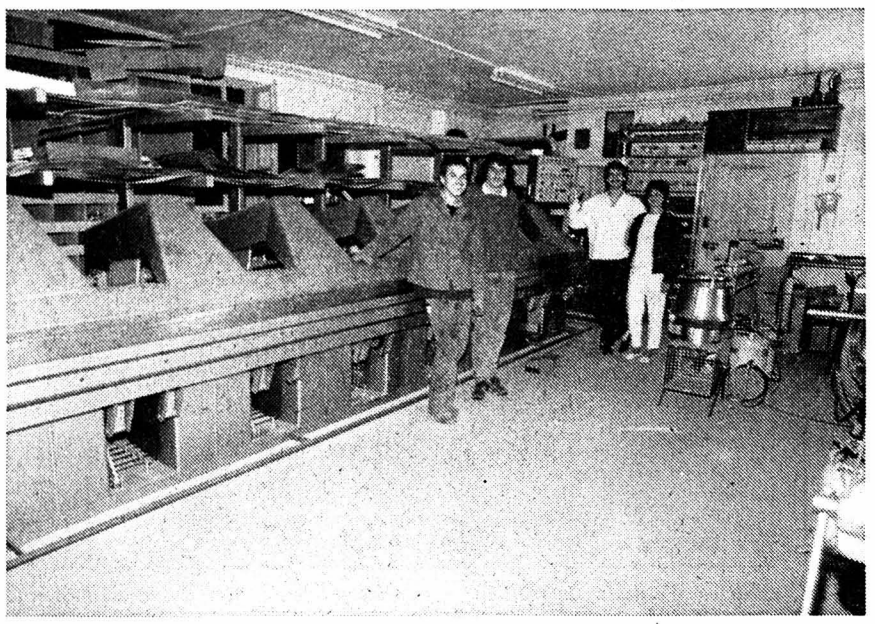

Monsieur Soguel (2e depuis la droite) avec une partie de ses collaborateurs.

Grande-Rue 24 - ✆ privé: 039/37 12 36
✆ atelier: 039/37 13 37

Voilà deux ans que l'entreprise est installée aux Ponts-de-Martel. Outre les métiers précités, l'entreprise est spécialisée pour le pliage industriel, longueur de pliage: 6 mètres (matériaux: aluminium 2 mm, acier 1,5 mm, inox 1,0 mm).

Exemple: tablettes de fenêtres, cornières d'angles, linteaux, caissons, etc.

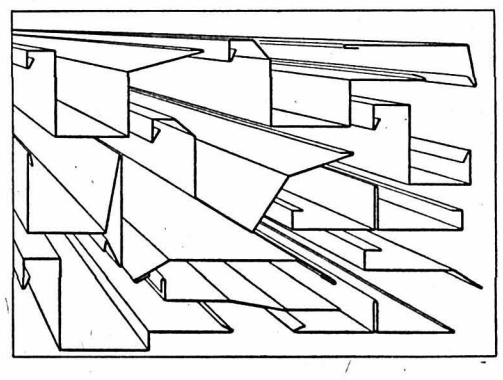

Celle-ci est à même de rénover l'extérieur de votre maison concernant l'isolation et revêtement de façade système Eternit, y compris location d'échafaudages, pour la toiture à partir du chevronnage, l'isolation, sous-couverture, couverture en tuile terre cuite ou béton, et couverture Eternit, de même que toute la ferblanterie.

L'entreprise a aussi dans son programme les étanchéités de toiture plate, système Sarnafil, ainsi que toutes les installations sanitaires et les installations de protection contre la foudre.

M. SOGUEL est en possession de CFC pour tous les corps de métiers annoncés ci-dessus.

Il se fera le plaisir de vous conseiller et de vous présenter les divers produits plus en détail.

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
Collaborateurs:
Bernard Corti - *✆ 039/31 24 40*
Claude Vidali - *✆ 039/23 15 92*
Un vrai service
SCHWEIZ ASSURANCE
L.-Robert 58, ✆ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous fabriquons:
- des machines à plier pour profilés de toiture et de façade;
- chariots compacts de débitage;
- étagères de chariots de déroulement;
- table de débitage et cisaille transversale.

Augmentation de la capacité de nos machines !
JORNS AG, Maschinenfabrik, Kirchgasse 12 - 4932 Lotzwil, ✆ 063/22 52 32

Eternit®
8867 Niederurnen
✆ 058/23 11 11
Télex 875 676

Flumroc, l'isolation en laine de pierre réfractaire au feu
FLUMROC

VELUX® Fenêtres pour toits en pente
VELUX (SCHWEIZ) AG
Industriestrasse 7, 4632 Trimbach
✆ 062/23 15 15

Aux Ponts-de-Martel
Faites le plein d'essence au
GARAGE DU CARREFOUR
de nuit comme de jour.

STANLEY BOSTITCH
BOSTITCH SA
Hardturmstrasse 169, case postale, 8037 Zurich
✆ 01/44 68 00, Télex 823 001 bost ch
Fabrique de machines à agrafer et à clouer
ALAIN RAPIN, 1588 Cudrefin, ✆ 037/77 28 12

P.-A. KAUFMANN & FILS
✆ 039/23 10 56
Marché 8-10
2300 La Chaux-de-Fonds
Acier - Métaux - Quincaillerie

Près de vous
Près de chez vous
La Neuchâteloise Assurances
Enrico Ducommun, agent général
P.A. De La Reussille, inspecteur
Président-Wilson 7, La Chaux-de-Fonds

Des prix ! ... qui font tourner la tête
PRESSING "LE SAVOIR-FER"
Rue de la Banque 13
Le Locle **Mme G. Trovato**
✆ 039/31 87 87
A deux pas de DD et MM

Nous demandons à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie *(par exemple: livres d'A. Chapuis)*
Christophe Grimm
Grand-Rue 12,
Neuchâtel - Cormondrèche
✆ 038/31 76 79

Restaurant le Casino
dès maintenant et jusqu'à fin juin **de 6 à 8 heures.**
Café à Fr. 1.60

Gilbert Cosandey
Artisan-bijoutier
créations - transformations
réparations - vente
Service à domicile
Le Locle, chemin des Tilleuls 14
✆ 039/31 42 57

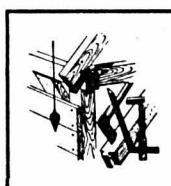

GABERELL
pour vos travaux de
CHARPENTE MENUISERIE
LE LOCLE TÉL 039/31 87 19

Restaurant du Doubs
C'est super...
Ouvert 7/7. ✆ 039/32 10 91

Crédit-express
Limites les plus hautes en 24 heures
Paiements comptants élevés – mensualités modérées, également si crédit en cours.
MBS Landstrasse 26 5430 Wettingen
Téléphone 056/27 15 51
Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque.

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 40'000.– sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
☐ Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
☐ Je sollicite un crédit comptant
de Fr. Im
Remboursement mensuel env. Fr.
Nom
Prénom
Rue
NPA, localité
Date de naissance
Etat civil
Signature
Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

A vendre superbes jeunes
collies-lassies
jaune sable, sans pedigree, vaccinés, parents avec pedigrees.
✆ 037/52 10 23

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Entreprise horlogère
cherche
personne
pour nettoyage locaux
du lundi au vendredi
de 17 h 30 à 19 h 00
Ecrire sous chiffre FH 55325 au bureau de L'Impartial du Locle

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

Jusqu'au 30 juin 1987
QUINZAINE DE REPRISES AVANTAGEUSES
Les vendeurs du Rallye vous attendent avec grand plaisir pour vous présenter leur meilleure offre, sans engagement! (nous manquons d'occasions)
P. Demierre – P.-A. Dumont
✆ 039/31 33 33

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Séparation des pouvoirs dans le canton de Neuchâtel

Le Grand Conseil s'accommode d'un gouvernement fort

Quelle est l'étendue des pouvoirs du Grand Conseil, du Conseil d'Etat, du Tribunal cantonal, quels sont leurs rapports, un thème d'actualité. Des frictions existent et ont débouché à plusieurs reprises devant le Grand Conseil. En suivant la réflexion du professeur Philippe Bois, de l'Université de Neuchâtel, nous abordons ici les rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Un second article sera consacré essentiellement aux rapports entre le pouvoir exécutif et le Tribunal cantonal.

En introduction de son exposé Philippe Bois explique qu'il est banal de constater que chacun des trois pouvoirs cherche à avoir le plus de compétence possible. «Toutefois, même si de nombreuses frictions peuvent apparaître, il est curieux de constater que dans le canton de Neuchâtel le législatif semble s'accomoder relativement bien de ce que l'on pourrait appeler un gouvernement fort.»

La Constitution de la République et Canton de Neuchâtel du 21 novembre 1958 institue expressément le principe de la séparation des pouvoirs. Elle donne quelques indications quant aux relations entre les pouvoirs. Ainsi, il est précisé que le Grand Conseil se fait rendre compte annuellement de la gestion du Conseil d'Etat; que le Conseil d'Etat veille à ce que les tribunaux remplissent également leurs fonctions.

RELATIONS ENTRE LE POUVOIR LÉGISLATIF ET LE POUVOIR EXÉCUTIF

Philippe Bois explique que le droit neuchâtelois ne prévoit pas, de manière expresse, de hiérarchie entre ces deux pouvoirs. Le Grand Conseil peut néanmoins intervenir directement, du moins émettre son avis à propos de la manière dont le gouvernement exerce sa tâche. «Le rapport de force, entre ces deux pouvoirs, relève plutôt de la politique que du droit. Le gouvernement a pour lui le professionnalisme et la pérénité, mais le Parlement dispose de moyens assez efficaces, pour autant qu'il veuille les utiliser, d'imposer sa volonté. Il lui est possible de refuser les projets de loi qui lui sont adressés par le gouvernement, ou de les modifier de manière considérable. Il peut intervenir également par l'adoption de lois non proposées par le gouvernement», commente Philippe Bois.

Le Conseil d'Etat dispose des plus larges pouvoirs en ce qui concerne l'administration de l'Etat. «A la différence du système fédéral, le législateur cantonal lui a accordé la compétence exclusive en ce qui concerne l'organisation de l'administration», écrit Philippe Bois.

Si le Grand Conseil dispose d'une compétence générale en matière de loi et a la possibilité théorique de traiter de toutes les questions qui peuvent se présenter, il délègue fréquemment ses compétences, en ce qui concerne les normes du niveau législatif.

Il est usuel que les lois contiennent une règle de délégation très large à l'intention du Conseil d'Etat, ou une disposition que le Conseil d'Etat interprète comme une règle de délégation très large.

«On peut se demander si néanmoins le Grand Conseil neuchâtelois ne dispose pas de compétences qui lui sont propres. La réponse semble évidente lorsque le partage est opéré par la Constitution, de telle manière que le Grand Conseil ne puisse pas, sans vote obligatoire du peuple, modifier la situation. La question est plus délicate lorsqu'il s'agit de l'exercice des compétences administratives du Conseil d'Etat. Non pas tant en ce qui concerne leur exercice, mais bien sur le point de savoir ce qui est administratif et ce qui ne l'est pas (..). Ainsi, pour tout ce qui concerne le domaine des fichiers de police (KIS, ancienne formule, RIPOL, et autres fichiers plus ou moins légaux), le Conseil d'Etat s'estime seul compétent, à l'exclusion du Grand Conseil. On peut toutefois douter qu'une activité qui a pour objet de ficher les individus, donc de toucher directement à leur personnalité, soit de nature purement administrative», estime Philippe Bois.

Les parlementaires ont un droit à être renseignés sur l'activité de l'administration. Les autorités judiciaires neuchâteloises estiment que ce droit ne peut être exercé que sous la forme de questions ou d'interpellations adressées au Conseil d'Etat, qui répond au parlementaire personnellement ou en séance.

RELATIONS ENTRE LE POUVOIR LÉGISLATIF ET LE POUVOIR JUDICIAIRE

Le Grand Conseil n'a pas juridiquement, le pouvoir de surveiller l'activité des tribunaux. Il peut discuter des sujets qui lui conviennent, soit à l'occasion d'une motion ou d'un postulat, soit ce qui est plus fréquent, lors de l'examen des comptes.

Et Philippe Bois d'illustrer cela par une affaire récente. Deux députés avaient crû bon d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour lui demander de prier le Tribunal cantonal de faire veiller à l'application correcte des lois de procédure par un président de Tribunal de district. Ce dernier avait omis de faire figurer au rôle d'une audience de Tribunal pénal le nom d'un des prévenus, avocat de son état. Les députés outrepassaient évidemment les pouvoirs que le droit neuchâtelois donne au Grand Conseil. La surveillance des juges appartient au Tribunal cantonal, qui l'a d'ailleurs sèchement fait savoir aux deux autres organes dans l'affaire en question.

Dans un avis de droit établi à ce propos M. Daniel Perdrizat, avocat écrit: «Dans une conception plus saine du pouvoir de surveillance du Grand Conseil, ces mêmes députés auraient , à notre avis, été parfaitement en droit de demander au Tribunal cantonal, par l'intermédiaire du Conseil d'Etat, des informations détaillées sur la pratique suivie en matière de huis clos et d'inscription des affaires pénales au rôle des tribunaux de manière à pouvoir se rendre compte si une révision des lois de procédure se révélait ou non nécessaire.»

Et Philippe Bois de conclure sur ce chapitre: «Les parlementaires n'ont pas un droit à être renseignés par les tribunaux. Toutefois, depuis quelques années, l'activité de ces derniers fait l'objet d'un rapport du Tribunal cantonal à l'intention du Conseil d'Etat. Ce dernier intègre ledit rapport dans ce qu'il adresse, chaque année, sur sa gestion, au Grand Conseil. Ainsi, ce dernier peut se rendre compte de l'activité des tribunaux et éventuellement prendre les mesures législatives nécessaires.»(A suivre)

P. Ve

Championnat suisse de powerlifting à Fleurier

Les 500 grammes qui font la différence

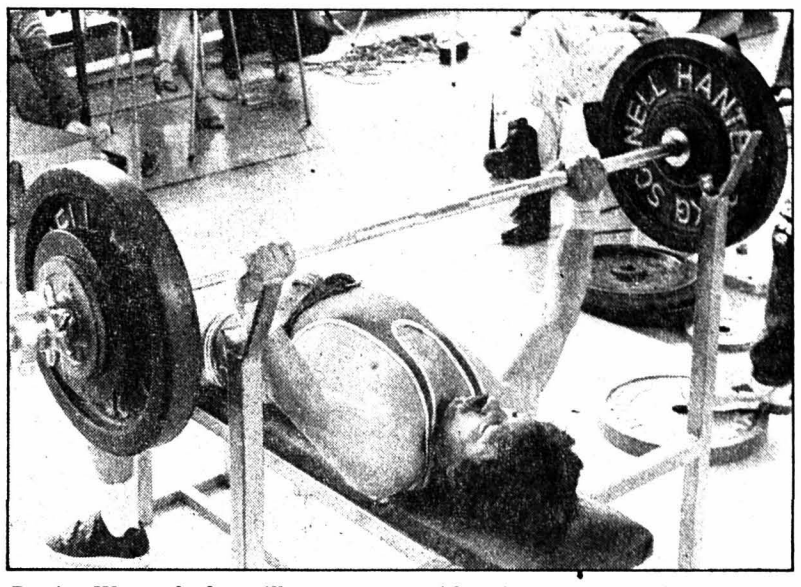

Patrice Wermuth: le meilleur rapport poids-puissance de ce championnat. (Photo Charrière)

Samedi après-midi, s'est déroulé à Fleurier dans la salle de gymnastique de Longereuse, le 9e championnat suisse de powerlifting. Soulever des centaines de kilos pour recevoir à la fin de la journée une médaille dorée, argentée ou bronzée telle était la gageure réalisée par une trentaine d'athlètes venus de toute la Suisse.

Une trentaine d'athlètes répartis par catégories de poids mesuraient la force de leurs muscles. Dérivé américain de la bonne vieille haltérophilie, le powerlifting s'est vu ajouter un mouvement.

– Premier de ses mouvements: flexion des jambes ou «squat». L'exercice est réussi si l'athlète s'accroupit, l'haltère derrière les épaules puis se redresse.

– Deuxième mouvement: le développé couché. Allongé sur le dos, sur un banc la barre et les disques au-dessus de la tête, le concurrent doit descendre l'engin sur sa poitrine puis le remonter bras en extension complète.

– Dernier mouvement: le soulevé de terre simple. Enfin, c'est une image: soulever la barre et ses poids du sol, jambes et buste en extension complète.

Le classement s'établit en additionnant les kilos soulevés. Un classement est également établi en fonction du poids de l'athlète et des quintaux soulevés. A ce petit jeu, le Chaux-de-Fonnier Patrice Wermuth est sorti vainqueur. Tout juste 60 kilos, Wermuth a soulevé 537 kilos en trois mouvements. Deuxième du classement, rapport poids puissance, Jonas Nemeshazi. G. Smeriglio, 52 ans recordmann du monde vétéran, est reparti du Val-de-Travers avec un titre de champion suisse poids moyen.

UN RECORD SUISSE

Le speaker a demandé le silence dans le public.

– «Marcel Ware 110 kg 500 va tenter de battre le record suissse du soulevé de terre de sa catégorie. Record à battre 290 kg. On ajoute 500 gr... nettoye la barre... un assistant brosse la magnésie, nuage blanc. Vas-y Marcel, elle est à toi cette barre.» Marcel «bande» ses muscles, place ses mains sur la barre, hurle deux ou trois cris, une grimace de douleur, les 290 kg 500 grammes s'arrachent du sol, le record est battu.

La manifestation était organisée par J.-L. Tüller du Dynamicgym-Club de Fleurier.

F. C.

Société d'histoire et d'archéologie du canton

Effort accru pour le musée de Valangin

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel entend augmenter son effort en faveur du Château de Valangin, même si ses nombreuses activités, notamment dans le domaine des publications historiques, engagent des moyens de plus en plus importants. Elle a publié un ouvrage réalisé sous la direction du professeur Rémy Scheurer consacré à une monographie de Pierre Chambrier (1540-1609) «Aspects de la vie publique d'un homme d'Etat». En 1989, elle fêtera son 125e anniversaire qui coïncidera avec la sortie du 1er des 3 volumes de l'Histoire du Pays de Neuchâtel, un travail collectif de grande valeur.

L'assemblée de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) s'est déroulée samedi, au Château de Valangin, sous la présidence de Mme Madeleine Bubloz.

Mme Bubloz devait tout d'abord rendre hommage aux membres décédés et en particulier à une grande dame, Gabrielle Berthoud, qui fut la première femme à présider la SHAN et qui s'était spécialisée sur le 16e siècle et la Réforme.

La présidente devait ensuite passer en revue les différentes activités de la Société durant l'année écoulée, en particulier la fête d'été qui fut un très grand succès.

La sortie du 1er tome de l'Histoire du Pays de Neuchâtel est prévue en 1989. L'Etat et les communes financent en partie cet ouvrage dont les 2e et 3e tomes devraient sortir de presse en 1990 et 1991. Les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont accepté de prendre en charge l'engagement de deux collaborateurs qui appuieront les auteurs chargés de la réalisation de cette œuvre historiographique monumentale qui comblera à n'en pas douter une lacune.

La présidente devait en outre remercier chaleureusement Mlle Rose-Marie Girard qui s'est occupé avec beaucoup de talent du secteur «parure et vêtements» du Musée de Valangin et qui a fait l'objet de plusieurs expositions.

CHÂTEAU DE VALANGIN

Maurice Evard, conservateur du Musée de Valangin a présenté son rapport. Il le dira d'emblée, 1986 fut l'année la plus animée pour le musée qui a été visité par pas moins de 12.260 personnes, un record.

M. Evard a annoncé que les armes blanches en cours de restauration feront l'objet d'une nouvelle présentation.

L'exposition «Les toiles peintes appelées aussi indiennes» a connu un très grand succès populaire, de même que le cours de vacances des Hauts-Geneveys pour les dentellières. On récidivera cette année. L'exposition «Histoire de chapeaux» a été fort courue; plus de 3000 personnes l'ont visitée. Actuellement, une exposition se tient au Musée. Elle est consacrée à Albert Zimmermann, cordonnier de Cernier.

Ce sont 800 objets environ qui sont entrés au musée. Financièrement, si le musée boucle ses comptes par un petit bénéfice, la situation reste tendue pour ne pas dire plus. Selon Maurice Evard, le musée assume des tâches importantes, au-dessus de ses moyens financiers, grâce à une collaboration de gens bénévoles. «Une réflexion sur l'avenir du musée et l'entreposage et l'entretien de ses collections, sur le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'institution s'impose dès maintenant. La Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel doit trouver des réponses à ces problèmes», devait-il conclure. D'autant plus peut-être pourrait-on ajouter que M. Evard quittera le musée en 1988.

Des propos qui ne sont pas tombés dans l'oreille de sourds. Sur proposition de plusieurs membres de la SHAN, le comité étudiera les modalités qui permettront d'accroître l'aide au musée. Un fraction des cotisations pourraient lui être désormais attribuée.

Sur le plan purement statutaire, on retiendra que les comptes de la SHAN bouclent par un déficit de 706 francs. Les cotisations passent de 25 à 30 francs pour les 1040 membres qui composent la société qui ont eu le plaisir d'accueillir 14 nouveaux membres.

La prochaine fête d'été aura lieu le 5 septembre à Vaumarcus.

En fin d'assemblée, M. Pierre Gaspard, professeur et directeur de l'Institut national de recherche pédagogique de France a présenté un exposé remarquable sur la «scolarisation et alphabétisation au XVIIIe siècle dans le canton de Neuchâtel.» Une recherche originale basée en grande partie sur l'analyse de la situation des ouvriers de Cortaillod.

P. Ve

Prix international d'accordéon

Neuf médailles dans la région

Le week-end dernier s'est tenu à Andrézieux-Bouthéon, sur La Loire près de Saint-Etienne, en France, le 12e Grand Prix international de l'accordéon. Près de 300 concurrents individuels y ont participé, venant de dix pays différents. Neuf élèves de la classe de Mme Annie Puigrenier-Bornand, à La Chaux-de-Fonds, s'y sont distingués dans les différentes catégories en remportant autant de médailles.

Ce sont Nicolas Schulze, de Peseux (cat. initiations – moins de dix ans – médaille d'argent); Philippe Rossinelli, de Saint-Imier (or) et Vincent Soguel de La Chaux-de-Fonds (bronze) en cat. préparatoire danse; Joël Perriard (or) de Neuchâtel, Stephan Fluckiger (or) de Peseux et Nicolas Page (argent) de La Chaux-de-Fonds, en cat. élémentaire danse; Patricia Mathey (or) de La Chaux-de-Fonds et Claude-Alain Kunzi (argent) de Neuchâtel, en cat. élémentaire genre; et Sylviane Gentil (argent) de La Chaux-de-Fonds en cat. secondaire genre. (Imp)

Assemblée de la Poëta-Raisse en pleine nature

Johan aura 13 ans en l'An 2000...

Constatant que les assemblées générales de routine n'attiraient pas grand monde, le comité de la Société des gorges de la Poëta-Raisse a décidé de tenir ses assises bisannuelles en pleine nature. Cent personnes ont répondu à l'invitation. Brève partie officielle pendant laquelle le président Bernard Jeanneret a lancé le projet baptisé «Poëta-Raisse 2000»: tracer, d'ici la fin du siècle, de nouveaux sentiers dans la partie inférieure et méconnue des gorges. Johan, le plus jeune des participants samedi, aura 13 ans en l'An 2000...

Dans la partie inférieure des gorges, en aval de la première chute, le sentier qui mène à Môtiers, passe à l'écart du ruisseau qui roule sur des dalles rocheuses dans un environnement «préhistorique». Un site d'une beauté exceptionnelle que seuls les promeneurs égarés découvrent avec ravissement. «Ce nouveau parcours devrait être accroché aux flancs de la gorge», a expliqué le président Bernard Jeanneret. Ce projet baptisé «Poëta-Raisse 2000», «exige une étude approfondie, l'assentiment des propriétaires des lieux et de solides réserves financières», a encore déclaré Bernard Jeanneret.

1419 MEMBRES

Si, en 1981, avec tout le tapage qu'elle fit autour de la réparation des ponts et sentiers des gorges, victime d'une crue historique, la société comptait 2100 membres, l'effectif s'est depuis stabilisé aux alentours de 1400 cotisants. En 1986, 1419 personnes ont versé des cotisations pour un montant total de 15.496 francs. Le capital de la société s'élève à plus de 41.000 francs.

Cet argent ne dormira pas sur un compte en banque. Il s'agit de maintenir en bon état sentiers et ponts, d'améliorer la sécurité des promeneurs (ponts trop glissants les jours pluvieux) et surtout, de promouvoir la visite.

POËTA-RAISSE - CHASSERON

La promotion passera par l'édition cet automne d'un prospectus en quadrichromie, en collaboration avec la «Région Val-de-Travers» et certainement, l'Office du tourisme de Sainte-Croix. En outre, la réouverture de l'Hôtel du Chasseron cet automne, permettra à la société de réaliser son programme de promotion auprès des écoles par un courrier bien documenté (parcours, horaire, transports publics, prospectus, etc.) incitant professeurs et instituteurs à guider leurs classes au travers des gorges.

LA GLACIÈRE DE LAVAUX

Après l'assemblée qui s'est tenue au gué de la Mordettaz, à la frontière des cantons de Vaud et de Neuchâtel, une verrée fut servie à la sortie des gorges. Pique-nique au soleil, trempette des gosses, biberon pour Johan et excursion à la «Glacière de Lavaux» sous la conduite du vice-président Denis Horisberger.

Située au-dessus de la route menant de la Combaz à l'alpage de Lavaux, cette grotte immense s'ouvre dans la forêt. Peu de glace dans cette glacière, mais un site exceptionnel, à découvrir tout comme les gorges.

JJC

NOIRAIGUE

La fille reçoit la mère

Le temple de Travers étant en réparation, c'est au temple de Noiraigue qu'a été célébré à Pentecôte, pour les deux paroisses, le culte de clôture de l'instruction religieuse et de première communion. Les cathécumènes avaient été instruits par le pasteur Mendez et son collaborateur J.-B. Boissard.

Prédication du pasteur, message des deux présidents de conseils paroissiaux, baptême de quatre cathécumènes, célébration de la sainte cène (dont le pain avait été confectionné par de jeunes confirmés), distribution de fleurs et collation firent de ce culte une cérémonie inoubliable. (jy)

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Gala de gymnastique aux Geneveys-sur-Coffrane

Flavio Rota en vedette

Les organisateurs des deux Fêtes cantonales des jeunes gymnastes et pupillettes ont eu l'excellente idée de préparer un gala de gymnastique samedi soir, sous la grande tente spécialement dressée à côté du Centre sportif. Plus de 400 personnes enthousiastes y ont assisté malgré le temps exécrable.

Des démonstrations en série. (Photo Schneider)

On apprécia à leurs justes valeurs les démonstrations de Flavio Rota, champion suisse au cheval-arçons en 1985-86 et 3e du championnat suisse 86 au concours complet. Aux barres parallèles, le Loclois a parfaitement réussi un double salto avant très applaudi. Deux gymnastes de La Chaux-de-Fonds-Ancienne, Marc Hauser et Pascal Borel, se sont également distingués au même engin.

Les actifs de Chézard-Saint-Martin ont présenté un programme d'école du corps moderne. Le groupe neuchâtelois, inscrit à la Gymnaestrada, fit une grande impression dans une prestation d'une parfaite maîtrise et un ensemble irréprochable. Ce groupe représentera le canton à la grande réunion internationale au Danemark, du 6 au 11 juillet prochain.

Les neuf gymnastes de La Chaux-de-Fonds-Ancienne, furent eux très applaudis pour leur démonstration parfaite aux barres parallèles. Quant à la gym artistique de Boudry qui fête cette année son 10e anniversaire, elle s'était déplacée avec 22 membres. Ses jeunes filles exécutèrent une démonstration époustouflante de rouleaux, sauts périlleux avant et arrière dans un enchaînement intensif.

Retenue à Genève pour un autre gala, la société de Serrières, une des meilleures du canton, n'a malheureusement pas pu déléguer ses jeunes champions à ce gala. Cette soirée s'est terminée sous la tente par un grand bal populaire. (ha)

BOUDEVILLIERS

Comptes déficitaires

Le Conseil général siégera ce soir en séance ordinaire. Les comptes de l'exercice 1986, bouclant par un léger déficit de 12.000 francs (budget présumé: 60.000 francs), seront soumis à son approbation.

(jm)

49e Fête des chanteurs du Val-de-Ruz

Une fausse note: la pluie

La 49e Fête régionale des chanteurs du Val-de-Ruz s'est déroulée hier après-midi sur la place du Boveret, à Chézard-Saint-Martin. Une fête parfaitement organisée qui n'a été perturbée que par la pluie produisant la seule fausse note de cette manifestation réunissant six sociétés de chant du vallon.

Cette fête avait été précédée, samedi soir, d'un bal à l'occasion du 75e anniversaire du Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin qui a du reste ouvert les feux dimanche sous la conduite d'Henri Fasnacht. Les autres formations: le Chœur d'hommes des Geneveys et Coffrane, dirigé par Lucette Wenger; l'Union chorale de Dombresson-Villiers, dirigée par J.-R. Grossenbacher; la Chorale des dames paysannes; le Chœur mixte la Tarentelle, de Savagnier, dirigé par J.-F. Pellaton, ainsi que le Chœur mixte de La Côtière-Engollon, dirigé par Maurice Sunier, ont enchaîné jusqu'en fin d'après-midi.

Malheureusement, en raison de la pluie, l'audition n'était pas parfaite sous le couvert du Boveret où se pressaient tout de même de nombreux amateurs de chants.

Deux chœurs d'ensemble, dirigés par Henri Fasnacht, dans «Un Pays en marche» et «Clarté», ainsi que les prestations des invités du Yodleur-Club Echo du Val-de-Ruz ont assuré à cette journée un éclat et un intérêt qui ont fait oublier les cieux fort peu cléments en ce jour de fête. (ms)

Le Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin. (Photo Schneider)

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Violente chute à cyclomoteur

Un cyclomotoriste domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, M. Jean-Marie von Allmen, né en 1968, circulait vendredi en début de soirée rue Charles-L'Eplattenier quand, à la hauteur de l'Hôtel de Commune, il a fait une violente chute sur la chaussée. Blessé, le deux-roues a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Valangin: Sauvons le Seyon

L'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (APSSA) s'est constituée vendredi soir au Château de Valangin. Il y avait dans l'assemblée 60 personnes soit des représentants de l'Etat de Neuchâtel, des communes du canton ainsi que de nombreuses personnes qui s'intéressent à ce problème.

Un comité provisoire avait élaboré des statuts avec 24 articles qui furent adoptés par les membres présents. Ces statuts précisent bien les buts et le siège de l'association. M. Frédéric Cuche rappela que le but est noble puisqu'il faudra faire couler de l'eau claire de Villiers à Neuchâtel. Puis on procéda à l'élection du comité. M. Willy Matthey professeur, de Fontaines est nommé premier président de l'association. Il sera secondé de Frédéric Cuche, Yvan Matthey, Denis Robert, Mlle Anne-Christine Evard, Jean-Michel Gobat, Paul Marchesi et Philippe Graf comme membres du comité. Les cotisations seront de 20 francs par membre individuel alors que les couples ne paieront que 30 francs et les membres collectifs 100 francs.

M. Willy Matthey nouveau président remercia l'assemblée pour la confiance témoignée et il donna de suite les intentions du nouveau comité soit de former une commission technique ainsi que de groupes qui vont immédiatement se mettre au travail. Une prise de contact avec les autorités cantonales est nécessaire.

La partie officielle terminée, M. Maurice Evard fit un exposé sur le point de vue de l'historien alors que M. Bernard Matthey, parla lui des problèmes hydrogéologiques.

(ha)

Suite des informations neuchâteloises ► 23

Apprenez à conduire
avec
BMW
- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85

Nouvelle entreprise
travail soigné, exécute rénovation, bricole, terrain.
Dans maçonnerie et dans le jardinage
✆ 039/23 87 44

A Vendre
bord du lac
de Neuchâtel, rive sud de Morat, rive nord
dans un cadre de rêve
maisons d'habitation et de vacances
de 3½ pièces et plus dès Fr. 170 000.–
Aussi appartements
ASSIMOB SA
☎ 024•311071

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER
BUREAUX
Centre ville, dans immeuble rénové avec ascenseur.
Conviendrait à profession libérale.
S'adresser à:
Gérance NARDIN, avenue Léopold-Robert 31, ✆ 039/23 59 70, de 15 à 18 heures.

AFFAIRE UNIQUE!
A vendre pour cause de maladie,
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
(maison villageoise, style français, transformée)
Situation: Franche-Comté (climat doux et calme, air pur).
10 chambres, grande cuisine, grand dégagement, grand jardin.
Prix de vente: Fr. 290 000.–.
Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres sous chiffre 33-75316 à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES DU DISTRICT DE MOUTIER

Vente publique d'une usine

(unique séance d'enchères après faillite)

Mercredi 8 juillet 1987, dès 15 heures, au Café Fédéral à 2710 Tavannes, l'Office des faillites du district de Moutier procédera à la vente aux enchères publiques, au plus offrant, de l'immmeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de «Tavannes Machines Co SA» à Tavannes:

Ban de Tavannes

Feuillet No 30 rue H.-F. Sandoz, hangar No 68A, usine No 80, abri ouvert No 80A, abri No 80B, abri No 80C, fabrique de machines No 80D, assise, aisance d'une contenance totale de 66 a 47 ca.

Valeur officielle: Fr. 3 572 100.– (en révision)
Assurance incendie: Fr. 9 912 100.–
Estimation de l'expert: Fr. 3 600 000.–

L'usine comprend 3 étages sur rez-de-chaussée, halle de montage, monte-charges, ascenseur, pont roulant, abri anti-aérien et 3 garages. Chauffage central au mazout.
Surface totale environ 7 000 m²
Volume total environ 26 000 m³
Mise à prix: Fr. 1 000 000.– sur la base d'offres écrites.
Pour visiter: prière de s'adresser à l'Office des poursuites et faillites de Moutier, ✆ 032/93 12 46 ou 93 34 66.

Conditions:

- Les conditions de vente, l'état des charges, les plans et le rapport de l'expert seront déposés à l'Office des faillites de Moutier à partir du 22 juin 1987, où les intéressés pourront en prendre connaissance.
- Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.
- Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état-civil. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait du Registre du commerce.
- Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

2740 Moutier, le 26 mai 1987.

Office des faillites de Moutier
Le préposé: F. Voirol

A louer, dès le mois de septembre 1987,
magasin d'environ 100 m²
dans immeuble actuellement en rénovation.
Situation centrée.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'
Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 73 23.

A louer à Renan (BE) tout de suite, situation calme et ensoleillée
APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES
avec balcon et cuisine agencée, Fr. 560.– + Fr. 80.– de charges
APPARTEMENT DE 5½ PIÈCES
avec cheminée, 2 balcons, cuisine, machine à laver la vaisselle, Fr. 900.– + Fr. 100.– de charges.
Garage Fr. 90.–. ✆ 061/99 50 40.

Bungalows vacances au lac de Lugano
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano (TI).
A partir de Fr. 17.– par personne.
Libre jusqu'au 11 juillet et depuis le 8 août.
Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.
✆ 091/71 41 77.

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA
JAQUET-DROZ 58 – LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/23 26 55-56
APPARTEMENT 2 PIÈCES POUR PERSONNES DU 3e ÂGE
A LOUER
Quartier des Cornes-Morel.
Tout confort, libre tout de suite
Loyer Fr. 305.– sans charges.

Devenir propriétaire de son chez-soi?
Une question de calcul!
Nous vendons à Saint-Imier
APPARTEMENTS DE 2½ à 5½ pièces
Vue dégagée.
Situation calme et ensoleillée.
Exemple pour 4½ pièces:
Avec Fr. **18 000.–** de fonds propres, votre mensualité sera de Fr. **485.–**
(+ frais de copropriété)
Contactez-nous
Bureau de vente à Malleray: ✆ 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Votations cantonales: l'extension des droits du peuple refusée

La preuve par les faits

L'initiative lancée par l'Association suisse des transports, section de Berne, et qui visait à accorder au peuple le droit d'initiative cantonale, n'a pas passé la rampe ce week-end. La seconde initiative en votation, celle de l'Union démocratique fédérale, a par contre rencontré l'approbation des électeurs. Dès lors, un conseiller d'Etat ne pourra plus siéger à l'une des Chambres fédérales, et vice-versa. Le modernisme, par ailleurs, fera son entrée à l'Hôpital de Saint-Imier; le peuple en a décidé ainsi de manière massive. Enfin, Jean-Mario Gfeller est élu deuxième président du Tribunal de Courtelary, les électeurs du district l'ayant plébiscité largement. Au niveau cantonal, à relever une participation misérable...

District de Courtelary	ÉLECTION du deuxième président du Tribunal du district de Courtelary		VOTATIONS CANTONALES					
	Jean-Mario Gfeller	Pierrette Brossard	Initiative contre l'éligibilité des conseillers d'Etat aux Chambres fédérales		Initiative en faveur de l'extension des droits du peuple		Arrêté populaire concernant la construction et la restructuration de l'Hôpital de Saint-Imier	
			OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	131	47	133	75	79	129	181	31
Cormoret	69	25	53	28	26	54	99	1
Cortébert	71	10	45	36	34	44	83	7
Courtelary	180	25	135	64	86	112	211	4
La Ferrière	76	7	49	28	24	50	82	2
La Heutte	20	19	36	12	24	23	48	2
Orvin	39	19	42	25	30	35	67	2
Péry	104	22	90	54	46	97	142	2
Plagne	30	10	29	11	18	20	42	1
Renan	130	13	105	46	65	78	161	3
Romont	8	8	15	4	8	11	18	1
Saint-Imier	1033	173	897	389	678	605	1322	56
Sonceboz-Sombeval	99	45	98	45	64	81	140	18
Sonvilier	177	37	144	64	84	132	222	18
Tramelan	671	87	515	297	324	458	787	55
Vauffelin	22	11	22	11	13	21	35	5
Villeret	156	42	135	72	113	97	208	17
TOTAL	**3016**	**600**	**2543**	**1261**	**1716**	**2047**	**3848**	**225**
Récapitulation par districts								
Courtelary			2543	1261	1716	2047	3848	225
Moutier			986	597	642	920	1474	119
La Neuveville			257	100	168	192	340	29
Laufon			1779	790	110	1414	1828	701
JURA BERNOIS			**3786**	**1958**	**2526**	**3159**	**5662**	**373**
Bienne			2485	918	1690	1690	3019	382
TOTAL CANTON			**57945**	**25815**	**35285**	**47743**	**70354**	**12827**

13,13% des électeurs bernois seulement ont daigné se déplacer ce week-end vers les bureaux de vote. Une participation misérable, particulièrement évidente, pour la région, dans le district de Moutier (10,45%...). Et une participation qui apporte un véritable raz de marée au moulin des opposants à l'initiative lancée par l'AST.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

En effet, comment concevoir qu'une population ressente réellement le besoin de droits politiques plus étendus, si elle ne se déplace même pas – ou en si petit nombre... – à l'heure où elle peut faire valoir ses droits actuels? La preuve par les faits, en quelques sorte, ou un rejet qui répond parfaitement aux lois de l'offre et de la demande...

De toutes manières, et les détracteurs de cette initiative l'avaient mis en évidence, cette extension des droits du peuple n'aurait été finalement que relative. Car ce peuple aurait effectivement eu le droit de porter un objet à l'attention des autorités fédérales, mais sans aucun moyen de forcer celles-ci à lui accorder une attention réelle. On nous rétorquera qu'une demande émanant de la population elle-même et approuvée par elle aurait – ou pourrait avoir – davantage de chances de rencontrer l'aval des Chambres fédérales.

Mais le peuple, ou plutôt une petite partie de celui-ci, en a décidé autrement. Le droit d'initiative cantonale continuera d'incomber au seul Grand Conseil. Et ce à l'heure même où le dit Grand Conseil est l'objet de très vives critiques. Pas plus tard que vendredi dernier, on s'en souvient, la présidente de la Commission spéciale d'enquête, la députée Margrit Meier, déclarait en effet que le législatif bernois devrait, pour faire sortir le canton de sa crise actuelle, «prendre conscience de son propre rôle». Le peuple ne semble pas partager l'avis de Mme Meier, puisqu'il juge le Grand Conseil capable de déterminer tous les besoins et les désirs de ce canton, conséquemment de les défendre auprès des autorités fédérales.

UN SEUL LIÈVRE À LA FOIS

La sagesse populaire veut que l'on ne court jamais deux lièvres à la fois. Le peuple bernois a jugé ce week-end que cet adage s'applique également aux membres de son exécutif, puisqu'il leur refuse le droit de cumuler une fonction au Conseil d'Etat et une autre au Parlement fédéral. On ne manquera pas de supputer là un des effets secondaires de la fameuse affaire Hafner, à laquelle on revient décidément toujours... Car si le peuple bernois craint surtout que ses conseillers d'Etat se dispersent par trop, et n'aient plus assez d'énergie pour mener à bien deux fonctions parallèles, sans doute veut-il également empêcher chez eux une concentration de pouvoirs peu démocratique. Les caisses noires aidant, l'électorat cantonal a perdu une partie de sa confiance en ses élus. Il ressent l'impression, sans doute, que ses hommes politiques, dès lors qu'ils obtiennent une charge importante, y gagnent aussi une liberté d'action élargie. Conséquemment, l'électorat a préféré disperser les pouvoirs.

Revers de la médaille, puisqu'il en faut bien un: l'expérience des conseillers exécutifs, leur connaissance approfondie de certaines affaires, ne seront plus utilisables au niveau fédéral, ou d'autres élus se chargeront de défendre les intérêts bernois.

SANS PROBLÈME

Les crédits sociaux, même exhorbitants, passent généralement la rampe sans effort particulier. Tel a été le cas, ce week-end, du troisième et dernier objet des votations cantonales, l'arrêté populaire concernant la construction et la restructuration de l'Hôpital de Saint-Imier. Et si la proportion des votes favorables s'est certes révélée un peu moins forte dans l'ancien canton que dans le Jura bernois, elle n'en demeure pas moins écrasante. Une fois de plus, les Romands n'avaient pas à craindre le désintérêt ou l'infidélité des Alémaniques...

COMME PRÉVU

Quant à l'élection d'un deuxième président de son tribunal, le district de Courtelary n'a provoqué aucune surprise, en plébiscitant clairement Jean-Mario Gfeller. L'expérience du candidat radical aura logiquement primé sur un éventuel sentiment féministe. Et l'on se réjouira du fait que le nouveau président de tribunal possède de sérieuses références en matière de magistrature. (de)

L'Imériale 87 est morte les pieds dans l'eau

Douche comprise...

Imériale rime avec succès, le poète même n'oserait nous contredire. Grande foule et chaude ambiance, dès lors, pour la neuvième édition comme pour les précédentes. Samedi soir cependant, les badauds avaient quasiment déserté le «Pod», pour se réfugier bien sûr sous les tentes...

Devant le bâtiment d'Espace Noir, les peintres sur visage n'ont pas chômé, samedi après-midi, qui exerçaient leur art sur de jeunes modèles très fiers du résultat. (Photos Impar-Eggler)

De l'originalité à revendre, pour les sommelières de l'Imériale !

Les démonstrations de bi-cross ont attiré foule de curieux.

Quelle riche idée, d'avoir triplé le nombre de cantines, par rapport à l'an dernier ! Avec les averses qui arrosaient copieusement la cité erguélienne, samedi soir, ces trois abris principaux, pris d'assaut, n'étaient vraiment pas de trop !

Cependant et même si elle s'est terminée sur une douche collective, l'animation de la rue Francillon s'éteignant brutalement, l'Imériale 87 n'en aura pas moins vu défiler une foule nombreuse. Vendredi soir et samedi toute la journée, en effet, les badauds se pressaient, qui autour de l'aire de bi-cross, qui au stand où des artistes peignaient les visages des intéressés, qui encore aux divers bancs ou dans les cantines où la musique, de tous les genres ou quasiment, rehaussait encore l'ambiance.

Une nouvelle fois, le tout Saint-Imier s'était donné rendez-vous à «la» fête. Et dès lors, le long du «Pod», ce n'était qu'embrassades et autres poignées de mains, les anciens Imériens s'en revenant traditionnellement nombreux, à l'heure de l'Imériale, se replonger dans l'ambiance de la cité erguélienne.

Et aujourd'hui, après un dimanche consacré à un repos bien nécessaire, la plupart des Imérialiens se demandent déjà ce que leur concocteront l'an prochain les organisateurs de la fête, pour un dixième anniversaire qui promet de se révéler mémorable... (de)

Finances communales de Tramelan

Un bénéfice, mais la prudence reste de rigueur

Bonne nouvelle pour les conseillers généraux qui prochainement auront à approuver les comptes de la municipalité de Tramelan pour l'exercice 1986. Comptes qui bouclent avec un boni de quelque 168.521 fr. 60, alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de 112.800 francs. Malgré cette nouvelle favorable, la prudence en matière d'investissement à Tramelan reste de rigueur.

Alors que le budget prévoyait un déficit de près de 113.000 francs, il ressort des comptes communaux que le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de produits ordinaires de 168.521 fr. 60. Cette bonne nouvelle est en fait la simple conséquence d'une nette amélioration des recettes fiscales par rapport au budget. Il n'y a donc pas à pavoiser, car ces comptes auraient pu présenter un excédent de charges de même valeur sans que personne n'y puisse rien changer, si l'on se réfère au message adressé par le Conseil municipal aux conseillers généraux.

Comme le fait remarquer encore le Consei municipal, il faut y voir, une fois de plus, la démonstration du rétrécissement de l'autonomie communale au fil des ans et au gré des dispositions légales votées par le peuple et ses représentants. Il faut également y voir une incitation à la prudence en matière de dépenses et d'investissements. Chacun est conscient qu'après les efforts financiers consentis pour les installations sportives et culturelles, il reste encore de nombreux et coûteux investissements à réaliser à Tramelan, que ce soit dans le domaine des réfections ou de certains entretiens (routes, réseau d'eau, etc) qui mettront encore à forte contribution le portemonnaie du contribuable.

Si le Conseil général approuvera très certainement ces comptes sans grandes discussions, le Conseil municipal propose de virer l'excédent de produits ordinaire du compte d'exploitation communal de 168.521 fr. 60 au compte «réserve générale», de virer également l'excédent de produits du service des eaux dde 557 fr. 10 au fonds de renouvellement et d'utiliser comme suit l'excédent de produit du service de l'électricité: attribution à la commune 240.000 francs, dotation au fonds de renouvellement 21.140 fr. 98. Ces propositions ne seront pas combattues par les conseillers généraux qui manifesteront très certainement une satisfaction générale quant au résultat positif de leur commune. (vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. – On apprenait samedi le décès de M. Eric Mathez qui s'en est allé dans sa 79e année. M. Mathez avait exercé durant de longues années le métier d'horloger. Célibataire, le défunt était domicilié à la Grand'Rue 164 et atteint dans sa santé il avait dû effectuer différents séjours à l'hôpital. Profitant de ses années de retraite, il aimait particulièrement effectuer des sorties en vélo-moteur mais il était aussi un fidèle supporter du Football-Club Tramelan. Personne très populaire, Eric Mathez était largement connu au village.

(vu)

Collision frontale à Corgémont

Trois blessés

Une collision frontale s'est produite, samedi tout au début de l'après-midi, à la sortie ouest de Corgémont.

A la hauteur du garage Kocher, un véhicule venant de Corgémont a heurté de plein fouet une voiture descendante, après s'être déporté sur la gauche de la chaussée. Le conducteur, Georges Berger, de Saint-Imier, s'est probablement assoupi; il s'en revenait des 100 kilomètres de Bienne, compétition à laquelle il avait pris part. Deux habitants de Cortébert se trouvaient dans l'autre véhicule, soit le chauffeur, Walter Holzknecht, et sa passagère, Marianne Oesch.

Après intervention de la police et des premiers secours de Tramelan, ces trois personnes ont été transportées à l'hôpital, les deux chauffeurs étant jugés dans un état grave. Cependant et fort heureusement, MM. Berger et Holzknecht étaient hier hors de danger, même s'ils se trouvaient encore aux soins intensifs. Ils souffriraient essentiellement de fractures diverses, Mlle Oesch ayant été moins gravement touchée. (de)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Fête de la jeunesse jurassienne

CH 91... et le Gouvernement au pilori

Vendredi, la 23e Fête de la jeunesse autonomiste avait commencé par un récital du groupe folklorique breton «Tri Yann». La Bretagne fut encore à l'honneur samedi, la parole étant donnée, à la conférence de presse, à des représentants de l'Union démocratique bretonne. Ils ont expliqué la nature des problème, bilinguisme, développement économique, auxquels est confronté le peuple breton, dans un Etat français centralisé et dans une Europe des Etats en devenir qui ne tient pas compte des peuples. Les Bretons ont fait circuler une pétition à l'adresse du Gouvernement français en faveur du bilinguisme dans les écoles de Bretagne...

Après cet exposé d'une remarquable densité politique, les porte-parole du groupe Bélier ont tenu des propos très virulents à l'égard du Gouvernement jurassien coupable d'avoir décidé l'adhésion du canton du Jura à CH 91. «Le Jura n'a pas à dire merci à la Suisse. Il doit revendiquer la réunification du Jura», ont dit les jeunes autonomistes.

Dans la foulée, ils ont vivement critiqué également le projet de création à Delémont d'une maison confédérale qualifiée de «grossière erreur politique» et de «plus abject symbole de la récupération».

En début de soirée, dans une salle de l'Inter à moitié pleine, les jeunes autonomistes ont fait adopter une résolution dont nous donnons le texte ci-dessous.

V.G.

La résolution

Constatant que le combat pour la libération totale de son territoire a franchi une nouvelle étape, notamment à Moutier, le groupe Bélier

– décide de déplacer la Fête de la jeunesse dans le Jura méridional

– dénonce avec vigueur l'immobilisme de la Confédération qui, interpelée, par le canton du Jura, continue de pratiquer la politique de l'autruche

– prend acte de l'importante victoire juridique des amis laufonnais et les encourage à continuer d'agir en vue d'obtenir un véritable droit d'autodétermination

– constate avec amertume que la justice jurassienne n'a pas su se libérer de l'héritage de celle de l'ancien canton, du moins certains de ses représentants

– condamne les ingérences du pouvoir politique bernois dans l'appareil judiciaire de l'ancien canton

– se réjouit du capotage de CH 91 suite à la décision des cantons de la Suisse centrale et invite les autorités jurassiennes à en prendre de la graine.»

Vive réaction du Sanglier

Le groupe Sanglier a vivement réagi à l'intention du groupe Bélier d'organiser dorénavant la Fête de la jeunesse jurassienne dans le Jura bernois. «Le Jura bernois veut la paix et le groupe Sanglier interviendra coûte que coûte, et par tous les moyens, pour contrer ce projet», a déclaré à l'ATS M. Guillaume-Albert Houriet, président du groupe Sanglier. «Le Bélier n'existe plus dans le Jura bernois. Les Sangliers veilleront à ce qu'il ne s'y réimplante plus», a ajouté le président du groupement antiséparatiste.

(ats)

Sans nuances

Le groupe Bélier consacre plus de six pages à fustiger la décision du Gouvernement jurassien d'adhérer à la fondation CH 91. Il passe comme chat sur braise sur la volonté du Gouvernement de «présenter lui-même aux peuples de la Suisse ses problèmes spécifiques, ses aspirations légitimes et sa volonté de réunifier la patrie jurassienne». Pire, il fait une montagne de cette décision somme toute d'importance mineure et n'accorde pas la moindre attention à la publication par le Gouvernement jurassien d'un livre blanc remarquable sur la question jurassienne que l'Exécutif jurassien est allé présenter en décembre à Berne même.

Ce faisant, les jeunes autonomistes prennent l'accessoire pour l'essentiel et perdent de vue la véritable portée politique des décisions gouvernementales. Sans parler du fait que le gouvernement bernois, tout juste égratigné à Porrentruy, doit rire sous cape en voyant les flèches décochées envers les ministres jurassiens par les autonomistes eux-mêmes...

Victor Giordano

Assemblée générale de la section jurassienne du TCS

Cap sur les quinze mille membres

«La section jurassienne du TCS est un interlocuteur privilégié du Gouvernement jurassien»: c'est le ministre François Lachat qui l'a affirmé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi à Delémont devant une soixantaine de personnes. La section jurassienne qui regroupe les adhérents du Jura méridional et du canton du Jura s'est donné comme objectif pour 1988 de passer le cap des 15.000 membres. Le président Paul Beureux, maire de Fahy a été réélu à l'unanimité. 1988 marquera le début d'une campagne anti-accidents animée par le TCS et l'ACS.

Le TCS a pour but de défendre les intérêts des automobilistes et de les représenter auprès du Gouvernement lors de consultations concernant le réseau routier. A relever encore que le canton du Jura est un des rares cantons à reconnaître l'office d'expertise du TCS comme valable. Dans son intervention, le ministre François Lachat a répété qu'il s'agissait de construire dans le Jura le réseau routier le meilleur possible et que telle était la volonté tant du Gouvernement jurassien que bernois. Le taux de motorisation du Jura est égal à la moyenne suisse, mais la consommation d'essence y est supérieure, ce qui est dû au sous-développement des transports publics et à la situation géographique. Les buts de la section jurassienne du TCS et du gouvernement sont concordants et François Lachat a encore rappelé qu'une campagne radar rigoureuse allait être poursuivie pour réduire le nombre d'accidents dans le canton. En 1986, on a encore dénombré 460 accidents, c'est trop. Dans son allocution d'accueil, le maire de Delémont Jacques Stadelmann a relevé que 3000 personnes gagnaient en voiture la capitale chaque matin pour retrouver leur travail. La future voie de déviation de la ville désengorgera heureusement la cité dans le futur.

460 accidents sur les routes jurassiennes en 1986, c'est trop. Une campagne de conscientisation et de prévention ACS-TCS sera menée de front au début de 1988. (Photo gendarmerie jurassienne)

JURA-CARAVANING

La section centrale du TCS a acquis à Courgenay un vaste terrain de 6000 m² pour y créer un centre de caravaning à la disposition de tous ses membres. En outre, à la suite de la fin du bail du TCS au camping de Saignelégier, la section est toujours en tractation pour installer les caravanes de ses membres soit à Tramelan, soit aux Bois, toutefois, rien ne sera opérationnel avant 1988.

GyBi

Pour une ressortissante des Bois

60 ans de vie religieuse

Dernièrement, sœur Sainte-Foy a fêté dans la joie 60 ans consacrés à Dieu et aux malades. Connue à l'état civil sous le nom de Thérèse Jodry, elle est née en octobre 1903 dans la famille d'Oscar Jodry, charpentier aux Prailats. Après un stage en Suisse alémanique, elle est entrée à 21 ans dans l'Ordrre des Saints-Noms de Jésus et de Marie, comme novice. En 1927, elle a prononcé ses vœux, et depuis a œuvré comme garde-malade dans de nombreuses localités de France.

Jouissant d'une bonne santé, sœur Sainte-Foy coule paisiblement le soir de sa vie au couvent de La Marne, près de Besançon. C'est là qu'elle a été fêtée, entourée de sa famille et de ses consœurs d'âge.

Pendant longtemps, les sœurs non cloîtrées furent fréquemment le seul personnel qualifié des hôpitaux régionaux. Dans de nombreuses contrées d'Europe, elles assuraient bénévolement le service sanitaire dans les villages, et faisaient office de sage-femme, d'infirmières, de conseillères et parfois d'enseignantes pour les tout-petits. (bt)

Créer un «Musée jurassien de la libération»?

Dans un article paru dans «Le Jura libre», un Jurassien établi à Bâle, M. Pierre Laurent, lance l'idée de créer un «Musée jurassien de la libération». Il affirme que «ne pas créer, soit par nonchalance, manque de temps, d'initiative ou de moyens financiers, un tel musée serait une faute que les générations futures ne nous pardonneraient jamais».

Il souligne que le Rassemblement jurassien devra constituer une commission formée de militants et chargée d'évaluer l'idée, et d'en proposer la réalisation au comité directeur du mouvement, y compris le mode de financement d'un tel projet.

Il suggère déjà que, lors de la prochaine fête du peuple jurassien, la 40e, en septembre à Delémont, tous les militants qui détiennent des documents en rapport avec la lutte d'indépendance les remettent à cette commission, car à l'évidence un tel musée devra retracer les hauts faits de cette période très animée de la vie dans le Jura.

Il est vrai que, déjà maintenant, une large frange de la jeunesse du Jura ignore grandement ce qui s'est passé dans le Jura, de 1947, date de la fondation du mouvement autonomiste, à 1979, date de l'avènement du canton. Il est évident aussi que ce dernier devra participer à la mise sur pied d'un tel musée, mais, selon Pierre Laurent, il revient au mouvement de libération de la réaliser.

A première vue, l'entreprise paraît extrêmement ardue, étant donné le foisonnement d'événements, anecdotiques ou importants, qui se sont succédé jusqu'à la création du canton et depuis lors. Il reste aussi à savoir si le mouvement autonomiste actuel disposera d'assez d'énergies et de moyens en vue de mener cette idée à terme, une tâche d'autant plus difficile que nombre de militants des premières années sont aujourd'hui disparus. (vg)

Le groupement franc-montagnard des collectionneurs récidive

Puces au Boéchet

Il fallait se lever tôt samedi pour découvrir la bonne occase au Boéchet où une vingtaine de marchands et brocanteurs avaient pris possession de «la place de la Gare» pour étaler leurs puces. C'est la deuxième année consécutive qu'une poignée de membres du groupement franc-montagnard des collectionneurs organise ce sympathique marché aux puces, en marge de la célèbre brocante de Saignelégier. Dorénavant le marché aux puces du Boéchet sera instauré en tradition et les organisateurs souhaiteraient une participation populaire plus massive.

Cette année deux classes venues des Bois et du Noirmont y participaient pour alimenter leur fond de course avec des objets patiemment récoltés dans tous les ménages de la région. On pourrait imaginer que les enfants viennent spontanément avec des bandes dessinées, des objets ou des jouets à troquer contre les nouveautés du petit copain. Le coût de l'emplacement est à 20 francs, juste de quoi couvrir les frais, mais les classes et les enfants bénéficient de la gratuité.

Pierre Bouille, ancien député et collectionneur émérite nous a confié que le seul but de la manifestation était de créer l'animation autour d'une même passion dans ce sympathique hameau du Boéchet.

Forte de son bénéfice, la classe de Philippe Joliat des Bois part aujourd'hui pour un voyage de cinq jours à Venise, nous leur souhaitons bon vent.

GyBi

Quelques vieux pots contre un voyage à Venise... Le marché semble sourire aux jeunes de la classe de 9e des Bois qui feront là-bas foison d'images. (Photo Impar-Gybi)

Quinzaine gastronomique aux Franches-Montagnes

Les petits plats dans les grands pour une première

La Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers des Franches-Montagnes entend marquer un tournant important et rafraîchir son image de marque. Le ton est donné par une quinzaine de spécialités jurassiennes campagnardes qui remet au goût du jour des spécialités dont il ne nous reste parfois plus que le souvenir. Les membres de la société entendent aussi soigner l'accueil et le service afin d'offrir aux Franches-Montagnes un atout touristique supplémentaire. L'Office des vins de Neuchâtel participe à cette action promotionnelle.

Les temps sont durs pour certains restaurateurs qui se sont vus ravir une clientèle potentielle par la para-hôtellerie qui se développe partout où il y a des manifestations. Plutôt que de geindre, les membres de la Société des cafetiers restaurateurs et hôteliers francs-montagnards qui s'est dotée dernièrement d'un nouveau président en la personne de Willy Charmillot, entend réagir par une offensive de charme. Il faut revaloriser le bistrot de campagne dans lequel on peut manger du «fait-maison» de l'entrée jusqu'au dessert. Georges Wenger, restaurateur au Noirmont dont la réputation n'est plus à faire, a tenu à s'associer à cette action, ce qui lui donne un éclat tout particulier. Une douzaine de restaurateurs francs-montagnards afficheront quinze jours durant des spécialités régionales à leur carte renouvelée chaque jour.

LE GOÛT DU TERROIR

Qui peut se vanter de garder encore sur la langue le goût de plats tels que le jambon à la crème, la soupe à l'ortie, le coquelet aux morilles, le gâteau de pommes de terre sucré ou la crème au sucre brûlé ? Les restaurateurs de la région ont goûté et sélectionné une quinzaine de recettes différentes, remises au goût du jour pour certaines, qu'ils offrent jusqu'au 28 juin à leurs hôtes de passage. Dans cette initiative qui n'est pas que commerciale, on sent une véritable volonté de faire partager le goût de l'accueil et du travail bien fait et peut-être de troquer le goût maussade du temps par celui de la bonne chère.

GyBi

● *Du 12 au 28 juin 1987, quinzaine de spécialités jurassiennes à l'Hôtel de la Gare, le Noirmont; Hôtel de l'Union, Le Boéchet; Hôtel du Cerneux-au-Maire, Les Bois; Hôtel de la Couronne, Le Noirmont; Hôtel de la Halte-des-Amis, Les Emibois; Hôtel de la Poste, Montfaucon; Hôtel du Soleil, Saint-Brais; Hôtel Bellevue, Saulcy; Auberge de la Couronne, la Theurre; Restaurant de la poste, Saignelégier; Restaurant du Raisin, La Chaux-d'Abel; Restaurant du Sapin, le Cerneux-Veusil-Dessous.*

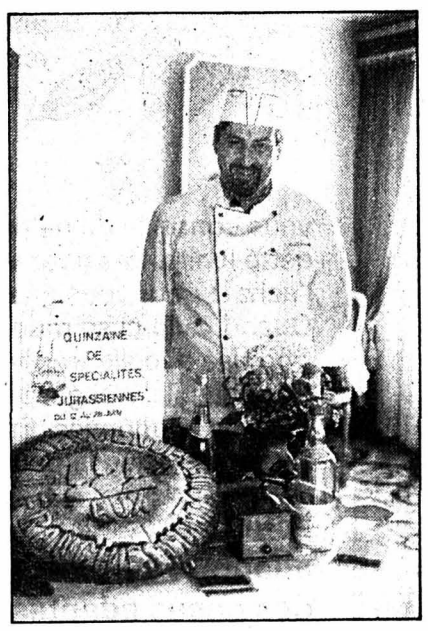

Le nouveau président, Willy Charmillot, très fier de présenter les mets régionaux mis en valeur durant cette quinzaine. (Photo Impar-GyBi)

SAIGNELÉGIER

Carambolage

Dans la nuit de dimanche, un automobiliste français arrivant au chef-lieu a manqué le virage en face de la fabrique Mirval. Il a fauché une borne et heurté la barrière se trouvant sur la droite. La voiture a été complètement démolie mais, par chance, ses deux occupants sont indemnes. (y)

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

LANCASTER

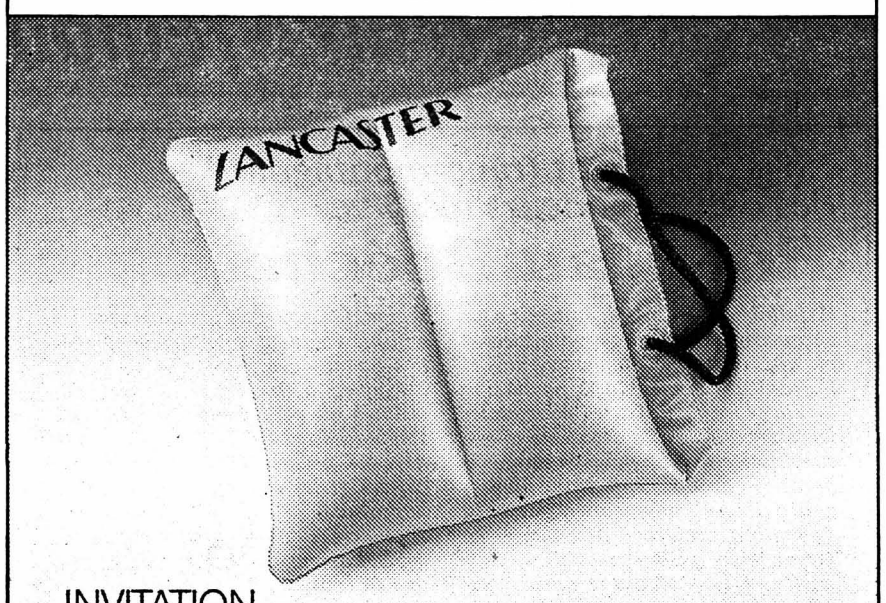

INVITATION

Ce sac de plage qui, une fois gonflé, se transforme en un coussin confortable, vous sera offert pour tout achat de 3 produits solaires Lancaster ou plus. Renseignez-vous sur les produits solaires et sur le nouveau maquillage printemps/été 1987 de Lancaster.
Semaine-conseil Lancaster:

du 15 au 20 juin

chèques fidélité

INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE
avenue Léopold-Robert 53
téléphone 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue

A vendre

MACODEL W400

Centre d'usinage avec 24 outils et changeur d'outils
Etat de neuf

S'adresser à:

Raoul Guyot SA
Numa-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 64 50

VOYAGES

un service personnalisé et soigné

Avenue Léopold-Robert 102
2300 La Chaux-de-Fonds
039/232 484

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dès le 1er août 1987 à Tramelan/BE près du centre beau grand
appartement de 3 pièces 137 m²
avec cheminée, cuisine encastrée etc.
Fr. 660.– + charges, Fr. 80.–, place pour voiture Fr. 60.–, 061/99 50 40

LA NOUVELLE CHARADE DE
DAIHATSU

GARAGE des STADES
A Miche & B Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, 039/286813

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Action spéciale
duvet nordique
160 x 210 cm plumettes duveteuses neuves d'oie blanche Fr. 120.– ou 200 x 210 cm Fr. 170.–
Duvet Shop Plumex SA. 8 av. de Frontenex, 1207 Genève.
022/86 36 66

malentendants

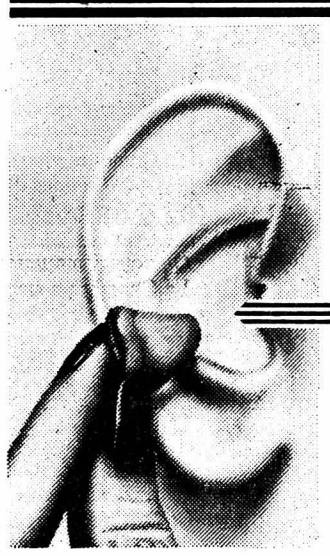

NOUVEAU: Appareil auditif intra-auriculaire
dissimulé dans le conduit auditif
INTRA
Discret et utilisation facile. Adapté individuellement par notre spécialiste et fabriqué dans notre laboratoire en Suisse.

Tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la PHARMACIE CENTRALE, 57, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, 039/23 40 23

micro-electric MICRO-ELECTRIC APPAREILS AUDITIFS SA

FREIBURGHAUS
LE PRO DU PNEU
Collège 68
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 67 33

Flics ou flaques?

La loi vous oblige à changer vos pneus quand il leur reste 1,6 mm de profondeur de profil seulement. Le spécialiste vous conseille de ne pas attendre cette limite. Pas pour vous pousser à l'achat: pour vous garder sur la route. Quand celle-ci se mouille, un pneu trop usé décolle trop vite. En matière de pneus, le vrai gaspillage, c'est les fausses économies. Et la prudence vaut mieux que la peur du gendarme.

Pour l'été, adoptez des pneus adaptés: vous y gagnez!

Firestone

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

M
NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche pour sa **CENTRALE DE DISTRIBUTION,** à Marin

bouchers pour le désossage

- activité dans un cadre agréable et moderne, au sein d'une équipe dynamique, disposant de moyens de productions appropriés;
- horaire attrayant, le travail se terminant généralement le vendredi à midi;
- semaine de 41 heures;
- nombreux avantages sociaux.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11,
case postale, 2074 MARIN.

Impar Service – Impar Service – Impar Service

Service du feu 118 **Police secours 117**

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, projection vidéo, «Evolution comparée d'une enfant trisomique 21».
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, Police locale, 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** 21 11 91.

CINÉMAS
ABC: 20 h, Anne Trister; 22 h, Down by law.
Corso: 20 h 45, Allan Quatermain et la cité de l'or perdu.
Eden: 20 h 45, Les enfants du silence; 18 h 30, Perverses jouissances.
Plaza: 18 h 30, 21 h, Poussière d'ange.
Scala: 20 h 45, Platoon.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, 31 52 52. **Permanence dentaire:** 31 10 17

Neuchâtel

Plateau libre: 21 h 15, Blues Bunch; rythm & blues.
Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite 25 10 17.

CINÉMAS
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Attention bandits; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Good morning Babylonia; 15 h, 17 h 45 v.o., 20 h 45, Radio Days.
Arcades: 18 h 45, 21 h, Les fugitifs.
Bio: 18 h 45, 21 h, Pourvu que ce soit une fille.
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Police des mœurs.
Rex: 15 h 30, 18 h 30, 20 h 45, L'été en pente douce.
Studio: 18 h 30, 20 h 45, Un homme amoureux.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, 111 ou gendarmerie 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** 53 34 44. **Ambulance:** 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Club de rencontres.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, 61 10 81. **Hôpital de Couvet:** 63 25 25. **Ambulance:** 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, 111. **Hôpital et ambulance:** 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos, relâche.
Médecins: Dr Graden 032/97 51 51. Dr Meyer 032/97 40 28. Dr Geering 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.

Canton du Jura

Le Noirmont: Cinéma, relâche.

Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** 51 13 01. **Service ambulance:** 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, 53 11 65; Dr Bosson, 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** 039/51 12 03.

AVIS MORTUAIRE

FONTAINEMELON

Madame Rémy Christinat et ses enfants:
Mademoiselle Cosette Christinat, à Auvernier,
et son ami Laurent Kolly,
Madame et Monsieur Gilles Devenoges et leur fils Cyril,
à La Chaux-de-Fonds,
Mademoiselle Sandra Christinat, à Busswil,
et son ami Christian Caporrosso;
Madame Georgette Christinat-Matile, ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants:
Monsieur et Madame Willy Christinat, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame René Christinat, leurs enfants et petits-enfants,
Madame Janine Hausser-Christinat et sa fille, et son ami,
Monsieur Francis Christinat, à Fey (VD);
Madame et Monsieur Costantino Della-Dora-Gogniat, à Dombresson,
leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur André Siegrist-Gogniat et leurs enfants,
à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Pierre Gogniat-Sermier et leur fille,
à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Rémy CHRISTINAT

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 44e année.

2052 FONTAINEMELON, le 14 juin 1987.
Midi 1.

Je lève les yeux vers les montagnes,
D'où me viendra le secours?
Le secours vient de l'Eternel
qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121-1-2.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 17 juin.

Culte au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Femmes protestantes au Louverain

Liberté chrétienne au féminin

Le statut des femmes dans l'Eglise réformée s'est considérablement amélioré ces dernières années. Dans le canton, 10 femmes exercent un ministère pastoral, et l'ordre prescrit par l'apôtre Paul aux femmes de se taire dans les assemblées n'est désormais plus qu'une boutade.

Cela n'empêche pas l'existence d'une Association des femmes protestantes. A l'écart d'un féminisme militant, cette association réunit des femmes qui désirent partager entre elles leurs réflexions. Samedi au Louverain, les femmes protestantes du canton ont abordé le thème de la liberté à l'occasion de leur assemblée annuelle.

La liberté chrétienne, contrairement à une idée répandue, est très large. Paul, dans la première lettre aux Corinthiens la formule ainsi: «Tout est permis, mais tout ne me convient pas». A chacun donc de fixer ses propres limites. Les 26 personnes présentes au Louverain ne se sont pas fait faute de s'exprimer là-dessus, appelées qu'elles étaient à travailler les thèmes de la sexualité, de la fécondation assistée et de l'épanouissement personnel.

Sur les limites de la liberté sexuelle, les participantes se sont mises d'accord pour les pousser assez loin. «Quand on s'aime mutuellement, argumentait l'une d'elle, tout est permis». Et presque toutes d'ajouter que la culpabilisation de la sexualité par le christianisme devait disparaître. En bonne réformée, l'une d'elle ajoutait même qu'il fallait revenir au texte et lire l'épisode de Jésus et la femme adultère pour en prendre de la graine.

Cette assemblée n'était pas uniquement féminine puisque deux hommes y avaient été conviés. Curieux ou symptomatique, ce sont eux seuls qui se sont exprimés sur la fécondation assistée lors de la synthèse finale. Comme si cette question ne concernait que les hommes! Leur intervention fut d'ailleurs lapidaire, dès lors qu'aucune position éthique ne peut encore faire référence à l'heure actuelle.

C'est incontestablement sur l'épanouissement personnel que les discussions ont été les plus longues. Sans pour autant être fécondes. La majorité des femmes présentes découvre sur le tard cette invite contemporaine à s'accomplir soi-même. Beaucoup ont raconté la période de leur jeunesse en soulignant qu'à l'époque elles devaient faire ce qu'on leur disait. D'où certaines difficultés à comprendre ce que signifie l'épanouissement personnel. Signe que la représentation des femmes âgées entre 20 et 40 ans est bien minoritaire, chez les femmes protestantes. (gdm)

Xamax reçu par la ville de Neuchâtel

«Mais comment vous remercier?»

Il y avait Stielike, Perret, Givens. Gilbert Gress et Gilbert Facchinetti. Ils étaient tous là, avec leurs épouses, comité de direction, joueurs. Après l'allègre nuit blanche de la victoire, une grosse lune ronde pour témoin, Xamax venait aussi recevoir les honneurs de la ville de Neuchâtel.

Que dire à cette équipe heureuse? Lui dire merci, continuez, on vous admire. Quelque chose quoi, qui tente de redonner ce que Xamax a si bien su offrir.

«A quand la Coupe des Champions» demandait André Buhler, président du Conseil communal. On devient impatient avec les héros...

«C'est pourtant l'ambition d'une famille, expliquait Gilbert Facchinetti, une famille qui n'oublie pas le passé et trace ses ambitions.

Xamax a fait du bon boulot...

Les discussions ont continué autour d'un verre de blanc.Puis autour d'une table, à l'Hôtel DuPeyrou. Un cadeau souvenir: un livre sur Neuchâtel, «L'esprit, la pierre, l'histoire». Pour immortaliser l'éphémère.

C. Ry

Fête cantonale des Musiques militaires à Colombier

L'heure des échanges

Les 125 ans de la Musique militaire de Colombier se célébraient ce week-end. La venue de trois autres musiques militaires du canton a donné lieu à une grande kermesse à laquelle les sociétés locales ont largement participé.

Samedi, après la réception officielle du comité d'honneur au Château de Colombier, un cortège traversait le village: école de musique, délégations des musiques militaires neuchâteloises et des fanfares du district de Boudry accompagnaient la formation de Colombier et sa garde.

Arrivée d'Allemagne fédérale, la «Fanfarenzug Karnevalgesellschaft Andernach» a fait une entrée remarquée dans la cour du château. La ville d'Andernach, en Rhénanie-Palatinat, fêtera les 200 ans de sa fondation en 1988, et la Musique militaire de Colombier sera son hôte.

Quant à la cérémonie officielle de dimanche, elle a permis de distinguer les musiciens méritants et au Conseil d'Etat d'offrir le vin d'honneur.

(Texte et photo C. Ry)

VIE POLITIQUE

N1 - N5: réaction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

On nous communique:

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie est scandalisée de constater avec quelle désinvolture le Conseil fédéral sacrifie la solidarité confédérale sur l'autel de l'écologie en décidant de renoncer à tout développement du réseau des routes nationales et en proposant de classer purement et simplement l'initiative du canton de Neuchâtel pour une route nationale du Locle à Berne.

Mettre en opposition le programme «Rail 2000» et la lutte contre la pollution de l'air, avec l'achèvement d'un réseau autoroutier projeté et attendu de longue date est inadmissible et incompréhensible pour un des seuls cantons qui ne dispose, en 1987, d'aucune liaison avec le réseau suisse d'autoroutes.

D'un côté, le canton de Neuchâtel comme celui du Jura, qui se trouve dans la même situation, bénéficient d'une aide efficace de la Confédération (arrêté Bonny: aide aux régions de montagnes) et d'un autre côté, le Conseil fédéral vient mettre un frein à l'aménagement de voies de communications indispensables au développement économique de ces mêmes régions. Il apporte un air bienfaisant pour les poumons, tout en bloquant les artères qui devraient permettre au cœur économique de cette région de battre au rythme de cette fin de siècle.

Le vent de folie écologiste qui souffle en tempête et agite la Berne fédérale à la veille des élections, est la seule explication que nous trouvons aux décisions injustes et incohérentes du Conseil fédéral.

Après le refus du Conseil fédéral de protéger le tracé d'une voie navigable transhelvétique souhaitée par les cantons romands, la décision d'abandonner toute liaison entre Thielle et Löwenberg est un nouveau coup dur pour le canton de Neuchâtel qui prétend avoir le même droit que les autres cantons à des voies de communications modernes dont certains bénéficient déjà depuis plus de vingt ans. (comm)

Décès

CORMONDRÈCHE
Martha Zbinden, 1890.
Jean-Jacques Schweizer, 1925.

NEUCHÂTEL
Max Benoît, 1909.
Hugo Mariani, 1913.

PESEUX
Georges Mariotti, 1912.

LE NOIRMONT

†

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur pour notre cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami

Monsieur

Bernard REBETEZ-BILAT

qui nous a quittés aujourd'hui dans sa 92e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Que Dieu lui accorde la paix et le bonheur éternels.

Ses enfants:

Claire et Jean Donzé-Rebetez, Saignelégier;

Bernard et Valérie Rebetez-Aubry, Le Noirmont;

Ses petits-enfants:

Marie-Céline et Pierre Beuret-Donzé,
Pierre Donzé,
Christine Donzé,
Jacqueline et François Jobin-Donzé,
Pascale et Roland Guenot-Donzé;

Claudine et Germain Brossard-Rebetez,
Annelyse et Jean Jobin-Rebetez,
Chantal et Claude Jeanbourquin-Rebetez;

Ses arrière-petits-enfants:

Eric; Sylvain et Philippe; Fanny et Paul; Amandine; Raphaël et Emmanuelle; Patrick et Gaël;

La parenté:

Les descendants de feu Martin Rebetez-Humair;

Les descendants de feu Emile Bilat-Pétermann.

LE NOIRMONT, le 13 juin 1987.

Le défunt repose dans la chapelle mortuaire du Noirmont, où nous nous retrouverons pour une veillée de prière le lundi 15 juin, à 19 h 30.

L'enterrement aura lieu au Noirmont, le mardi 16 juin, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part, pour les personnes involontairement oubliées.

LA CHAUX-DU-MILIEU et MONTÉZILLON

La famille de

MONSIEUR ARMAND RAY

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

COURGENAY

†

J'ai vu tomber la nuit
et j'ai chanté la vie
J'ai vu naître le jour
et chanterai toujours.

Monsieur
Marcel Comment-Frossard,
à Courgenay;

Monsieur Gérard Comment
et ses enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur
Rolande et Félix Hierso
et leurs filles, à Bourrogne (F);

Monsieur Antoine Comment,
à Genève, ses sœurs et frères,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies font part du décès de

Madame

Marthe COMMENT

née FROSSARD

qui nous a quittés subitement dans sa 74e année.

L'enterrement aura lieu à Courgenay le mardi 16 juin 1987, à 14 h 30.

Domicile mortuaire:
Hôpital de Porrentruy.

COURGENAY, le 14 juin 1987.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Les programmes radio de lundi

FM 97.5 RTN-2001 radio neuchâteloise

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100,6

6.00 Bulletin RTN-2001
6.04 Biscottes et café noir.
6.30 Titres et météo
6.45 Journal neuchâtelois
7.00 Informations SSR
7.30 Bulletin RTN-2001
8.00 Informations SSR
8.45 Naissances
10.00 Chapeau claque
11.30 Déjeuner-show
12.00 Titres de l'actualité
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Informations SSR
12.45 Grande parade des jeux
13.30 Déjeuner Show
14.30 2001 après-midi
17.00 Informations SSR
17.05 Top 50
18.00 Titres de l'actualité
18.50 Pyjama vole !
19.00 Journal neuchâtelois
19.12 Regional news and events
19.18 Magazine des sports
20.00 Magazine BD
20.30 Rinçon español
21.00 Intermezzo
23.30 Musique de nuit

RTN-2001, 4, rue du Château Neuchâtel, tél. (038) 244 800

La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 Histoires à frémir debout. 10.30 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.05 Figure de proue. 16.05 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec O. Poivre d'Arvor. 17.50 Histoires de familles. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Polar première. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 C'est à vous: en marge du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne. 10.00 Les mémoires de la musique: S. Lifar et la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87: Suisse italienne multifacettes. 18.32 JazzZ. 20.05 L'oreille du monde. 20.30 En direct. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; en personne. 15.00 Apropos. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; concert par la Luftwaffe. 20.00 Concert de l'auditeur. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra, concert. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.10 Demain la veille. 9.10 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz: hommage à E.L. Davis. 12.30 Concert. 14.02 Repères contemporains. 15.00 Thèmes et variations. 18.02 Avis aux amateurs. 19.17 Premières loges. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Renseignements sur Apollon; concert du Nouvel Orchestre philharmonique: *Smetana Regina*. 24.00 Nuits parallèles.

Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 L'info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro (minirécital). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Point à la ligne. 19.30 Blues. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.

Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz panorama. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du *Journal du Jura*, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.30 Reflets. 14.30 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado-manie, Gado-maniac. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Gado-manie, Gado-maniac. 19.00 Ballade pour un prénom. 19.30 Les horizons classiques.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95 21 14.
Fax (039) 28 14 19.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Secrétaire général: **Roland Graf.**

Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - **Gladys Bigler,** Jura. - **Willy Brandt,** Monde. - **Pascal Brandt,** Régionale. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Jacques Houriet,** Régionale. - **Georges Kurth,** Sports. - **Robert Nussbaum,** La Chaux-de-Fonds. - **Anouk Ortlieb,** Littoral. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Yves Petignat,** Suisse. - **Mario Sessa,** Val-de-Ruz. - **Pierre Veya,** Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de **L'IMPARTIAL**
Suisse: **PUBLICITAS**

lundi

TELEVISION

Suisse romande

11.55 Votre journée sur la RTSR
12.05 L'aventure des plantes
L'apprenti sorcier.
12.30 La vallée des peupliers (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Toulouse-Lautrec
13.15 Dancin' Days (série)
13.45 Jean-Roch Coignet (série)
1er épisode.
14.40 Test
15.40 Victor
Cours d'espagnol.
15.55 Strunz et Farah
16.15 Temps présent
Fribourg-Pékin: la longue marche de la Landwehr.

A 15 h 15

L'or noir à Lornac

Série de Tony Flaadt.
Un projet de fortune.
A Lornac, l'hôtelier Jos Kerjean gère son établissement avec ses deux fils, Yves et Gaston. Une société pétrolière se propose d'acheter une parcelle de terrain...
Photo: les interprètes de cette série. (tsr)

17.40 TJ-flash
17.45 TV à la carte
17.50 Thierry la Fronde (série)
La chanson d'Isabelle.
18.15 TV à la carte et Cachecam
18.35 Journal romand
18.50 Maguy (série)
Tu me trompes ou je me trompe.
19.15 TV à la carte et Cachecam
19.30 TJ-soir
20.05 TV à la carte et Cachecam
20.10 Long métrage
Trois films au choix.
22.05 TV à la carte
22.10 TJ-nuit
22.25 Daniel Barenboïm
22.50 Franc-parler
Avec J.-L. Bideau.
22.55 Toulouse-Lautrec
23.00 Bulletin du télétexte

France 1

9.00 Antiope 1
9.30 La Une chez vous
10.02 Puisque vous êtes chez vous
12.02 Tournez... manège
12.30 Flash info
13.00 Journal
13.50 Marie Pervenche (série)
Le secret de mon incroyable réussite.
14.40 Cœur de diamant (série)
65e épisode.
15.20 L'humour, pas la guerre
Film de M. Shavelson (1972).
En 1972, aux Etats-Unis. Les difficultés familiales d'un dessinateur misanthrope. Durée: 95 minutes.
16.45 Flash info
16.50 La chance aux chansons
17.30 La vie des Botes
18.00 Huit, ça suffit! (série)
Dernier épisode.
Holly (2e partie).
18.25 Minijournal
18.45 La roue de la fortune
19.10 Santa Barbara (série)
110e épisode.
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Journal

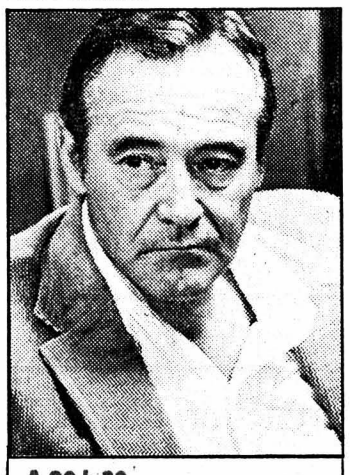

A 20 h 30

Une femme qui s'affiche

Film de George Cukor (1954), avec Judy Holliday, Peter Lawford, Jack Lemmon.
Dans les années cinquante, à New York. Une jeune femme modèle, totalement inconnue, trouve la célébrité en faisant inscrire son nom sur un panneau d'affichage.
Durée: 85 minutes.
Photo: Jack Lemmon. (tsr)

22.00 La pub dans tous ses états
23.20 Journal
23.40 Première page
23.55 Régie française des espaces
Pernod Ricard.

France 2

6.45 Télématin
9.00 Matin bonheur
11.00 Flash info
11.55 Météo - Midi flash
12.04 L'académie des 9
12.30 Midi flash
13.00 Journal
13.45 Jennie (feuilleton)
Dernier épisode.
Passé et avenir.
Jennie, sans époux, sans amant, se sent à l'écart du monde.
14.45 Ligne directe
15.35 Rue Carnot (feuilleton)
Rupture.
Bianca découvre que Sylvie a passé le week-end avec Arnaud.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récré A2
18.05 Aline et Cathy (série)
25e épisode.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.30 Hôtel de police
Charité bien ordonnée.
Blanchot pratiquait l'escroquerie à petite échelle en se faisant passer aux yeux de gens crédules pour un envoyé de SOS Sahel.

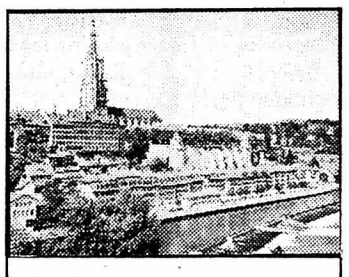

A 21 h 25

Caméra 2

La Suisse: forteresse inconnue.
Ce reportage est consacré à la défense en Suisse. Car si la Suisse est réputée pour ses banques, son chocolat et son gruyère, les touristes ignorent le plus souvent que ce petit pays s'enterre dans ses montagnes et s'arme pour protéger sa précieuse neutralité.
Photo: Berne. (démo)

22.25 Le corps vivant
L'ordinateur cérébral: l'intelligence.
22.55 Journal

France 3

12.00 Boumbo
12.15 Flash info
12.18 Télévision régionale
13.15 Supplément couleurs
13.20 La vie à plein temps
14.00 L'attrapeur
Téléfilm de M. Serafini, avec J.-C. Pascal.
La belle Kathinka Braun, architecte célèbre, fait paraître une annonce: «Cherche partenaire masculin pour séjour de vacances dans le Midi.»
15.35 Laurel et Hardy
15.50 Calibre
16.00 Portrait
17.00 Madame et son fantôme (série)
La chasse au trésor.
17.25 Amuse 3
18.25 Cap danger (série)
Vol en solo.
18.57 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Ulysse 31
20.04 La classe

A 20 h 35

Cousin, cousine

Film de Jean-Charles Tacchella (1975), avec Marie-Christine Barrault, Victor Lanoux, Marie-France Pisier, etc.
En 1975, dans la région parisienne. Un cousin et sa cousine délaissent leur ménage respectif pour vivre une passion.
Durée: 95 minutes.
Photo: Victor Lanoux et Marie-Christine Barrault. (fr3)

22.15 Journal
22.40 Dimension 3
Les arts martiaux au Japon.
23.35 Prélude à la nuit
Improvisation, de et par D. Wayenberg.

Demain à la TVR

12.05 L'aventure des plantes
12.30 La vallée des peupliers
13.10 Toulouse-Lautrec
13.15 Dancin' Days
13.45 Jean-Roch Coignet
14.40 La merveilleuse Anglaise
Film

Suisse alémanique

14.00 Les reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Rendez-vous
17.00 Hoschehoo
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Nesthäkchen
18.30 Notarztwagen 7
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Tell star
20.55 Kassensturz
21.25 Téléjournal
21.40 Le thème du jour
21.55 Elections en Italie
22.30 Gregorio
Film du groupe Chaski.

Allemagne 1

15.50 Téléjournal
16.00 Un moment de votre vie
17.15 Spuk in der Schule
17.40 Sur terre, sur l'eau et dans les airs
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Jugend unter Tatverdacht
21.00 Das Feinbild und seine Folgen
22.00 Pleiten , Pech und Pannen
22.30 Le fait du jour
23.00 In den wilden Bergen
Film de Y. Xesus.

Allemagne 2

16.05 Jugendstil
16.35 Madita
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 L'homme qui tombe à pic
19.00 Informations
19.30 Der Mann aus dem Gästezimmer, comédie
21.05 Conseils aux cinéphiles
21.15 WISO
21.45 Journal du soir
22.10 Thomas Bernhard
22.55 Die Macht der Gewohnheit
Comédie de T. Bernhard.

Allemagne 3

18.00 Rue Sésame
18.30 Schau ins Land
19.00 Journal du soir
19.30 Formule 1
20.15 La recherche de la molécule synthétique, film
21.00 Actualités
21.15 La fête du bouquet
21.45 Klassenkameraden
Film de R. Bär.
22.50 Le jazz du lundi

Suisse italienne

18.00 Telegiornale
18.05 Programmi per la gioventù
19.00 Il quotidiano
20.00 Telgiornale
20.30 Paesaggio con Macchia
21.30 Sulle orme dell'uomo
22.20 Telegiornale
22.30 Il segreto del dragone nero
23.30 Telegiornale

RAI Italie 1

10.45 Televideo
12.05 Pronto... chi gioca?
Enrica Bonaccorti presenta il varietà quotidiano fino allo scadere del contratto che la lega alla RAI.
14.00 TG 1-Speciale
Elezioni 1987
Dodici ore in diretta dallo Studio 5. Con risultati, stime Doxa, commenti e collegamenti con i partiti.
A cura di Ugo Guidi, Romano Tanberlich, Bruno Palmieri, Marcello Bandieramonte.
15.30 Marisa, la nuit
Elezioni 1987
Non stop a conforto dei risultati elettorali. Se il partito del vostro cuore ha vinto festeggiate con *Marisa, la nuit.* Se il partito del vostro cuore ha perso consolatevi con *Marisa, la nuit.*

Sky Channel

7.30 The DJ Kat club
8.30 The Pat Sharp show
9.00 The American show
10.30 Canada calling
11.55 Eurochart top 50
12.55 Space shopping
13.10 A country practice
14.00 Cimarron City
15.00 Thrillseekers
15.30 The Pat Sharp show
16.00 First run
17.00 The DJ Kat show
18.00 Dennis
Série comique.
18.30 The ghost and Mrs. Muir
Série comique.
19.00 The flying nun
Série comique.
19.30 Breaking away
20.25 Police story
Série policière.
21.25 Mobil motorsport news
22.00 World Cup Championship karate
23.00 Soul in the city
24.00 The Nescafé UK network top 40 show

A PROPOS

Bonne humeur

La télévision fait provision de tout. Y compris de ses propres erreurs. Durant les périodes de grands rendez-vous festifs – à Noël en particulier – chaque chaîne accouche de son bêtisier, sorte d'anthologie édifiante réunissant les habituels lapsus médiatiques de l'année écoulée, tous commis dans l'euphorie du direct. Il faut dire que nous, clients, acheteurs de postes de télévision et imposables à ce titre, nous attendons beaucoup des accidents de la télé, d'où qu'ils viennent, des politiciens les plus en vue aux journalistes réputés pour leur professionnalisme sans faille. Voir la grande machine se gripper soudainement et se mettre à régater en eau trouble, procure toujours un énorme bonheur. Comme si le simple consommateur prenait à son tour sa revanche sur l'objet qui lui athrophie l'œil à longueur de soirées et qui l'oblige à abdiquer son imagination à chaque fois qu'il franchit le mur tramé du petit écran.

Récemment, le téléspectateur a eu à plusieurs reprises l'occasion de se réjouir devant son poste. Le premier plaisir du printemps est venu du Festival de Cannes. Lors de la soirée de clôture, les vedettes du cinoche se sont succédé devant le look nouveau romantique de William Leymergie, à l'enseigne du «Dîner des stars» retransmis sur Antenne 2. Tous ou presque, fraîchement récompensés par le jury pour leur contribution à l'histoire du cinéma, traînaient derrière eux, outre une fatigue bien compréhensible, une méchante... cuite, qui, elle, n'était pas programmée. Ce qui a déclenché une cascade de quiproquos et de malentendus tous plus jouissifs les uns que les autres. On a ainsi pu voir le tandem Pialat-Depardieu, co-responsable du succès que vous savez, s'acharner sur le pauvre William au point de saboter totalement l'interview et de la rendre inutile.

Dans un autre registre, plus prosaïque celui-là, le journal télévisé de la TV romande organisé depuis la tribune du Wankdorf à l'occasion de la finale de la Coupe de Suisse, a très vite tourné à la catastrophe – l'image n'en finissant pas de disjoncter sous l'œil agare des journalistes présents à Berne et à Genève. Situation panique où tout à coup le médium le plus courtisé du monde commence à s'affoler et à tourner à vide. Plus personne alors ne contrôle d'information. La technique – défaillante et souveraine – dicte le bordel à l'ensemble du processus. Quant aux journalistes, qui ont fait vœu de bonne humeur, ils ne croient plus pour un temps, à leur outil de travail et courent se réfugier derrière l'incrustation qui nous renseigne sur la panne. On aimerait que ce genre de balbutiement se répète plus souvent. Ne serait-ce que pour redonner au papier imprimé l'importance qu'il mérite.

Thierry MERTENAT

A VOIR

Cousin-cousine: un petit air de déjà vu...

En choisissant de mettre en scène des personnages fantaisistes mais aussi très séduisants et très «vrais», Jean-Charles Tacchella avait réussi à tourner un film d'amour pas comme les autres, dans lequel la tendresse et l'insolence s'équilibraient parfaitement. Les Américains ne s'y trompèrent pas et «Cousin-cousine» reçut à l'époque de sa sortie (1975), l'Oscar du meilleur film étranger.

L'histoire, peu morale au fond, prend pour base l'adultère. Lors du remariage de sa mère, Marthe rencontre Ludovic, le neveu de son beau-père. Les voilà donc un peu «cousin-cousine»... Marthe est mariée à Pascal, un garçon un peu frimeur et très cavaleur; Ludovic est l'époux de Karin, une jeune femme dépressive et fantasque qui passe sa vie en cure de sommeil. Entre Marthe et Ludovic s'installera très rapidement une grande complicité qui se transformera petit à petit en liaison amoureuse.

Il est intéressant de constater combien ces deux êtres, qui ont totalement raté leur vie conjugale, vont trouver le bonheur en refusant l'hypocrisie et les préjugés.

Certains téléspectateurs seront peut-être choqués par le ton très libre de «Cousin-cousine»: la liaison de Marthe et de Ludovic donne lieu à des scènes qui pourront paraître choquantes à certains esprits, d'autant qu'elles sont filmées avec une grande complaisance de la part du réalisateur, comme si le comportement des héros (par exemple se retrouver dans un hôtel de passe l'après-midi) était tout ce qu'il y a de plus naturel. Mais le film a déjà suffisamment été diffusé sur les petits écrans (et même un peu trop) pour que chacun ait pu déjà s'en faire une idée...

On ne peut que louer l'excellente prestation des acteurs principaux, qui participent pour une très large part au succès de «Cousin-cousine»: Marie-Christine Barrault et Victor Lanoux tout d'abord, en Marthe et Ludovic, mais aussi Guy Marchand et Marie-France Pisier, à la fois odieux et pitoyables. On se laissera certainement encore tenter, malgré le petit goût de déjà vu !

(FR3, 20 h 35 - ap)

L'Or noir à Lornac

La télévision suisse alémanique et FR 3 sont à l'origine de cette série qui retrace la catastrophe de l'Amoco Cadiz au large de Portsall.

«L'Or noir à Lornac» se présente comme une saga familiale, mais ce qui captive vraiment le spectateur, c'est la lutte entre deux courants opposés: d'un côté, une municipalité qui essaie d'obtenir, sur ses terres, l'implantation d'un complexe pétro-chimique. De l'autre, un restaurateur veuf (Pierre Mondy), attaché à son environnement, qui met les pieds au mur.

Au moment où la population, dépitée de voir s'enfuir une possibilité financière importante, s'apprête à se retourner contre le gêneur, un tanker fait naufrage. La «pédagogie des catastrophes» joue alors à fond et l'opinion des habitants de Lornac (lisez Portsall) se retourne complètement. Un gage de qualité: les producteurs avaient promis aux habitants de Portsall, où fut tournée la série, de leur donner la primeur du visionnement. Ce printemps, les Portsallais purent donc juger sur pièces. Leur réaction fut enthousiaste... (TSR, 15 h 15 - sp)

Long métrage

Trois films au choix: Géant, film de George Stevens (1956), avec Elizabeth Taylor, Rock Hudson et James Dean. Le troisième et dernier film de James Dean, sorti sur les écrans après sa mort. – Ragtime, film de Milos Forman (1981), avec James Cagney, Brad Dourif, Elizabeth Mac Govern, James Olson et Howard E. Rollins. Une étourdissante fresque américaine. New York, 1906. L'Amérique danse au son du ragtime. Théodore Roosevelt fait campagne; Harry Houdini se livre à ses exploits; de superbes automobiles sillonnent les rues de la grande ville. – La prisonnière du désert, film de John Wayne, Jeffrey Hunter et H. Carrey. Les Comanches ont massacré la famille d'Aaron Edwards et emmené sa jeune fille Deborah en captivité.

(TSR, 20 h 10 - sp)